



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

15504-F

Distr. LIMITEE

UNIDO/PC.135

8 avril 1986

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Original : ESPAGNOL

Réunion préparatoire régionale
pour l'Amérique latine et les Caraïbes
en vue de la première Consultation
sur l'industrie de la pêche

Lima (Pérou), 27-30 mai 1986

RAPPORT REGIONAL
SUR L'INDUSTRIE DE LA PECHE
EN AMERIQUE LATINE*

par

Oscar do Porto**
Consultant de l'ONUDI

62

* Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat de l'ONUDI. Le présent document est une traduction non officielle d'un texte n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

** Mar del Plata, Argentine.

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
<u>PEROU</u>	
1- Introduction	6
2- Importance économique et sociale de l'Industrie de la Pêche dans le pays	7
3- Organisation institutionnelle du secteur public de la pêche	9
4- La pêche péruvienne et les 200 milles ...	11
5- Les ressources biologiques de pêche	11
6- Infrastructure pour l'exploitation	15
7- Captures et utilisation	22
8- La commercialisation	26
9- Le problème des investigations scientifiques et technologiques	33
10- Investissements et installations de pêche dans les dernières années	34
11- Opportunités de coopération internationale, régionale et sous-régionale	37
12- Définitions de la politique de la pêche et des perspectives pour le court terme	37
Annexe I (a) et (b) : Orientation de la matière première dans l'industrie de la conserve et du congelé	39
<u>REPUBLIQUE DOMINICAINE</u>	
1- Introduction	40
2- Importance économique et sociale de l'activité de la pêche en République dominicaine ...	41
3- Structure institutionnelle	42
4- Paramètres géographiques.....	44
5- Ressources de pêche	44
6- Utilisation des ressources	46
7- Investissements dans l'infrastructure du secteur	46
8- Les moyens pour l'exploitation	47
9- La commercialisation et les marchés	50
10- Possibilités de coopération régionale et internationale	53
11- Projet et politique sectorielle	54
12- Conclusions	55
Annexes - Tableaux 1 à 11	57

	<u>Page</u>
<u>ARGENTINE</u>	
1- Introduction	63
2- Importance économique et sociale de l'activité de la pêche en Argentine	65
3- Organisation institutionnelle du secteur de la pêche	66
4- Situation géographique et cadre de référence	68
5- Ressources	69
6- Utilisation des ressources	72
7- Les investissements dans l'infrastructure productive	78
8- Infrastructure pour l'exploitation	78
9- La commercialisation des produits de pêche..	87
10- Possibilités de coopération régionale et internationale	91
11- La politique de la pêche	92
12- Conclusions	93
Annexe I - Captures - Exportations - Importations Balance commerciale - 1967/1984	97
<u>CHILI</u>	
1- Introduction	98
2- Importance de l'industrie de la pêche dans l'économie nationale	99
3- Impact de la Z.E.E. dans le développement de l'industrie de la pêche	100
4- Ressources hydrobiologiques : disponibilité de matières premières pour l'industrie de traitement	101
5- Infrastructure pour l'exploitation	106
6- Technologie, investigation, disponibilité des équipements	114
7- Commercialisation	117
8- Coopération internationale, régionale et sous-régionale dans le secteur de la pêche	120
9- Projet et politiques pour l'industrie de la pêche chilienne	122
10- Structure institutionnelle du secteur de la pêche	123
11- Conclusions	124
Annexe I - Cadre 1 à 7	125
II- Bateaux usines	128
III- Secteur artisanal	129

	<u>Page</u>
<u>COLOMBIE</u>	
1- Introduction	131
2- Importance économique et sociale des pêcheries	132
3- Organisation institutionnelle	133
4- Situation géographique et cadre de référence	133
5- Potentiel des ressources de pêche	134
6- Utilisation des ressources	136
7- Investissements et financement	137
8- Exploitation. Structure du secteur	138
9- Commercialisation	143
10- Possibilités de coopération régionale et internationale	145
11- Projet et politique de la pêche	148
12- Conclusions	149
Annexe I - Cadres 1 à 6	150
<u>CONCLUSIONS</u>	
1- Le cadre légal	156
2- Le niveau de mise à profit des ressources...	157
3- L'infrastructure pour la manutention et le traitement, et leur capacité	158
4- La technologie	159
5- Caractère de la commercialisation	160
6- Problèmes pour le développement industriel..	161

INTRODUCTION ^{1/}

INTRODUCTION AU PANORAMA GENERAL DE LA REGION

Une observation de l'évolution mondiale de la pêche, des marchés domestiques et du commerce international nous amène à des conclusions valables quand nous nous plaçons dans la position d'analystes ou d'étudiants de ces thèmes. Mais le producteur pêcheur se trouve confronté journallement à la nécessité de prendre des décisions en ce qui concerne ce qui lui convient le plus de produire, et en conséquence, quelle est la direction optimale de ses lignes de production, en fonction d'une demande supposée. C'est le même type d'interrogation qui se pose aux planificateurs ou aux fonctionnaires qui dirigent les organismes de programmation de la politique de pêche dans chaque pays.

Leur définition est une question prioritaire pour l'allocation adéquate des ressources au service de la production. Les réponses nécessaires ne sont pas obtenues par des mises au point aussi globales que celles de la situation mondiale et de la quantification des offres et demandes de différents pays, mais cette vision généralisatrice ne fait pas de distinction autour d'une série d'aspects fondamentaux pour la définition de la situation et les perspectives d'un marché déterminé de la pêche.

Il est nécessaire alors d'ajouter à l'information de type général les faits particuliers de chaque marché et ses interactions distinctes dans le monde sensible et compétitif du commerce international.

Ainsi donc, nous devons prendre en compte la situation socio-économique des populations et leurs habitudes de consommation face aux alternatives alimentaires ; Tels le pouvoir d'achat en termes généraux et le niveau nutritionnel. Dans ce sens, nous pouvons signaler que dans la région, l'Argentine est l'unique pays qui compte un niveau moyen du même ordre que les pays de plus grand développement pour ce qui est de l'apport calorifique journalier -plus de 3 200 calories-, bien que seulement Haïti enregistre moins de 2 000 calories/jour, comme les pays les plus déficients. La majeure partie des nations se trouvent à un niveau moyen, comme cela est détaillé par la suite :

^{1/} Le présent travail a été réalisé sur la base d'un échantillonnage régional de pays effectué préalablement par l'ONUDI et les informations générales existantes sur le sujet considéré. De cette façon, on a décrit la situation de l'activité de la pêche au Pérou, en République Dominicaine, en Argentine, au Chili et en Colombie, et on a essayé ensuite de tirer les conclusions générales sur toute la région.

Plus de 3 200 calories	: Argentine	(1)
De 2 801 à 3 200 calories	: Mexique, Paraguay, Uruguay	
De 2 401 à 2 800 calories	: Brésil, Vénézuéla, Colombie, Chili, Surinam, Guyane Française, Belize, Costa Rica, Cuba, Jamaïque et autres îles des Caraïbes	
De 2 000 à 2 400 calories	: Guatemala, Honduras, Salvador, Nicaragua, Panama, Equateur, Pérou, Bolivie, République Dominicaine	
Moins de 2 000 calories	: Haïti.	

Pour faire une analyse plus claire et ingénieuse, nous essaierons de donner une définition de chacun des pays considérés dans la région, du point de vue de l'activité de la pêche.

Cela peut paraître plus sage que d'essayer l'observation détaillée des faits statistiques qui, normalement, sont incomplets et souvent peu fiables faute de contrôle de l'activité et de la rare systématisation de la prise d'information.

Dans le cadre d'une production mondiale -en ce qui concerne les captures qui dans les années 50 fut de l'ordre de 20 millions de tonnes et qui, dans les dernières années, a tendance à se stabiliser autour de 75 à 80 tonnes, en maintenant actuellement une tendance croissante bien que lente, l'Amérique Latine a une participation importante.

En 1983, l'Amérique Latine contribua pour 11,8 % à la production mondiale, et pour 14,1 % en 1984. En outre, l'augmentation dans la période 1983/84 de la pêche régionale, en termes relatifs, fut de 25,5 % pendant que la moyenne mondiale fut seulement de 5 % (2).

Indépendamment des évaluations purement quantitatives, nous pouvons considérer aussi d'autres aspects de grande importance qui caractérisent l'activité de la pêche de chaque pays et de la région.

Ainsi, par exemple, le Japon est le premier pays pêcheur du monde, avec quelque 10 millions de tonnes annuelles, mais en outre sa population réalise la plus grande consommation par tête et la pêche a pour destination l'alimentation humaine directe.

En échange, l'Union Soviétique, qui occupe la seconde place, destine la grande partie de ses captures à l'alimentation des animaux de ferme.

(1) Source : FAO, rapport de 1979/81.

(2) Source : Oldepesca.

Le pays qui occupe la troisième place présente un panorama très différent. Il s'agit de la Chine et une grande partie de sa production vient de cultures dans des eaux intérieures, et se consomme dans le marché interne en totalité.

Selon ce type d'analyse et en tenant compte des divers éléments intervenant, nous pouvons dire que la région latino-américaine apparaît pour les grandes productions de farine de poisson au Chili et au Pérou, avec des chiffres de captures disproportionnés vis-à-vis de la consommation de la population de cette zone. Bien que la région présente en termes de production une position prépondérante, la pêche ne représente pas en soi une activité traditionnelle enracinée dans la culture de ses populations.

On peut faire une appréciation de la consommation de poisson, dans d'autres termes, en observant les chiffres de fourniture journalière de différents types d'aliments dans les diverses régions du monde.

En Amérique Latine, les protéines provenant du poisson ont une participation dans le régime de 3,88 %, ceci étant une valeur relativement basse face à d'autres régions traditionnellement consommatrices de poisson. En ce qui concerne les calories, l'apport de 0,57 % est la plus petite valeur, excepté en Afrique.

De ce fait, l'importance de l'activité de la pêche en Amérique Latine se constate plus au niveau de l'importance économique relative qu'elle acquiert dans certains pays qu'en relation avec sa participation au régime de la population.

Les pays de la zone des Caraïbes présentent un panorama d'une certaine façon opposé, avec des résultats négatifs dans la balance commerciale dans beaucoup de cas, bien que la consommation par tête soit du même ordre.

D'autre part, du fait que l'objet de l'exploitation est l'exportation, l'activité a un caractère industriel, avec un bon niveau technologique ; par contre, quand seulement se consomment les produits dans le marché intérieur, l'activité est primaire et artisanale.

L'importance sociale du secteur de la pêche artisanale se détache nettement du fait de la grande quantité de main d'oeuvre directe qui le sous-tend au Chili, au Pérou et en Colombie, et par le fait que les tâches sont réalisées dans des zones où il y a manque d'autres sources de travail.

La situation vérifiée dans la région d'Amérique Latine et dans les Caraïbes pour la production et la consommation de poissons et d'autres ressources bio-aquatiques doit s'interpréter dans le cadre des conditions économiques et sociales de leurs populations, qui atteignent presque 400 millions d'habitants, ainsi que des changements produits dans la composition de la production et les avances technologiques obtenues.

Non seulement on doit interpréter cela comme une avance technologique dans l'amélioration des systèmes de production, mais encore comme une avancée dans le sens de l'autosuffisance technologique nationale ou régionale. Les progrès obtenus de cette façon rendent possible l'utilisation de "technologies appropriées", de telle façon qu'on puisse comparer l'augmentation de la production avec l'obtention d'aliments qui répondent aux habitudes locales de consommation et aux possibilités d'achat de la population.

Mais dans ce groupe de pays, le dénominateur commun dans les dernières années a été le développement de l'activité industrielle dans le but d'exportation et, dans quelques cas, au détriment du ravitaillement interne. En effet, la région produit et exporte actuellement des produits de la pêche de haute valeur commerciale, comme thon, crevettes, langoustines, langoustes, coquilles Saint Jacques, etc ..., qui représentent des opérations plus rentables. Mais il est prioritaire de couvrir au moyen de la pêche les nécessités des secteurs de revenus moyens et bas à travers la production d'aliments pour la consommation humaine, avec des espèces à bas coût de capture qui, actuellement, sont destinées à l'alimentation animale et économique comme les salés, les secs-salés et autres.

Néanmoins, la situation économique de ces pays rend nécessaire également de continuer d'avancer dans l'amélioration des résultats de la balance commerciale des produits de la pêche en général, dans beaucoup de cas où la consommation de poisson représente une charge pour l'économie nationale.

Dans quelques cas, les améliorations introduites dans l'économie par les augmentations enregistrées dans la production de la pêche, n'ont pas l'importance qu'on pourrait espérer être produite par des flottes supra-nationales introduites par le moyen de diverses conventions ou accords qui, si ils se traduisent bien en montants plus importants d'exportation, n'ont pas les effets multiplicateurs et la production d'emploi des industries nationales.

Si nous faisons une rapide révision de la composition de la production, le panorama est encourageant, mais l'obtention de produits transformés a crû d'une moyenne de 6 % par an dans la période 1980-1984. Mais ce qui est le plus important est qu'on a enregistré une diminution de la participation globale de la farine de poisson.

Dans les dernières années, Cuba, le Mexique et le Pérou se détachent par leurs essais pour trouver des alternatives de production pour les variétés qui peuvent se destiner dans une plus grande mesure qu'actuellement à la consommation humaine directe.

PEROU

1. INTRODUCTION

La grande expansion de l'activité de la pêche au Pérou date des années 60, dans lesquelles il arriva à être le plus important producteur mondial, face aux grandes puissances comme la Russie et le Japon. Toute cette évolution fut basée sur la pêche pélagique -sardine péruvienne ou *Engraulis ringens*- et la production de farine de poisson pour la consommation humaine indirecte, par son positionnement en un marché international de 4 000 000 de tonnes. Entre 1968 et 1971, la moyenne annuelle d'exportation péruvienne de farine fut de 2 000 000 tonnes, quantité qui, en conséquence, était de 50 % du ravitaillement mondial, ce qui signifiait un apport au pays de plus de 30 % des devises qu'il recevait.

Aujourd'hui, le marché mondial n'est plus que de quatre millions de tonnes, sinon de deux, mais la décadence de l'industrie de farine péruvienne n'est pas due à ce fait, mais plutôt à la non disponibilité des ressources que fournirait la production, qui est aujourd'hui de l'ordre de 300 à 400 millions de tonnes par an.

L'effondrement de la pêche de l'anchois a poussé le gouvernement à adopter des moyens pour restreindre l'effort sur les ressources, prenant en charge l'extraction destinée à la production de farine et obligeant à respecter un certain quota de conserverie dans les industries qui continuèrent cette activité.

Ainsi se produisit une grande expansion de l'industrie de la conserve, qui atteignit une production de 8,5 millions de caisses de 48 boîtes de conserve, ce qui signifia en 1981 une vente à l'extérieur de 140 millions de dollars. Mais les conditions économiques du marché et les coûts internes ont fait qu'en 1984, les exportations de conserves ont été seulement de 30 millions de dollars.

Malgré cela, l'industrie de la pêche continue à être prioritaire pour le gouvernement péruvien qui se trouve confronté à la recherche d'alternatives pour une importante production à base de sardines et de saurels fondamentalement, qui se sont substitués à l'anchois.

Le niveau de consommation de poisson par tête, de quelque 10 à 13 kg par an, évoque une participation importante dans le régime, mais ce n'est pas la motivation pour laquelle le Pérou est un pays de pêche. Il l'est du fait de l'autoparticipation dans le contexte mondial de l'activité de la pêche, par la grande transcendance dans l'économie interne et par le caractère industriel qu'elle a pris dans ce pays. Ceci sans perte d'une importante activité artisanale qui mobilise et soutient les communautés de pêcheurs

distribuées au large de la côte, et principalement dans les nombreuses criques qui offrent un refuge naturel aux embarcations. L'enracinement culturel de ces communautés au milieu naturel a mis en évidence l'inutilité d'importants travaux d'infrastructure portuaire et de services construits par le gouvernement en fonction de quelques accords internationaux.

2. IMPORTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'INDUSTRIE DE LA PECHE DANS LE PAYS

A partir de l'optique de l'analyse économique globale du secteur selon son évolution à base de faits qui comprennent jusqu'à l'année 1984, nous pouvons dire que la pêche occupe la cinquième place comme source génératrice de devises, avec celle de la mine, du pétrole, de manufacture et agriculture, avec approximativement 300 millions de dollars et un potentiel qui, par ses caractéristiques spéciales, place le secteur de la pêche dans une position d'attente. Cet apport de devises équivaut approximativement à 11 % des exportations du pays.

Le secteur de la pêche maintient une participation de 2 à 3 % au Produit Brut Interne (P.I.B.) ; et en 1984, il fut le secteur qui présenta la plus grande croissance dans le produit brut.

Dans l'alimentation nationale, il participe avec un haut pourcentage de consommation de viande qui se manifeste chaque fois plus croissante.

De plus, le secteur de la pêche a un effet multiplicateur important sur les différentes industries qui se sont développées autour de la pêche, comme celles des barils, des appareils de pêche, des chantiers navals, des ateliers mécaniques et autres, qui approvisionnent et fournissent des services aux centaines d'embarcations de pêche et usines industrielles du secteur.

L'emploi direct qu'engendre l'activité de la pêche est de l'ordre de 85 000 postes de travail, divisés de la façon suivante :

EMPLOI DIRECT

Pêche artisanale	30 000	
Pêche industrielle	5 000	
Pêche de haute mer	<u>1 500</u>	
	36 500	36 500
Industrie	41 000	
Langostinera	1 500	
Commercialisation	<u>6 000</u>	
	48 500	<u>48 500</u>
		<u>85 000</u>
EMPLOI INDIRECT	240 000	240 000
	TOTAL	<u>325 000</u>

Source : Société Nationale des Pêcheries.

Quant à l'emploi indirect qu'engendre l'activité de la pêche, il est de l'ordre de 240 000 postes, et l'incidence de l'activité du secteur sur la population côtière est plus importante, étant donné que la pêche artisanale touche une multitude de ports et de petites criques de tout le littoral et même à l'intérieur.

Ainsi, l'activité industrielle de la pêche constitue la principale source de travail de plusieurs des principaux ports du pays, comme Paita, Parachique, Chicama, Chimbote, Supe, Chancay, Callao, Pisco et Ilo, entre autres, touchant environ 300 000 personnes directement et quelque 800 000 indirectement.

C'est pour cela que toute la population de Chimbote s'est sentie affectée par la récente paralysie de la flotte industrielle qui immobilisa l'industrie de transformation sur presque tout le littoral de mars à juin 1985. Lors de la reprise des travaux -vers le milieu de juin- les pêcheurs de la flotte industrielle percurent en moyenne un revenu net mensuel de 956 dollars -converti en monnaie nationale-.

Il est important de souligner que les 325 000 emplois qui apparaissent dans le cadre antérieur ont une incidence sur plus d'un million d'habitants.

Finalement, et cela mérite une mention spéciale, la pêche péruvienne comme une des sources d'aliments pour l'approvisionnement de viandes à l'intérieur du marché interne, a atteint dans l'année 1979, 41,7 % de la demande totale. Sur ce cas particulier, il convient de signaler que, comme cela est connu généralement, le poisson constitue un des aliments de haute valeur protéico-calorique ; en outre, il est bien meilleur marché que les viandes que consomme la population péruvienne. Ainsi, le secteur se sent engagé à solutionner les problèmes actuels de malnutrition qui angoissent la population du pays.

A ce sujet, le ministère de la Pêche vient de réaliser périodiquement des campagnes d'abaissement de prix du poisson de consommation populaire, ainsi en diffusant l'usage et la consommation du poisson par l'intermédiaire de l'Office d'Education du Consommateur. Il convient de signaler que durant la décade passée, la consommation de viande rouge a diminué considérablement, et comme contrepartie de cela, celle d'oiseaux et de poissons a augmenté. C'est ainsi qu'entre 1975 et 1977, on a enregistré des augmentations de consommation des produits hydrobiologiques ; en outre, il convient de faire ressortir que dans le but de stimuler la consommation du marché interne de poisson, on vient de promouvoir les conserves de type familial à des prix raisonnables.

3. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR PUBLIC DE LA PECHE

Jusqu'en 1968, le secteur public de la pêche se caractérisait sur le plan institutionnel par une dispersion des fonctions administratives et un manque d'instruments de politique de développement organique .

C'est ainsi qu'en 1970, au départ de la réforme administrative au niveau de l'activité publique, on a considéré le secteur de la pêche comme un secteur productif indépendant, et il en est résulté le schéma suivant :

L'institutionnalité publique du secteur de la pêche fut réalisée par le Décret Loi n° 18026, du 16 décembre 1969, qui créait le ministère de la Pêche, déterminant son cadre et sa structure par le Décret Loi n° 18121 du 27 janvier 1970, qui fut en vigueur jusqu'à la parution du Décret législatif n° 94, du 26 mai 1981, selon lequel le secteur était constitué par :

- a. Le ministère de la Pêche comme organe central et directeur.
- b. Organismes publics décentralisés.
- c. Entreprises de l'Etat dans lesquelles celui-ci est propriétaire direct de ses actions.
- d. Les personnes naturelles et juridiques qui se consacrent à l'activité de la pêche.

L'organisation du secteur public depuis sa création a été modifiée pour le rendre plus dynamique et plus efficace en accord avec la politique de l'Etat, restant définie selon un organigramme fonctionnel.

Par la suite, en forme succincte, on définira les fonctions basiques et le cadre d'action des entités qui forment la structure du secteur de la pêche.

a) Ministère de la Pêche

C'est l'organe central et directeur du secteur de la pêche dont le rôle est :

- 1) Formuler et diriger la politique du secteur de la pêche en harmonie avec les plans du gouvernement,
- 2) Planifier et normaliser, évaluer et promouvoir les activités correspondantes au cadre de la pêche.

b) Organismes publics décentralisés

Ce sont des entités qui sont dirigées par leurs propres lois et sont soumises à la politique et aux objectifs programmés par le MIPE.

b.1. INSTITUT DE LA MER DU PEROU (IMARPE)

Il possède autonomie scientifique, technique, économique et administrative pour la réalisation des recherches scientifiques et technologiques de la mer et des eaux continentales, et ses ressources ont pour objet d'obtenir l'utilisation rationnelle de ces ressources. Il possède neuf laboratoires régionaux, trois inspections, quatre bateaux de recherches qui lui sont propres et un autre cédé par le ministère de la Marine.

b.2. INSTITUT TECHNOLOGIQUE DE LA PECHE DU PEROU (ITP)

Il possède autonomie technique, économique et administrative pour la réalisation de recherches scientifiques et technologiques en relation avec la manipulation, la transformation et la conservation des ressources marines et continentales, pour son utilisation rationnelle et l'optimisation de la qualité des produits, et en outre l'élévation de la valeur nutritive des produits pour l'alimentation de la population.

b.3. CERPER

C'est l'unique organisme officiel de l'Etat responsable, avec autorité sanitaire, de l'inspection, du contrôle et de la certification de la qualité des produits hydrobiologiques en général, produits ou non dans le pays. Il compte six bureaux régionaux et six stations, hormis celle de la centrale d'El Callao et le magasin à Pisco.

c) Entreprises de l'Etat

c.1. PECHE PEROU

L'Entreprise Publique de Production de farine et d'huile de poisson assure l'exclusivité de l'extraction et du traitement de l'anchois pour l'obtention de farine et d'huile, après l'effrondement de la pêche de l'anchois, par adaptation de l'infrastructure des entreprises privées existant préalablement. En outre le traitement et l'industrialisation du guano des îles sont autorisés pour l'extraction. On réalise aussi la commercialisation interne et externe de leurs produits, excepté le frais et le congelé.

c.2. EPSEP

L'Entreprise Péruvienne de Services de Pêche dépend du MIPE, quoique fonctionnant de façon autonome, et se consacre à la commercialisation des produits hydrobiologiques pour la consommation humaine directe, aux fins de régulation de la fourniture et des prix. Il prête en outre ses services pour le débarquement, la manipulation, la conservation et diverses autres choses. Il possède 3 terminaux, 14 frigorifiques, 3 marchés de grande importance, un centre de production de pêche et un bureau régional.

c.3. PRPESCA

L'Entreprise Péruvienne de Pêche S.A. a commencé ses opérations le 29.05.1974 dans les activités de conserves et de congelés. Actuellement, elle se trouve en liquidation.

c.4. COPEP

La Compagnie de Pêche de l'Etoile du Pérou commença ses opérations en novembre 1973, en élaborant des produits de conserve et des congelés. L'Etat participa pour 51 % du capital social et le solde fut réparti entre Start Kist, des Etats Unis d'Amérique du Nord, pour 46,9 %, et Panama pour 2,1 %.

4. LA PECHE PERUVIENNE ET LES 200 MILLES

La trajectoire de la pêcherie péruvienne tourne autour de la pêche des espèces pélagiques dans des zones proches de la côte.

Etant donné la présence de nombreux bateaux-usines qui opèrent dans les environs, et l'avance du concept d'exclusivité de la zone des 200 milles, la proposition actuelle du Pérou est l'occupation d'un grand espace géographique qui correspond à la Z.E.E.

En conséquence et en fonction d'un développement, bien que commençant, de la pêche de haute mer avec des moyens propres, le Pérou a autorisé 20 bateaux chalutiers usines, qui capturent principalement le saurel, le maquereau, le merlu, et 13 bateaux thôniers frigorifiques. L'opération des deux flottes est réglementée légalement et protégée par des conventions avec les entreprises de l'Etat, pour les premières, et par contrat à bail avec des entreprises privées péruviennes dans le cas des thôniers.

5. LES RESSOURCES BIOLOGIQUES DE PECHE

5.1. Les conditions générales

Le Pérou est considéré dans le contexte international comme l'un des principaux pays pêcheurs du monde. Le motif principal de l'énorme biomasse qui se trouve dans les eaux péruviennes est le courant de Humboldt. Le Pérou partage avec d'autres petits pays privilégiés du monde la présence d'un courant marin froid, outre le fait d'avoir la côte regardant vers l'Occident. Ces conditions provoquent l'existence d'affleurements qui ne sont guère plus que des ascensions de masses d'eau depuis les couches profondes de la mer jusqu'à la surface.

Dans la mer, l'eau de surface est habituellement plus chaude, saline et pauvre en éléments nutritifs tandis que l'eau profonde a des caractéristiques contraires ; l'ascension à la surface d'eau riche en éléments nutritifs permet l'accroissement du plancton, lequel dispose en abondance de matériaux minéraux pour favoriser sa croissance, et de la lumière, qui est la source d'énergie qu'utilise la photosynthèse.

Dit d'une autre façon, l'affleurement équivaut à bonifier la mer et, en conséquence, les plantes vertes (phytoplancton) croissent davantage.

Avec le phytoplancton abondant, nous avons le premier maillon d'une chaîne alimentaire de grand volume. A partir d'une telle grande quantité de matériau organique synthétisé, d'énormes populations de zooplancton croissent, poissons microphages -comme la sardine et l'anchois - et poissons macrophages -comme le colin- en dehors d'organismes appartenant à d'autres groupes zoologiques.

Tous ces organismes se sustentent exclusivement à partir de la production de phytoplancton. Si les conditions océanographiques sont favorables pour le phytoplancton, nous aurons la possibilité d'une quantité importante en pêche.

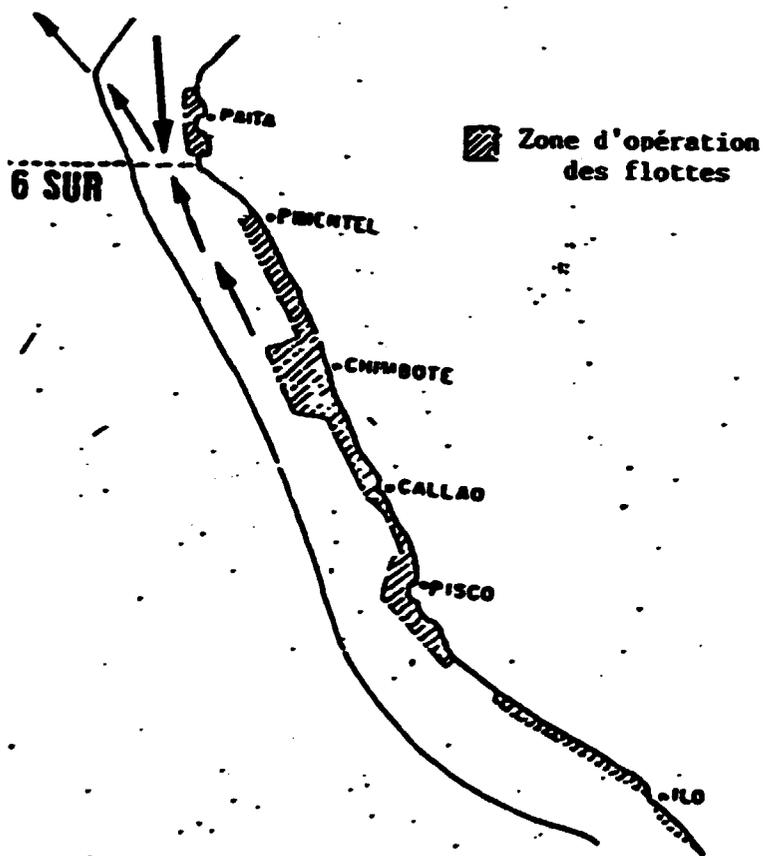
Il y a en outre un autre facteur d'énorme importance, le courant chaud qui provient de l'Equateur et qui reçoit le nom de "El Nino" (l'enfant). Généralement, la rencontre de deux courants se produit sur le 6ème parallèle Sud, alors le courant de Humboldt s'éloigne de la côte vers les îles Galapagos.

Les deux courants, le froid de Humboldt et le chaud de "El Nino", définissent à leur façon des communautés marines distinctes. Nous pouvons donc parler d'une frontière de faune à la hauteur du parallèle 6ème Sud (voir carte page suivante).

Occasionnellement, le courant de "El Nino" a plus de force que d'habitude ; il passe au-dessus des eaux froides et pénètre dans les courants péruviens, provoquant un notable échauffement de l'eau. Cela a l'habitude de se produire pour Noël, d'où le nom de "El Nino". Les conséquences sont très importantes ; les captures souffrent de diminutions notables dues au changement de comportement des espèces face à "El Nino" et les poissons non adultes restent sans alimentation, provoquant des mortalités très importantes qui compromettent la pêche future.

Durant de nombreuses années, la pêche du Pérou a eu seulement un nom : l'anchois . Il fut un temps -en 1970- où elle tenait la première place dans le "ranking" mondial, avec la quantité impressionnante de plus de 12 millions de tonnes annuelles de captures, 98,5 % desquelles était l'anchois . Une série de circonstances complexes se sont ajoutées, comme la surpêche et "El Nino", et firent baisser les 12 millions à moins de 3, et de la première à la cinquième place mondiale.

Actuellement, la pêche au Pérou tend à se diversifier, s'appuyant sur des espèces variées. On pourra difficilement réatteindre ce chiffre fantastique, mais le rendement économique des nouvelles espèces peut être meilleur que celui de l'anchois.



5.2. Les chiffres des ressources

Quoique le thème de la quantification des ressources soit très discuté au Pérou du fait des extraordinaires antécédents habituels, on peut résumer de la façon suivante, pour les items principaux :

<u>POISSONS MARINS</u>	<u>BIOMASSE (T)</u>	<u>R.M.S.* (T/année)</u>
Sardine - <i>Sardinax sagax</i>	5 530 000	2 000 000
Saurel <i>Trachurus simetricus - Murphi</i>	8 940 000	1 000 000 (seulement sur la platef.)
Maquereau <i>Scomber japonicus - Peruanus</i>	1 750 000	400 000
Anchois <i>Engraulis ringers</i>	-	1 400 000
Colin <i>Merlucius gayi - Peruanus</i>	-	200 000
Calamar	-	100 000

*Rendement maximum
"soutenable"

POISSONS CONTINENTAUX

Amazonie - Espèces variées	100 000
Lac Titicaca	6 000

POISSONS DE CULTURE

- Bouquet (1) - *Cryphiops caemen tarius y/o*
- Truite - *Salmo geairdeneiner*
- Atherine - *Sasilichthius bonariensis*
- Tilapia - *Tilapia nilotica*
- "Boquichico" - *Prochilodus nigricans*
- Coquille Saint Jacques - *Argopectum purpuratus*
- Bouquet (1) - *Xiphopenaeus riveti*

Le Bouquet (1) se trouve en accroissement, surtout à Tumbes où 52 entreprises se consacrent à sa culture sur 7 832 ha, avec un investissement de quelque 30 millions de dollars.

La culture de poissons ne paraît pas rentable jusqu'à ce moment.

(1) Grosse crevette.

6. INFRASTRUCTURE POUR L'EXPLOITATION

6.1. La flotte

Jusqu'en 1952, la pêche péruvienne était essentiellement artisanale et avait pour objet la consommation directe. En 1953 commença à se développer l'industrie de farine et d'huile à base d'anchois. L'industrie navale arriva alors à construire 1 750 embarcations avec des réserves de 90 à 350 tonnes, en 17 chantiers privés, 11 cales, 3 docks flottants, pourvus de main d'œuvre qualifiée.

Le déclin de l'anchois et l'augmentation de la sardine, du saurel et du maquereau rendirent nécessaire l'adaptation de la flotte.

Globalement, la flotte industrielle passa de 13 000 tonnes de capacité de magasinage en 1970 à 73 000 tonnes en 1973, mais en 1980, tomba à 61 700, et en 1981, à 35 916 tonnes.

La majorité des embarcations fut construite au Pérou et est apte seulement à la pêche côtière en travail journalier. 79 % sont "cerqueras"

La composition globale de la flotte est la suivante :

CADRE RESUME DE LA FLOTTE DE PECHE

CADRE 2

<u>RUBRIQUES</u>	<u>NOMBRE D'EMBARCATIONS (A)</u>	<u>CAPACITE DE STOCKAGE</u>
<u>TOTAL</u>	<u>5 268</u>	<u>159 259</u>
(1) Consommation humaine directe	316	40 946
(2) Consommation humaine indirecte	311	76 640
(3) Artisanales	4 617	14 000
Fabriques de filets	22	27 285
Thôniers frigorifiques	2	388

- (1) Bateaux avec capacité de magasinage entre 60 et 170 tonnes.
- (2) Bateaux avec capacité de magasinage entre 170 et 350 tonnes.
- (3) Bateaux avec capacité de magasinage entre 0,25 et 30 tonnes.

6.2. Centres de débarquement, appui et services

Lieux de débarquement

Sur le littoral péruvien il existe plus de 180 centres de débarquement de ressources hydrobiologiques, dont 23 ports, 77 criques et le reste, des plages sur lesquelles, comme caractéristiques générales, on observe un manque d'infrastructure portuaire, de manipulation de poisson, d'installation de froid et de conservation.

QUAIS

On a identifié aux environs de 39 quais opérationnels, construits en majeure partie aux fins d'embarquement et de débarquement commercial, et qui sont utilisés par la flotte industrielle et artisanale avec de sérieuses limitations.

Le nombre de quais construit par le secteur de la pêche totalise 12, dont seulement 2 sont pour la pêche artisanale, au contraire de ceux où s'effectue cette activité.

COMPLEXES PECHEURS

On trouve en pleine activité trois Complexes Pêcheurs situés à Paita (Piura), Samanca (Ancash) et La Puntilla (Ica), lesquels, du fait de leurs caractéristiques, apportent un service d'appui de débarquement, d'approvisionnement et de distribution, ainsi que, dans le cas de La Puntilla, approvisionnement en glace, de congelé et magasinage.

APPUI ET SERVICES

L'Entreprise Péruvienne de Services Pêcheurs au niveau national possède une infrastructure de pêche qui apporte un appui aux embarcations pour le débarquement et les services de conservation, distribution et production de la pêche comme résumé dans ce qui suit :

. TERMINAUX PECHEURS REGIONAUX

9 terminaux avec une capacité totale de conservation de 140 tonnes pour le fret ; 40 tonnes pour le congelé et 122 tonnes pour la glace ; en outre, une usine de production de glace de 81,6 tonnes/jour.

. INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES REGIONALES DE PECHE

14 installations frigorifiques opérationnelles, avec une capacité moyenne de réception de produits hydrobiologiques de 810 tonnes/jour.

MARCHES MAJORITAIRES DE PECHE

3 en fonctionnement, deux à Lima et un à Chiclayo.

CENTRES DE PRODUCTION DE PECHE

3 Centres, avec une capacité moyenne de réception de produits de pêche de 1,380 tonnes.

AUTRES UNITES D'APPUI ET DE SERVICE

Débarcadaires artisanaux et modules de manipulation de pêche à Cancas, Vila Vila, El Chaco, Quilca, Ancon, Chorrillos, Zorritos et Talara.

6.3. Structure de traitement

L'activité productive est basée sur le travail de nombreux établissements industriels avec un bon niveau technologique, qui peut se résumer dans le cadre suivant.

CADRE 3

STRUCTURE PRODUCTIVE DE L'INDUSTRIE DE PECHE DE TRANSFORMATION

Activité	Nombre d'usines	Capacité installée	Nombre de jours opérationnels	Capacité de production annuelle
Conserves	97	177 056 boîtes/jour	200 (1)	35 411 200 boîtes
Congelés	39	976 tonnes/jour	200	195 200 tonnes
Sec-Salé	20	1 974 tonnes/mois	12	23 683 tonnes
Farine (autres entreprises)	146	909 tonne/heure	200 (1)	1 454 400 tonnes
Farine de Pêche Pérou (+)	36	3 746 tonnes/heure	200 (1)	5 993 600 tonnes
	12	1 412 tonnes/heure	200 (1)	2 259 200 tonnes

(1) journée de 8 heures

(+) Nombre d'usines opérationnelles

En manière de brève description de chaque sous-secteur, nous mentionnerons ses principaux aspects.

L'INDUSTRIE DE LA PECHE : CAPACITE DE TRAITEMENT ET SON UTILISATION

L'industrie de la pêche péruvienne s'est développée dans deux périodes clairement définies ; l'une d'eiles, motivée par la présence hégémonique de la ressource de l'anchois, dont la réduction en farine et en huile de poisson pour la consommation humaine indirecte entraînait qu'on considérait le Pérou comme le premier producteur pêcheur dans le globe, et l'autre, soutenue par la nouvelle composition biologique de la mer péruvienne, comme conséquence de la mutation du modèle écologique dont la manifestation dans la décade passée permit le développement en grand volume d'espèces commerciales comme la sardine, le colin, le saurel et le maquereau, dont la disponibilité rendait possible le développement de l'industrie de consommation humaine directe.

En référence au développement de l'activité de la consommation humaine directe, son comportement fut conditionné par la demande d'un marché externe vaste et sûr, abondant en matière première, dont le coût de traitement restait bas et son taux de rentabilité haut, ce qui motiva l'entrepreneur à orienter ses efforts économiques et financiers vers la production de farine. Dans ce contexte, la capacité installée de cette industrie arrive à s'établir en 1970 à un nombre de 123 établissements de transformation, avec une capacité de réduction horaire de 7,920 tonnes, ce qui occasionna une surpêche des ressources, donnant lieu à une concurrence interne afin de se maintenir sur le marché.

La période antérieure, liée à la structure financière déficiente de la majeure partie des entreprises, ne permit pas de satisfaire l'amortissement des dettes, malgré l'octroi de crédits de la part de l'Etat pour obtenir leur consolidation; ses résultats ne furent pas satisfaisants, entraînant comme conséquences postérieures l'étatisation de l'industrie, avec la création de PECHE PEROU.

Parallèlement, l'industrie de consommation humaine directe (conserves principalement) a surgi comme alternative productive, favorisée par la diminution qui venait de se présenter dans diverses pêcheries au niveau international comme le hareng, la sardine, le colin, etc ..., et aussi du fait des stimulants promotionnels qui ont été octroyés au Pérou dans le cadre des exportations non traditionnelles.

CONSERVES

L'industrie de la conserve croît d'une façon vertigineuse dans son appareil productif à partir de 1976, comme conséquence de la plus grande disponibilité de matière première, ouverture de nouveaux marchés d'exportation, stimulants fiscaux, tarifaires et de crédit ; facteurs qui aidèrent à une

croissance anormale de cette industrie, qui est à l'origine d'un surdimensionnement dans sa capacité installée, créant actuellement une disproportion entre la capture permmissible et la capacité de traitement.

Un tel comportement de l'industrie de la conserve obéit à l'utilisation en grands volumes des ressources de sardines pour son traitement, la même qui dans les dernières années a décréu en relation avec les stocks de peuplement du fait des phénomènes de "El Nino", et lié à cela, le rétrécissement du marché mondial pour les conserves péruviennes du fait de l'imposition de fortes barrières tarifaires qui trouvèrent leur origine dans un surmagasinage d'environ 2 millions de caisses en 1981, les meilleures conditions de vente de ces produits par le Japon et la réapparition de la pêche sud-africaine ; ce qui a motivé que cette industrie utilise la matière première pour élaborer de la farine de poisson. Ainsi le développement de cette activité se voit diminué, quant à l'expérimentation d'une meilleure utilisation de son infrastructure de production.

(Cadre 4)

CONGELE

L'activité congélatrice présente un comportement similaire à celle de l'activité de conserve, soutenant sa croissance de capacité installée dans l'apparition de l'espèce colin, dont la production fut développée en grande partie par l'octroi du CERTEX à différents types de produits. Ainsi, cette industrie acquérant une importance prépondérante, les conventions de pêche se réalisent, avec l'objet d'utiliser au maximum la ressource à travers les bateaux usines "Arrastreros".

La diminution postérieure des stocks de peuplement, spécialement du colin, le déficit économique financier qui empêche le travail de bateaux chalutiers, et la diminution du ravitaillement en matière première faute d'embarcations adéquates, entraînèrent une décroissance significative dans l'utilisation de sa capacité installée, maintenant toutefois une capacité minimum, laquelle s'apprécie avec une plus grande incidence dans les trois premières années de la décade présente. (Cadre n° 5).

SECHE

L'exception dans le comportement historique de l'industrie de consommation humaine directe constitue l'activité du séché dont le développement productif se trouve encadré à l'intérieur du contexte artisanal et du fait des propres caractéristiques du milieu, il est difficile d'enregistrer la réelle capacité de production. Cette activité commence à se manifester avec des apparences de véritable industrie, quand les entrepreneurs bénéficient de moyens financiers suffisants aux fins d'améliorer et d'appliquer les technologies adéquates dans le traitement de ce produit ; étant entendu que les demandes actuelles du marché nécessitent que la fabrication soit portée à des niveaux industriels.

Dans les moments actuels, cette activité compte une capacité capable de produire aux environs de 14 000 tonnes/an, avec laquelle elle prétend satisfaire les demandes potentielles de l'extérieur. (Cadre n° 6).

FARINE

Le "boom" de farine qui s'est produit dans la décade de 60, apporta comme conséquence l'établissement d'une infrastructure productive de grandes proportions, la même qui entraîna la sous-exploitation des ressources de l'anchois, fut le soutien principal de l'industrie de la farine et de l'huile de poisson, jusqu'alors.

Ultérieurement, étant donné les facteurs d'ordre océanographique comme le phénomène d' "El Nino", dont la présence produit des échanges écologiques d'une importance particulière, l'étape reproductive de l'anchois se vit affectée, entraînant l'instabilité des ressources et, comme conséquence, de l'industrie correspondante, laquelle fut, en un moment déterminé, considérée comme l'une des principales sources génératrices de devises.

A partir de 1976 plane sur cette industrie un panorama incertain ; bien que le remplacement de la sardine par l'anchois comme ressource de soutien se soit déjà produit, celle-ci est également demandée à un degré extrême par l'industrie de la conserve, dont la production était en relation directe avec la demande externe, ce qui entraînait une concurrence dans son extraction.

La production de farine dans l'année en question a atteint les 849,8 milliers de tonnes, dont le volume qui fut utilisé a été de 12 % de la capacité réelle de traitement de cette industrie, entraînant l'accentuation de la débâcle financière, ce qui donna lieu à la réalisation d'une rationalisation, tant par le nombre de fabriques que par leur capacité productive, et à la diversification de son éventail productif vers l'obtention de nouveaux produits qui soient destinés à la consommation humaine.

Actuellement, la capacité productive a été restructurée, réduisant le nombre d'unités productives, afin de pousser à la recherche de la décentralisation de la production. (Cadre n° 7).

Si nous faisons une analyse indépendante de la production pour la consommation humaine directe, il résulte des chiffres que nous pouvons apprécier dans le cadre suivant, où nous voyons qu'il y a eu un accroissement qui fait que le panorama général de l'activité de la pêche au Pérou a supporté un certain déplacement vers une plus grande participation, tant dans le marché interne qu'à l'exportation.

Capacité installée, production et degré d'utilisation
de l'infrastructure productive de l'activité du séché

Cadre n° 6

Années	Nombre de fabriques	Capacité Tonnes/ mois	T./ an	Production tonnes	Capacité utilisée %
1978	5	64	768	6 965	
1979	8	146	1 752	16 949	
1980	12	586	7 032	13 861	
1981	16	824	9 888	12 896	
1982	20	1 152	13 824	15 168	
1983	21	1 792	21 504	11 150	51,85
1984	20	1 082	12 984	16 870	129,92

Capacité installée, production et degré d'utilisation,
de l'infrastructure productive de l'industrie de la
consERVE

Cadre n° 4

Années	Nombre de fabriques	Capacité boîtes/ jour	b./ an	Production boîtes	Capacité utilisée %
1976	34	48 784	9 756 800	2 123 879	21,8
1977	37	51 467	10 293 400	2 933 971	38,5
1978	44	66 591	13 318 200	3 518 809	26,4
1979	63	91 504	18 300 800	4 779 486	26,1
1980	72	122 963	24 592 600	8 122 686	33,0
1981	87	176 588	35 317 600	7 938 470	22,5
1982	92	185 279	36 655 800	3 837 860	10,5
1983	93	188 277	37 645 400	1 936 194	5,1
1984	94	173 857	35 640 685	2 716 993	7,6

Capacité installée, production et degré d'utilisation
de l'infrastructure productive de l'industrie de la
farine de PECHE PEROU

Cadre n° 7

Années	Capacité installée		Production tonnes	Capacité utilisée %
	Tonnes/ heure	T./ an		
1976	4 443	7 108 800	849 726	12,0
1977	4 388	7 020 800	447 384	6,4
1978	3 805	6 088 000	585 896	9,6
1979	3 805	6 088 000	485 140	8,0
1980	3 805	6 088 000	272 143	4,5
1981	3 805	6 088 000	345 706	5,7
1982	3 745	5 992 000	428 475	7,2
1983	2 995	4 792 000	84 615	1,76
1984	2 995	4 792 000	152 330 *	3,17

Capacité installée, production et degré d'utilisation
de l'infrastructure productive de l'industrie du
congelé

Cadre n° 5

Années	Nbre de fabriques	Capacité installée		Production tonnes	Capacité utilisée %
		tonnes/ jour	t./ an		
1976	12	587	117 400	15 179	12,9
1977	14	747	149 400	13 785	9,2
1978	10	753	150 600	26 716	17,7
1979	24	1 601	320 200	33 324	10,4
1980	30	1 686	337 200	30 603	9,1
1981	29	1 762	352 400	21 384	6,1
1982	37	1 879	375 800	11 207	3,0
1983	39	1 275	255 500	49 824	19,5
1984	40	932	193 400	156 444	79,7

(*) Chiffre préliminaire

PRODUCTION POUR LA CONSOMMATION HUMAINE DIRECTE
1973 - 1984
(en milliers de tonnes)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
EXTRACTION												
-Frais ou réfrigéré	160	140	126	131	170	176	177	156	147	160	152	213
-Pour conserves	65	83	74	98	160	238	345	567	566	314	115	143
-Pour congelés	59	80	74	93	128	191	201	220	106	53	79	209
-Pour sec-salé	11	45	17	12	17	14	36	28	32	41	33	51
TRANSFORMATION												
-De conserves	28	30	28	32	50	65	85	141	140	64	26	45
-De congelés	37	45	41	50	68	97	117	97	45	22	50	156
-De sec-salé	5	8	7	6	8	7	17	14	14	17	15	27

Source : Ministère de la Pêche - Bureau Sectoriel de Statistiques

7- CAPTURES ET UTILISATION

Comme on peut voir dans le cadre suivant, l'extraction de la pêche au Pérou a souffert en 1972 de la diminution de l'anchois, et à partir de là, n'a pu récupérer les niveaux atteints en 1970, avec 12 277 000 tonnes, dans lesquelles l'anchois constituait l'espèce la plus capturée de la pêche mondiale.

TOTAL D'EXTRACTION PAR ESPECES
1970 - 1984
(en milliers de tonnes)

Années	Anchois	Sardine	Colin	Saurel	Maquereau	Thon	Machet	Autres	Total
1970	12 277	0	17	5	9	57	20	95	12 181
1971	10 270	6	26	9	10	73	23	81	10 504
1972	4 447	6	12	19	9	64	30	70	4 657
1973	1 513	132	133	43	65	35	45	324	2 290
1974	3 522	73	109	129	63	7	17	139	4 120
1975	3 079	63	85	38	23	5	3	113	3 409
1976	3 863	175	93	54	40	4	2	106	4 337
1977	792	871	107	505	46	6	5	159	2 491
1978	1 187	1 244	303	387	112	5	6	186	3 439
1979	1 363	1 727	93	152	118	7	0	179	3 639
1980	720	1 480	159	123	59	7	1	148	2 697
1981	1 225	1 183	69	38	33	9	8	136	2 701
1982	1 720	1 451	33	60	18	10	3	152	3 453
1983	118	1 172	4	75	23	14	3	125	1 534
1984	23	2 424	10	189	100	22	2	193	2 553

Source : Ministère de la Pêche

L'année suivante, si l'on n'a pas atteint le volume de l'année antérieure, on est arrivé à extraire 10 504 000 tonnes de poisson, l'anchois constituant les 98 % du total. Cependant, à partir de cette année, le volume total de captures descendit notablement, en pêchant dans les années suivantes 4,6, 2,2, 4,1, 3,4 et 4,3 millions de tonnes, l'anchois représentant 90 % de la capture.

En 1977, la capture de l'anchois tombe à 792 000 tonnes, mais d'autre part, on capturait 871 000 tonnes de sardines, avec lesquelles, depuis plus de dix ans, on pêche une espèce en quantités supérieures à l'anchois, et à partir de maintenant, commence une abondance relative de la sardine, et l'anchois se pêche en quantités plus ou moins voisines de la sardine -jusqu'en 1982- pour après disparaître pratiquement, ceci dû au changement dans les appareils de pêche (filets).

Conjointement avec la sardine, les autres espèces augmentent -comme le saurel et le maquereau- qui ont d'importantes possibilités d'exploitation commerciale aux fins de consommation humaine directe. On capture aussi plus de 20 espèces de valeur commerciale, mais en quantités peu significatives.

Pour autant que la sardine soit similaire à l'anchois, du fait que c'est une espèce pélagique qui se présente en grands bancs à faible profondeur dans les environs du littoral péruvien, le système de pêche avec des filets circulaires est identique et facile à réaliser avec les "bolicheras" d'anchois. Cependant, pour pêcher de façon sélective la sardine et éviter la dégradation de l'espèce, il devenait nécessaire de changer les "agrès de pêche".

L'anchois adulte a aux environs de 12 cm de long, tandis que la sardine atteint 30 cm. Il est évident que si on prétendait pêcher la sardine avec des filets pour l'anchois, on courrait le risque de capturer en outre la sardine non-adulte, avec les résultats suivants négatifs pour les pêches futures.

Cette modification dans les agrès de pêche est lente et progressive. Alors qu'en juillet 1980, il existait 28 embarcations avec des filets pour la sardine et 135 avec des filets pour l'anchois, en décembre 1981, ce nombre passa à 147 pour les embarcations avec filets pour la sardine, bien qu'il reste 31 embarcations avec filets pour l'anchois. Dans ce même laps de temps, les embarcations qui utilisaient les filets mixtes (sardine-anchois) passaient de 126 à 132 embarcations, avec la particularité que 80 % d'entre elles avaient un équipement 25 % pour la sardine -en juillet 1980-, et se renouaient, arrivant à fin 1981 à 85 % de ces embarcations avec des agrès à 75 % pour la sardine.

Les systèmes d'extraction varient conformément à l'espèce que l'on prétend capturer. La pêche d'encercllement est la plus fréquente dans la pêche industrielle qui pêche majoritairement la sardine. Le système "long-line" est celui qu'utilisent les embarcations qui se consacrent à la capture du

thon (big eye, yellow fin), tandis que la pêche à la traîne (en eau moyenne ou de fond) est celle qu'emploie la flotte soviétique, qui capture principalement saurel et maquereau.

La pêche d'encerclement se réalise majoritairement entre 10 et 30 milles avec des barques et "bolicheras" de 80 à 350 tonnes de capacité de magasinage, avec des instruments de navigation et un équipage moyen de 12 hommes. Ces embarcations ne font pas de pêche en profondeur.

La pêche à la traîne donne lieu à des conventions avec les autres pays qui possèdent une flotte avec ces caractéristiques. Ils opèrent au large des eaux territoriales, mais ils ont une grande autonomie de navigation et des instruments sophistiqués. Leur équipage moyen est de 35 hommes et leur capacité de magasinage oscille entre 600 et 2 000 tonnes, pouvant pêcher à quelque profondeur que ce soit. Beaucoup de ces bateaux de pêche à la traîne sont aussi des usines principalement équipées dans l'optique de la congélation.

La pêche artisanale se situe près de la côte ou dans les rochers en eau de faible profondeur. On n'utilise pas les instruments et son équipage est minimal. Elle s'identifie dans sa totalité avec la pêche pour la consommation directe à l'état frais. A la fin de 1982, il y avait 4 500 embarcations de ce type, opérant pour plus de la moitié d'entre elles dans les ports des départements de Piura et Lima. Les types d'agrès de pêche sont aussi venus transformer le système de conservation à bord, bien que les barques de pêche à l'anchois n'utilisent pas ce système. Du fait du grand investissement que requiert cette transformation, celle-ci a été assez lente, ce qui entraîne encore actuellement une quantité considérable de poissons qui doit être destinée à la fabrication de farine.

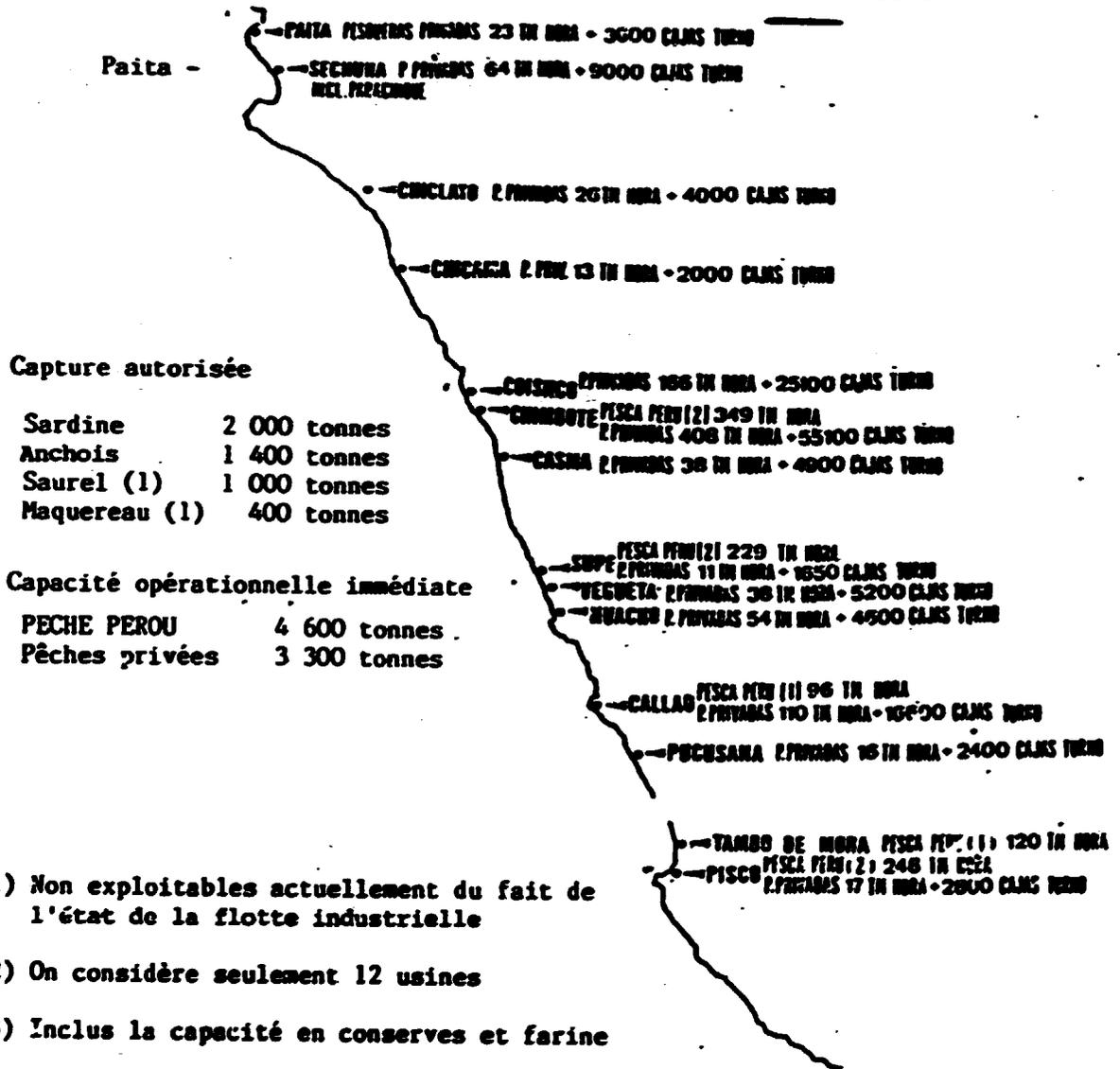
Dans les dernières années, un peu plus des deux tiers de la capture ont été destinés à cette fin. Du reste de la capture -qui est apte pour la consommation humaine- la majeure partie a été acquise par les usines de conserves pour la fabrication de poisson en conserve. Un volume moindre est destiné à l'industrie de la congélation, et quelque 120 000 tonnes sont destinées à la consommation à l'état frais ; la quasi totalité de ce volume provient de la pêche artisanale.

A partir du second semestre 1982, le Pérou se voit affecté par un des phénomènes de "El Nino", de la plus grande intensité de son histoire, qui occasionna des inondations dans le nord, la sécheresse dans le sud, l'approfondissement des bancs de poissons, et affecta le processus normal de reproduction des principales espèces maritimes, du fait que par l'élévation de température, les larves et les oeufs se perdaient.

L'approfondissement des bancs de sardines à plus de 60 mètres les rend inaccessibles aux filets d'encerclement, privant l'industrie de sa matière première principale. Mais non seulement "El Nino" affecte les ressources, mais encore l'exploitation qui devient incorrecte.

Situation des ressources et leur utilisation industrielle

Conserves et farine



- (1) Non exploitables actuellement du fait de l'état de la flotte industrielle
- (2) On considère seulement 12 usines
- (3) Inclus la capacité en conserves et farine

Source : "L'activité de pêche au Pérou"
Société Nationale des Pêches - Juillet 1985-

Pesqueras Privadas = Pêches privées
Cajas Turno = Caisses par poste

Par exemple, l'exploitation est incorrecte du fait qu'il existe encore des embarcations avec des filets pour anchois et sans système de froid, qu'il n'existe pas un système d'information national sur les conditions marines et la localisation des bancs, et que l'investigation des ressources reste insuffisante, et que l'IMARPE apparemment ne possède pas les ressources économiques suffisantes pour mobiliser ses embarcations d'investigation avec la fréquence nécessaire.

En tout cas, les moyens recommandables pour optimiser l'extraction seraient : augmenter l'investigation des ressources et implanter un système national d'information sur les conditions de pêche ; en outre, on doit convertir et équiper la flotte de façon adéquate et encourager la pêche en eau moyenne pour utiliser les espèces sous-exploitées, en développant les accords bilatéraux avec d'autres pays pour l'exploitation rationnelle des ressources.

8. LA COMMERCIALISATION

8.1. Le marché interne

Le poisson est un aliment d'usage répandu dans la population péruvienne et fait partie du régime alimentaire. Sa consommation se trouve localisée géographiquement dans la frange côtière et dans l'Amazonie. Par contre, dans la sierra, la consommation de poisson est très basse.

Le niveau de consommation par tête du poisson fluctue entre 10 et 13 kg par habitant et par an ; le niveau le plus haut fut atteint en 1984 avec 14 kg. Ce niveau n'indique pas précisément que le Pérou soit un pays de pêche, en fonction de la perspective de la consommation. Nous rencontrons une grande différence si nous comparons cette consommation par tête avec celle du Japon, qui est supérieure à 60 kg.

La consommation de poisson frais représente aux environs de 80 % de la consommation totale de poisson, ce qui indique en outre que la plus grande concentration de consommation de poisson est dans la zone côtière. La consommation de congelé est peu significative, malgré l'importante croissance atteinte en 1984. La consommation de conserves de poisson ne montre pas d'augmentation dans les dernières années ; ceci résulte du prix du produit qui empêche une consommation massive au Pérou.

Le secteur de la pêche dégage un emploi important dans la fourniture de viande au niveau national, constituant aux environs de 35 % de la demande totale, dépassant habituellement les niveaux atteints par les viandes de boeuf et de porc. Son importance est plus notoire si nous considérons que le poisson est meilleur marché que les viandes que consomme la population.

Du point de vue des bénéfices nutritionnels, dans chaque 100 grammes des parties comestibles, la valeur protéique du poisson est

en moyenne de 20 grammes. Cette contenance en protéines est supérieure à celle des viandes de poulet, porc et autres, et légèrement moindre de 1,3 gramme à celle de la viande de boeuf.

8.1.1. POISSON FRAIS

C'est la plus grande consommation au niveau national. Presque la totalité de ce volume provient de la pêche artisanale. De 1977 à 1982, la consommation de poisson frais se maintient entre 160 000 et 180 000 tonnes. En 1983 -année de "El Nino"-, elle descend à 152 000 tonnes, et l'année suivante, 1984, elle augmente notablement, atteignant 213 000 tonnes.

Les espèces de plus grande consommation à l'état frais sont : le saurel, le mullet et le "cojinoba" ; et de moindre consommation moyenne : la "lorna", le "tollo", le maquereau et les moules. Les principaux ports de débarquement sont : Paita, Huacho, Pisco, Callao et Chimbote.

Vis à vis de la consommation des produits de la pêche continentale, la consommation de poisson frais en Amazonie prédomine, se détachant à Iquitos avec plus de 2 000 tonnes et à Pucallpa avec plus de 1 000 tonnes.

La métropole de Lima consomme aux environs de 40 % du total national de poisson frais. La majeure partie de ce volume est commercialisée à travers le Grand Marché Pêcheur de Lima où journalièrement se commercialisent approximativement 150 tonnes.

8.1.2. POISSON CONGELE

La consommation de poisson congelé n'est pas significative. Dans la décade des années 70 -et jusqu'en 1981- la moyenne de consommation au niveau national est de 11 000 tonnes annuelles. En 1982, elle descend à 7 000 tonnes, l'année suivante, elle arrive à 9 000, et en 1984, atteint presque 20 000 tonnes.

Cette importante augmentation atteinte en 1984 est due en grande partie à la campagne d'abaissement des prix de la sardine, qui commença dans le mois de juillet, avec le but d'augmenter la consommation de l'espèce de plus grande capture, laquelle, à bas prix, pourrait arriver à la population de moindres ressources.

Dans cette campagne intervinrent le Ministère des Pêches (MIPE), l'Entreprise Péruvienne de Services de Pêche (EPSEP) et la Société Nationale de Pêche (SNP). On utilisa pour la distribution les 100 points de vente que compte EPSEP et quelques camions frigorifiques situés stratégiquement. La campagne commença le 12 juin, avec un prix de vente au public de 260 sols par kilo.

CONSUMMATION PAR TETE DE POISSON SELON LE TRAITEMENT INDUSTRIEL
(kg/habitant - X année)

LIGNE ANNEE	FRAIS REFRIGERE	CONSERVES	CONGELE	SEC-SALE	TOTAL
1970	8,0	1,1	0,1	0,6	9,8
1971	8,6	1,2	0,1	0,3	10,3
1972	8,9	1,4	0,1	0,2	10,8
1973	10,9	1,4	0,2	0,3	12,8
1974	9,3	1,4	0,5	0,5	11,6
1975	8,1	1,5	0,6	0,4	10,7
1976	8,2	1,7	0,4	0,3	10,7
1977	10,4	1,4	0,8	0,5	13,0
1978	10,5	1,4	0,5	0,4	12,8
1979	9,5	1,5	0,5	0,4	11,8
1980	9,3	2,2	0,8	0,5	12,8
1981	8,7	1,6	0,6	0,5	11,4
1982	8,7	1,5	0,5	0,7	11,4
1983	8,7	1,2	0,5	0,7	11,1
1984	11,3	1,2	1,0	0,8	14,3

Source : Bureau Sectoriel de Statistiques - Ministère de la Pêche

Parmi les aspects négatifs, nous constatons que beaucoup de gens n'ont pas l'habitude d'acheter du poisson congelé, parce qu'ils pensent que la congélation est très postérieure à la capture. Il faut instruire le public afin qu'il sache que le poisson peut se présenter au marché avec une excellente qualité.

Quand commença la publicité par télévision, tous les points de vente ne disposaient pas du produit, ce qui créa un malaise. Postérieurement, on observa peu d'intérêt chez les commerçants concessionnaires des points de vente qui, avec une marge de 14 % seulement, obtenaient 36 soles par kg, pendant qu'avec un kilo de saurel, ils gagnaient le triple. Il a fallu augmenter la marge à 160 soles par kg, et pour ne pas altérer le prix, la Société de Pêche accepta de subventionner 100 soles par kg en faveur de EPSEP.

En ce qui concerne la publicité, dont la durée dépassait les 90 jours, on estime qu'elle eut des résultats insuffisants pour essayer une campagne d'introduction. Cependant, cet aspect requiert des sommes d'argent importantes si nous prenons en compte que la Société de Pêche investit en publicité plus de 150 000 dollars.

Jusqu'avant la campagne, la consommation de poisson au Pérou n'atteignait pas les 1 000 tonnes mensuelles ; durant cette campagne, elle évolua en croissant, atteignant 2 317 tonnes en juillet, 2 828 tonnes en septembre et 3 326 tonnes en décembre.

Des 13 installations frigorifiques de pêche régionales que compte l'EPSEP au niveau national, ceux de plus grand volume de vente sont : Lima-Callao,

Cuzco, Huancayo et Ayacucho ; et ceux de moindre vente : Arequipa, Huanuco, Cajamarca et Tacna.

8.1.3. POISSON DE CONSERVE

La consommation de poisson de conserve au Pérou fluctue entre 20 et 30,000 tonnes, avec l'exception de l'année 1980 dans laquelle on a atteint 38,000 tonnes. A partir de cette année, la consommation a été en diminuant ; ainsi nous voyons qu'en 1981, la consommation fut de 24,000 ; en 1983, elle baissa à 19,000 tonnes et en 1984, elle a atteint 21,000 tonnes.

Cette diminution de consommation du poisson en conserve est un effet logique qui se produit du fait des augmentations continuelles des prix, qui sont occasionnées à leur tour par le problème de l'emballage de fer blanc, ce que nous avons déjà indiqué antérieurement.

Dans les dernières années, on en est venu à analyser la possibilité d'introduire de façon massive des conserves de poisson en emballages institutionnels. Le produit dans ces emballages atteint presque 2 kg en contenu net, et l'incidence de l'emballage dans le coût total est inférieure à 30 %, à la différence de l'emballage traditionnel qui atteint 60 %. La distribution peut être dirigée vers les institutions, hôpitaux, restaurants, force armée, centres de réclusion, restaurants populaires et clubs de dames. Le moindre prix est évident et peut signifier une alternative viable. Ainsi, seuls resteraient à solutionner quelques problèmes techniques, puisque très peu d'établissements ont réussi à optimiser le stérilisé dans ce type d'emballage si grand.

Le produit de plus grande consommation en conserve est celui appelé "grated" (broyé) dans l'huile, qui est à la fois celui de moindre prix.

8.1.4. POISSON SEC-SALE

Jusqu'à 1979, la consommation nationale de poisson sec atteignait à peine 7,000 tonnes annuelles ; à partir de 1980, elle commence à augmenter, arrivant à 11,000 tonnes en 1983. La meilleure croissance est atteinte en 1984, dans laquelle la consommation arrive à 15,000 tonnes.

La plus grande consommation correspond à la côte nord et la principale espèce en consommation est le maquereau. A un moindre degré, on consomme également : le mullet, la "guitarra", la raie et le colin.

A la veille de la Semaine Sainte, la commercialisation augmente pour le filet de chien de mer sec-salé, lequel est un excellent suppléant de la traditionnelle morue, et sa distribution s'oriente vers les principales villes du pays.

Il existe aussi une consommation de relative importance en Amazonie avec des espèces qui sont typiques de la zone. Les villes les plus représentatives de cette consommation de l'Amazonie sont Pucallpa et Iquitos.

8.1.5. FARINE ET HUILE

Les ventes de farine de poisson au niveau national sont de l'ordre de 10,000 tonnes mensuelles, qui sont destinées aux fabricants d'aliments composés, avec un taux de protéine qui fluctue entre 60 et 65 %.

Les volumes de commercialisation interne d'huile crue de poisson fluctuent entre 3,000 et 8,000 tonnes mensuelles, et sont destinés aux compagnies oléagineuses qui transforment le cru en semi-raffiné, et postérieurement en hydrogéné pour la consommation humaine.

8.1.6. CONSOMMATION DE VIANDES

Un des problèmes fondamentaux que le pays aura à résoudre dans le futur est de solutionner son approvisionnement en viandes. En ce sens, il est nécessaire d'analyser le comportement de l'offre et la consommation de poisson par rapport à celle de viandes rouges et d'oiseaux.

La consommation de viandes dénote une modification dans sa structure, car il apparaît une plus grande croissance dans le poisson et les oiseaux par rapport aux viandes rouges. La consommation d'oiseaux est approximativement de 180,000 tonnes par an, alors qu'il y a dix ans, elle était de 130,000 tonnes. Le total de viandes rouges se maintient pratiquement stationnaire, fluctuant entre 220,000 et 230,000 tonnes par an.

De ce total, 42 % correspondent à des viandes de boeuf, 26 % de porc, 11 % de mouton, 4 % de chèvre, et le reste correspond à d'autres viandes, avec prédominance de viandes issues du porc.

La métropole de Lima capte en moyenne 40 % de la consommation totale de poisson, 32 % de viandes rouges et 60 % d'oiseaux, constituant le marché le plus important des viandes au niveau national.

Pour cet aspect nutritionnel, dans le contenu par 100 g de parties comestibles, la valeur protéique de la viande de boeuf est de 21,3 g, de mouton de 16,0 g et de porc de 14,4 g, dans les oiseaux, elle est de 19,9 g, et dans le poisson, elle varie selon chaque espèce, mais on considère qu'en moyenne, elle est de 20 g. Par exemple, pour le corbeau de mer, elle est de 19,5, pour la "cojinoba" de 20,2, pour la "lorca" de 19,7 et pour le thon, de 23,4 g.

En fonction des renseignements qui viennent d'être indiqués, on saisit la nécessité de modifier l'actuel schéma de consommation de viandes, en fonction de l'utilisation maximale des produits hydrobiologiques, compte tenu des avantages nutritifs et économiques, et principalement en raison du volume de l'offre.

Si nous analysons les demandes de poisson par tête au niveau national par rang d'âges, nous constatons qu'il existe un déficit notable dans les âges mineurs, atteignant un point critique précisément dans l'âge scolaire.

Selon informations du Bureau sectoriel de planification du MIPE, dans les quatre premières années de vie, il faut 30 g par habitant et par jour, ce qui en fait correspond à 15 g. De 10 à 14 ans, il faut 60 g par jour, cependant la consommation descend à 12,6 g. De 15 à 19 ans, il faut 60 g et il se consomme seulement 10,8 g. De 20 ans à plus, il faut aussi 60 g, et on ne trouve seulement que 46 g.

Il est nécessaire de promouvoir la consommation des espèces de capture plus importante -sardine, saurel, maquereau- tant à l'état frais qu'à l'état congelé. Ces espèces peuvent se vendre au détail à des prix réduits. En congelés, on doit apporter une attention spéciale à la zone andine, dont le niveau de consommation est minimal, malgré l'existence d'un réseau d'installations frigorifiques de bonne capacité dans cette zone.

Pour obtenir cela, il est nécessaire d'offrir une éducation orientée vers la consommation de poisson. Il faut motiver la population pour qu'elle préfère ce produit nutritif aux autres qui sont plus chers et inférieurs au regard de leur contenu alimentaire.

8.2. Les exportations

La production de l'industrie de transformation est tellement supérieure à la capacité de consommation interne que la grande partie de la production de la pêche doit être destinée à l'exportation. De nombreuses années d'expérience dans ce domaine et le développement permanent de la technologie ont permis à la nation de gagner un prestige mérité à l'étranger.

Jusqu'à la décennie de 60 et aux débuts de la décennie de 70, le Pérou était plus connu pour ses exportations de farine de poisson, étant arrivé à contrôler plus de 40 % des exportations mondiales de ce produit. C'était l'époque de la prédominance absolue de l'anchois dans la mer. Dans la décennie de 60 s'est consolidée aussi l'activité d'un petit groupe

d'entreprises de conserves spécialisées dans la fabrication de conserves de thon, lesquelles exportaient principalement vers le marché européen.

Depuis 1976, motivées par l'apparition d'espèces marines aptes à la conserverie et par une politique d'incitation à l'exportation non traditionnelle, plus de 50 entreprises s'établirent sur le littoral péruvien pour s'adonner à la production de poisson en conserve. Le Pérou commença la décade de 80 avec une capacité installée dix fois supérieure aux possibilités de consommation interne, ce qui orienta l'activité de la conserverie principalement vers l'exportation, augmentant l'apport de devises du secteur.

Pour pouvoir apprécier l'importance relative de chaque sous-secteur, dans le cadre suivant on a noté les chiffres correspondants en dollars des exportations, comme entrée de devises, pris par rubriques de l'activité de la pêche et en comparaison aux autres rubriques fondamentales des exportations péruviennes.

ENTREE DE DEVISES, SELON LES POSTES ECONOMIQUES

CADRE N° 9

(millions de dollars)

es	1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983		1984	
	US \$	%														
TOTAL	1 633,8	100,0	1 895,9	100,0	3 641,7	100,0	4 240,8	100,0	3 678,1	100,0	3 453,1	100,0	2 990,3	100,0	3 096,0	100,0
Industrie	230,0	14,1	262,9	13,9	364,4	10,0	328,8	7,7	383,3	10,4	370,9	10,7	170,0	5,7	253,1	8,2
Industrie minière	195,6	12,0	183,0	9,7	222,4	6,1	192,0	4,5	193,5	5,3	226,3	6,5	83,5	2,8	136,0	4,4
Industrie textile	2,5	0,1	2,2	0,1	22,0	0,6	3,5	0,1	0,9	-	10,6	0,3	0,5	-	14,2	0,4
Industrie congelée	12,6	0,8	36,1	1,9	33,1	0,9	30,2	0,7	21,8	0,6	30,4	0,9	57,5	2,0	54,4	1,8
Industrie conserves	17,8	1,1	38,3	2,0	80,0	2,2	89,5	2,1	139,7	3,8	88,3	2,6	24,2	0,8	35,8	1,1
Industrie autres	1,5	0,1	3,3	0,2	6,9	0,2	13,6	0,3	27,4	0,7	15,3	0,4	4,3	0,1	12,7	0,4
Culture	331,7	20,3	273,6	14,5	395,4	10,9	290,7	6,9	191,1	5,2	283,4	8,2	206,4	6,9	195,5	6,3
Industrie minière	16,8	1,0	27,2	1,5	37,0	1,0	34,6	0,8	39,9	1,1	38,1	1,1	25,3	0,8	51,6	1,7
Industrie agricole	896,9	54,9	903,6	47,9	1 626,4	44,7	2 068,5	48,8	1 777,5	48,3	1 380,9	40,0	1 556,6	52,1	1 437,6	46,4
Industrie textile	37,6	2,3	177,0	9,4	553,9	15,2	768,9	18,1	674,8	18,3	763,6	22,1	601,4	20,1	589,1	19,0
Industrie facture	113,0	6,9	229,9	12,2	648,0	17,8	732,9	17,3	595,0	16,2	605,9	17,6	420,7	14,1	557,6	18,0
Industrie autres	7,8	0,5	11,7	0,6	16,6	0,4	16,4	0,4	16,5	0,5	10,3	0,3	9,9	0,3	11,5	0,4

Note : Chiffre non significatif

Source : Banque Centrale de la Réserve du Pérou - BCRP

9. LE PROBLEME DES INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

L'exécution des investigations scientifiques et technologiques dans les domaines de la pêche est d'importance significative pour son développement

du fait que le Pérou y a attaché une spéciale attention. L'Institut de la Mer du Pérou a réalisé des études scientifiques tant des eaux maritimes que continentales ; l'Institut Technologique de la Pêche est une entité qui se charge de l'exécution des investigations technologiques. D'un autre côté, il convient de signaler que l'Université péruvienne, de façon particulière et moyennant une convention, réalise diverses investigations au niveau national.

Durant les dernières années, on a obtenu des gains significatifs dans le domaine scientifique et technologique en eaux maritimes et continentales, parmi lesquels il faut mentionner la détermination de la biomasse et les niveaux de capture possible des principales ressources de pêche, comme la mise en opération du bateau d'investigation Humboldt, qui a effectué à la date présente 4 programmes d'investigation des ressources pélagiques et démersales, opérations EUREKA, obtention de nouveaux produits de consommation humaine directe et gains positifs sur l'élevage et la reproduction d'espèces de pêche en eaux continentales.

Nonobstant les importants gains atteints qui ont été signalés dans le paragraphe antérieur, les investigations au Pérou se trouvent encore à l'état débutant par rapport à l'immense volume et la variété de ressources de pêche de source marine et continentale, sans compter une connaissance adéquate scientifique et technologique des espèces hydrobiologiques. La réalisation de ces investigations permet qu'on établisse les causes et les effets de la richesse marine et continentale, afin de déterminer les normes nécessaires pour l'exploitation rationnelle des ressources de la pêche.

Actuellement, beaucoup de projets d'investigation qui sont arrivés à exécution correspondent aux demandes du secteur, mais néanmoins, un nombre significatif d'entre eux ont connu des limitations dans leur processus de développement. Ces interruptions généralement sont dues au manque de ressources financières, de personnel spécialisé, d'équipements spécialisés et sophistiqués, qui ne permettent pas un accomplissement adéquat des buts et objectifs tracés dans les programmes d'investigation, qui sont projetés pour une période déterminée.

Il convient de noter que l'infrastructure et l'équipement des investigations de pêche se trouvent centralisés à Lima et Callao, ce qui rend difficile la réalisation des études au niveau national, à l'exception des bassins pour l'aquaculture qui sont situés dans des régions de stratégie de pêche.

D'un autre côté, la répartition de périodes pour l'investigation est souvent inadéquate et limitée pour l'exécution de programmes d'investigation qui s'élaborent souvent sans la coordination nécessaire ou la planification, ce qui provoque une dispersion des efforts humains, matériels et financiers qui sont maigres.

Enfin, il convient de noter que les études ont été orientées principalement vers le milieu maritime, étant toutefois étendues dans ces dernières années vers la réalisation de projets relatifs aux eaux continentales, afin de pousser le développement de la pêche intégrale dans les diverses régions du pays.

10. INVESTISSEMENTS EN INSTALLATIONS DE PECHE DANS LES DERNIERES ANNEES

Dans les dernières années, se sont présentés des facteurs économiques et financiers qui ont conditionné l'action dans le secteur de la pêche. Il faut signaler, parmi les principaux :

- Récession économique mondiale ;
- Contraction des exportations péruviennes de produits non traditionnels ;
- Présence d'offres de produits d'autres pays dans des meilleures conditions de qualité et de vente ;
- Conditions de travail inadéquates dans les industries ;
- Austérité dans les dépenses publiques.

Néanmoins, dans la pêche péruvienne, on a réalisé d'importants investissements résultant de l'appui que le gouvernement a apporté au secteur, principalement dans la période 1980-1982, dans laquelle les investissements s'élevèrent à un montant estimé de 50,950 millions de soles ; il faut signaler que ceux-ci ont été réalisés avec l'effort des entités des secteurs public et privé, dans le but d'améliorer la structure productive et l'usage rationnel des ressources.

A. SECTEUR PUBLIC

Le Gouvernement péruvien, comme secteur public, à travers ses entités et organismes en relation avec la pêche, a réalisé d'importants investissements dans la période 1980-1985, en appui à la pêche maritime, tant au niveau artisanal qu'industriel, et à la pêche continentale. Dans le

domaine de la pêche maritime, les travaux les plus significatifs se sont rapportés à la construction et l'équipement de complexes de pêche, tels que des terminaux frigorifiques et des marchés plus importants, lesquels aidèrent à obtenir une effective optimisation des ressources de la pêche et un approvisionnement soutenu en poisson de la population ; ainsi on a effectué la construction de quais, de docks flottants et de marchés artisanaux, lesquels sont au service des pêcheurs et sous leur administration directe. D'un autre côté, les investissements réalisés dans le domaine maritime se sont orientés aussi sous l'impulsion des investigations scientifiques et technologiques, particulièrement dans ce qui a rapport à l'évaluation des ressources, l'océanographie et des nouvelles formes d'utilisation des ressources de pêche.

De la même manière, en rapport avec la pêche continentale, on vient de promouvoir la consommation de pêche au niveau régional à travers la construction et l'équipement de centres de ravitaillement d'oiseaux et d'alevins, comme celui d'Aguashillacu (San Martin), Totarani (Arequipa), Curibaya (Tacna), Namora (Cajamarca) et Coina (La Libertad), la construction de fermes piscicoles situées à l'intérieur du pays, orientées vers l'élevage commercial de haute valeur, comme la truite dans la montagne, le "paiche" et le "tilapia" dans la forêt, principalement, qui, actuellement, va donner un résultat assuré.

D'un autre côté, il convient de noter que des investissements publics dans la période d'analyse au niveau des organismes investisseurs, environ 64 % ont été effectués par le ministère du Secteur, tandis que le solde (35 %) par des institutions et des organismes décentralisés de l'administration publique de la pêche.

B. SECTEUR PRIVE

En ce qui concerne l'investissement privé, il a atteint durant cette période d'analyse un montant équivalent à l'investissement public qui a été réalisé d'un côté du fait de l'activité extractive dans l'adaptation du magasinage et des agrès de pêche, embarcations de pêches industrielles devant capturer des ressources pour la consommation humaine directe, comprises dans un plan de rationalisation qui est venu à exécution à partir de 1980,- et de l'autre du fait de l'installation de nouvelles unités productives pour l'élaboration de conserves, congelé et sec-salé de poisson.

L'investissement dans l'extraction s'est élevé dans cette période à un montant qui a permis d'augmenter le nombre d'unités adéquates avec un type de conservation à bord, de 28 existant en juillet 1980

à 260 en décembre 1982, et du même nombre initial à 239 embarcations avec des filets propres à la pêche destinée à la consommation humaine directe. De tels investissements réalisés furent orientés principalement vers l'acquisition d'équipements de systèmes de réfrigération RSW (Refrigerated sea water) et CSW (Chilled sea water) pour la conservation du poisson à bord, ainsi que le conditionnement du magasinage avec des isolants synthétiques et l'acquisition de caisses pour le chargement du poisson à bord, ainsi que le changement progressif des filets avec des toiles optimales pour la capture des ressources.

En ce qui concerne l'investissement privé dans l'activité de transformation, il a été orienté principalement vers l'installation de nouvelles unités de production de pêche, ce qui s'est traduit par l'augmentation d'entreprises durant ces années, de 20 en conserves, 7 en congelé et 8 en sec-salé ; ce qui a entraîné l'augmentation des capacités installées de production par jour de 49 %, 11 % et 96 % respectivement dans ces dites industries ; même l'investissement fut aussi utilisé à l'acquisition de biens de capital, et travaux publics dans les entreprises déjà constituées.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 1985-1990

MILLIONS DE SOLES DE 1984

SECTEURS

<u>ANNEE</u>	<u>AGRICULTURE</u>	<u>PECHE</u>	<u>TOTAL POUR TOUS LES SECTEURS</u>
1985/90	4 338 947 (17,2 %)	189 575 (0,75 %)	25 204 904 (100 %)
1985	720 847	5 900	3 833 908
1986	732 530	25 435	4 051 633
1987	729 470	32 500	4 327 495
1988	712 000	35 900	4 283 770
1989	731 000	38 600	4 276 075
1990	741 000	36 500	4 432 023

Taux de change : 3.566 / US \$

Source : IMP-DEPE - D.P.M.

Inclus financement interne et externe

11. OPPORTUNITES DE COOPERATION INTERNATIONALE, REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

La mise en marche du processus de développement national à moyen et long terme pose, entre autres nécessités, le transfert de technologie, la capacité de la main d'oeuvre et des ressources matérielles de tout type qu'il est difficile de couvrir, étant donné les insuffisances existantes.

C'est la raison pour laquelle la coopération technique internationale joue un rôle très important comme complément au développement socio-économique, plus encore si l'on tient compte des limitations propres de la crise économique.

Quelques uns des projets en marche en 1985 dans le cadre de la Coopération Internationale dans le domaine des pêches sont :

- A. "Projet de coopération péruvienne-allemande d'investigation de la pêche", qui a pour objet le développement de paramètres pour l'évaluation des populations d'anchois et sardine, touchant la période 1981/1986.
- B. Projet O.E.A. pour l'étude de la productivité primaire et la contamination des eaux côtières du Pérou - 1986/1987 -.
- C. Convention SELA-BID pour l'évaluation de la sardine, saurel et maquereau dans le Pacifique sud-oriental, englobant le Pérou, l'Equateur et le Chili.
- D. Convention avec la BID pour le renforcement institutionnel de l'IMARPE -1985/1986-.

D'autre part, on se trouve en démarche avec le PNUD pour les affaires suivantes :

- A. Programme d'Agriculture (PNUD-IMARPE)
- B. Promotion de la consommation (PNUD - EAO - ITP - MIPE).

PERSPECTIVES DE LA COOPERATION TECHNIQUE

Dans le domaine spécifique de la coopération technique et de la formation, on prévoit de discuter des accords de coopération technique avec des pays et organisations internationales, afin de compléter le développement équilibré des pêcheries et de développer des programmes de formation et d'évaluation technique des ressources humaines qui travaillent dans les diverses activités de la pêche, en positionnant son organisation.

12. DEFINITIONS DE LA POLITIQUE DE LA PECHE ET DES PERSPECTIVES POUR LE COURT TERME

La politique sectorielle pour le court terme est orientée vers l'obtention

d'un réordonnement et d'un développement équilibré des diverses activités de la pêche dans le cadre d'une exploitation rationnelle des ressources hydrobiologiques, constituant la production d'aliments pour le ravitaillement interne, la première priorité du secteur.

Dans ce sens, les principales directives tracées par le gouvernement sont :

- Appuyer la modernisation progressive de la flotte artisanale destinée fondamentalement au ravitaillement des ressources hydrobiologiques pour la consommation humaine directe.
- Procéder de façon progressive au renflouage de PESCA-PEROU, réhabilitant quelques uns de ses établissements, prenant en considération des critères de productivité, rentabilité, aspects sociaux, ainsi que des critères de conservation et d'extraction non déprédatrice des ressources.
- Assigner un rôle fondamental à l'Etat dans la régulation des prix à travers l'EPSEP.
- Intensifier et développer la couverture des campagnes d'éducation du consommateur à charge de l'EPSEP, afin de diffuser et favoriser la consommation d'espèces et de produits de pêche qui, par leur abondance, représentent une alternative viable de consommation massive.
- Intensifier le contrôle des entreprises de conserves et de congelés afin que la production garde un rapport avec les indices de productivité établis pour leur activité principale, en accord avec les dispositions légales présentes.
- Procéder à la rationalisation progressive de l'industrie de la conserve en provoquant l'établissement de directives de production de conserves populaires.
- Pousser la mariculture et la pêche et l'élevage en eaux continentales, qui permettent d'ouvrir de nouveaux centres de production.
- Continuer les évaluations périodiques des niveaux de population, déplacement et caractéristique de la biomasse, principalement anchois, sardine, saurel, maquereau et colin, au cours de croisières, et réaliser une diffusion adéquate auprès des agents producteurs.

Les perspectives au niveau des résultats font apparaître un décroissement de la participation du Produit Brut du secteur de la pêche dans la période 1984/1985, 17,4 % et une récupération de 2,5 % pour 1985/1986.

ANNEXE I

Orientation de la matière première de l'Industrie de la
Conserve

(milliers de tonnes)

Utilisation	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<u>Réception matière première</u>	<u>476,3</u>	<u>1 080,2</u>	<u>1 024,2</u>	<u>875,3</u>	<u>1 327,7</u>	<u>944,5</u>	<u>2 180,2</u>
Emploi Conserve	237,8	345,2	567,0	565,8	314,4	118,2	142,2
Emploi Farine	238,5	734,9	457,2	309,5	1 013,3	826,3	2 037,2
% Conserve	49,9	32,0	55,4	64,6	23,7	12,6	6,6
% Farine	50,1	68,0	44,6	35,4	76,3	97,5	93,4

Orientation de la matière première pour le Congelé

(milliers de tonnes)

Utilisation	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<u>Réception matière première</u>	<u>225,4</u>	<u>279,4</u>	<u>265,5</u>	<u>120,9</u>	<u>60,5</u>	<u>62,8</u>	<u>205,9</u>
Congelé	190,7	200,5	219,8	106,7	52,8	55,9	180,7
Farine	34,7	78,9	45,7	15,2	7,7	6,9	26,2
% Congelé	84,6	71,8	82,8	87,4	87,3	89,0	87,3
% Farine	15,4	28,2	17,2	12,6	12,7	11,0	12,7

Date : 15.10.1985

REPUSLIQUE DOMINICAINE

I. INTRODUCTION

En dépit du caractère insulaire du Territoire national, du fait que 15 de ses 27 provinces ont une côte maritime et des 108 bassins fluviaux qu'elle compte, auxquels vont s'ajouter les retenues des ouvrages hydrauliques, la République Dominicaine compte un secteur de pêche sous-développé. On doit mettre l'accent sur le fait que ce n'est pas tant au sujet des chiffres des captures comparés aux ressources disponibles, mais plus par la forme inadéquate de la manipulation et de l'utilisation en termes généraux.

Faute de connaissance dans l'application de technologies appropriées, ainsi que des préjudices déterminés et des comportements alimentaires, les activités de la pêche s'effectuent en général comme une occupation marginale, et ce, depuis les pêcheurs jusqu'aux exportateurs. En particulier, les exportations de fruits de mer de haute valeur ont eu dans les derniers temps de sérieux problèmes sur les marchés externes du fait de la manipulation et du traitement inadéquats.

Le peuple dominicain souffre d'un déficit alimentaire marqué nutritionnel, qui a son origine principalement dans une offre limitée, à prix élevés, de produits à base de protéines animales. Ce fait a localisé les activités " agricoles " dans les lieux préférentiels dans les plans du gouvernement, tendant à l'augmentation accélérée de la production de biens alimentaires, disponibles mais non utilisables actuellement, appartenant à ce groupe des ressources de la pêche.

Nonobstant, le développement du secteur bute sur les difficultés qu'il est difficile de surmonter pour une utilisation optimale, les principales étant : la méconnaissance générale des techniques adéquates de manipulation, la faible productivité des eaux environnantes, dans une plate-forme étroite, et les habitudes locales très focalisées vers le hareng et la morue importés qui, traditionnellement, sont consommés et qui se trouvent très enracinés dans la population, et qu'on ne peut reproduire en utilisant les espèces locales.

Les chiffres officiels disponibles nous parlent de la possibilité d'un rendement maximum des pêcheries de l'ordre de 26 000 tonnes à l'année, ce qui pourrait impliquer une augmentation de 80 % dans les captures, considérant les chiffres de 1984, quoiqu'il soit difficile de l'obtenir du fait de l'hétérogénéité des ressources, bien qu'il existe aussi la possibilité additionnelle de captures de thons et autres ressources pélagiques dans des zones plus éloignées.

En synthèse, il n'existe pas d'industrie de la pêche dans le pays, sauf - l'initiative de la INESPRES (Institut de Stabilisation des Prix) destinée à la production de produits type hareng et morue à partir, en principe, de matière première importée, et dans le but de remplacer des importations de produit final, - et un certain effort privé mixte pour le semi-traitement du thon. Quant au traitement du poisson, il existe quelques projets dans la zone de culture et de traitement de la crevette pour l'exportation, actuellement en voie d'exécution, avec des investissements importants -voir annexe-.

Ces efforts pourraient signifier le décollage vers la formation de personnel technique et ouvrier spécialisé qui pourrait faciliter de nouvelles initiatives qui modifient la situation de croupissement des dernières années dans ce sens.

D'autre part, pour rendre possible un développement harmonieux du secteur, on rend nécessaire une réorganisation institutionnelle des organismes en relation avec cette activité, étant donné le caractère inopérant de la structure actuelle, qui laisse en outre beaucoup de trous dans le suivi de l'activité et qui met en évidence le manque d'informations fiables actualisées, bien que toutes les analyses officielles se basent sur un travail réalisé par un consultant extérieur -FDL (1)-, mené à bonne fin en 1980 et d'où nécessairement a été extraite la majeure partie des faits exposés dans ce rapport.

Dans un essai de définition rapide du pays quant à l'activité de la pêche et ses possibilités, nous pouvons dire que la République Dominicaine n'offre pas les caractéristiques pour se transformer en un "pays de pêche", mais la pêche peut jouer un rôle plus important dans l'alimentation locale et l'amélioration de la balance commerciale, par le remplacement d'importations, autant qu'elle peut être une activité génératrice d'une importante quantité d'emplois, avec un effet social transcendant. L'existence de ressources de très haute valeur rendrait possible l'utilisation de technologies avancées pour une addition maximale de valeur aux produits plus sophistiqués et de meilleurs prix sur le marché international. Aussi la culture de crevettes actuellement en développement offre d'intéressantes perspectives dans ce sens.

(1) FDL : Fisheries Development Limited - 1980 -
"Développement de la pêche dans la République Dominicaine"
Publié par INDOTEC.

2. IMPORTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ACTIVITE DE LA PECHE EN REPUBLIQUE DOMINICAINE

Bien que les possibilités de développement de la pêche dans la République Dominicaine soient limitées qualitativement, il incombe à ce secteur un rôle important relatif au ravitaillement en poisson pour la consommation domestique, alors que les importations doublent la production locale -estimation prise du poids vif équivalent-. Les chiffres le concernant peuvent s'exprimer de la façon suivante pour l'année 1984 :

PRODUCTION	14 600 tonnes	(poids vif)
IMPORTATIONS	32 000 *	(poids vif)
EXPORTATIONS	500 *	(poids vif)
RAVITAILLEMENT		
TOTAL	46 100	(poids vif)
kg par HABITANT	8,14	(pour 5 647 977 habitants en 1980)

Note : * Ce sont des valeurs estimées de poids vif, considérant le type de produits dans chaque cas et le rendement correspondant de la matière première.

Comme nous le voyons, la quantité de poisson par habitant, exprimée sous cette forme, acquiert une valeur significative.

D'autre part, dans le secteur primaire de l'activité, sont occupées presque 7 000 personnes, auxquelles nous pouvons ajouter quelque 2 000 qui interviennent dans les étapes suivantes, totalisant 9 000 -Voir tableau (1)-.

En outre, on peut estimer que le poisson, et spécialement le hareng et la morue, représente un élément de culture qui est présent fréquemment dans diverses expressions autochtones comme la peinture et la musique.

Comme on peut le remarquer dans le tableau (2), la participation de la pêche dans le Produit Intérieur Brut a crû de façon notoire dans les dernières années, prenant en considération qu'en 1984, il y eut une participation de 0,68 %.

Si nous considérons pour la même année la participation au produit brut agricole, celle-ci est de 3,98 %, ce qui donne une valeur significative. Tableau (3). Le niveau d'emploi vis à vis de l'agriculture se situe au niveau de 1 %.

Quant aux exportations, les ventes à l'extérieur provenant de ce secteur représentent 0,23 % du total national.

3. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE

Le cadre légal des diverses institutions en relation avec cette activité est donné par la Loi Générale de Pêche n° 5914 et une série de décrets et dispositions qui ont leur origine dans des situations conjoncturelles.

La dite Loi définit les moyens de contrôle et d'administration qui correspondent au Secrétariat d'Etat de l'Agriculture, par l'intermédiaire du Département des Ressources de Pêche. Le contrôle est relatif aux licences, registres de pêche, bateaux et attirails de pêche, méthodes d'exploitation, pêche sportive, pêche non commerciale, contamination, alevinage, pénalisation pour infractions, etc ... Ces aspects ont été corrigés et amplifiés postérieurement. Ils se circonscrivent toujours à la préservation, la régulation et l'utilisation des ressources, ne prenant pas en compte globalement l'activité de pêche.

D'autres dispositions, comme la Loi de Promotion Agricole et de Chasse, prévoient des exonérations pour l'importation de barques et de moteurs.

La Loi 299 prévoit d'autres incitations pour le secteur, de type impositionnel.

Actuellement le Département de Ressources de Pêche compte quelque 20 professionnels et techniques, et quelque 80 inspecteurs, mais sa structure demeure inefficace.

Il existe d'autres organismes qui sont en rapport avec l'activité, que nous mentionnerons en suivant :

. CENTRE D'INVESTIGATION DE BIOLOGIE DE PECHE (CIBIMA)

Appartenant à l'Université Autonome de Santo Domingo, il réalise des études de prospection, taxonomiques et de pisciculture.

. INSTITUT DOMINICAIN DE TECHNOLOGIE INDUSTRIELLE (INDOTEX)

Créé en 1973, c'est une dépendance de la Banque Centrale, et sa fonction est en rapport avec la stimulation du développement industriel, moyennant le développement technologique. Ce fut la contrepartie du FDL pour l'exécution de la Convention souscrite avec la BID, qui produisit le "Programme pour l'étude sur le développement de la pêche dans la République Dominicaine", (PRODESPRE). Il compte une Division des Ressources Bioaquatiques.

. INSTITUT DE DEVELOPPEMENT ET DE CREDIT COOPERATIF (IDECOOP)

C'est une organisation gouvernementale autonome qui a pour finalité de promouvoir et coordonner l'action coopérative. Cet Institut soutient un important projet de développement avec l'organisation de six coopératives, installations de magasinage et de transport réfrigéré, embarcations et autres éléments. Il a reçu des apports de la BID, de l'OPEP et du Gouvernement National pour un total de 6 238 000 dollars, mais il a échoué devant une série de problèmes qui vont depuis le dessin des embarcations jusqu'à l'administration de l'ensemble. Le projet a été reformulé pour une dernière fois en 1983, mais n'a pas pris d'essor, et les embarcations et autres installations se trouvent en état d'abandon.

. INSTITUT NATIONAL DE RESSOURCES HYDRAULIQUES (INDRHI)

Il réalise des travaux en coordination avec le CIBIMA, INDOCTEC et SEA, en relation avec la pisciculture et la pêche lacustre.

. CENTRE DOMINICAIN DE PROMOTION DES EXPORTATIONS (CEDOPEX)

Il a pour objet l'encouragement des exportations et exécute des tâches de contrôle, de conseils et de statistiques.

. CENTRE D'INVESTIGATION POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE (CIMPA)

C'est une entité privée régie par un conseil d'administration présidé par le Secrétaire à l'Agriculture. A partir de 1978, il entreprit des expériences d'élevage intensif de "tilapia".

. INSTITUT DE STABILISATION DES PRIX (INESPRE)

Il a pour but la régulation du marché des aliments basiques et médicaments et a envisagé récemment ce que l'on peut appeler Premier Projet Industriel de Pêche, qui s'est concrétisé. A partir de mars 1985, il commença à rendre opérationnelle une usine de production de poisson salé, séché et fumé, qui peut traiter journalièrement quelque 20 tonnes de matière première et a pour objet de se substituer aux importations de hareng et de morue.

4. PARAMETRES GEOGRAPHIQUES

Le territoire national compte une surface de 48 734 km² et 1 575 km de côtes, 15 de ses 27 provinces donnant sur la mer, et comptant en outre 108 bassins fluviaux dont la superficie est augmentée dans une grande mesure par les barrages. La superficie de la plate-forme continentale qui arrive jusqu'à 200 mètres de profondeur, couvre une surface de 8 950 km². Bien qu'il n'existe pas sur cette plate-forme une présence de pêche effective, il faut signaler que la Z.E.E. couvre 238 250 km².

La situation de l'île la met en position d'accéder facilement aux ressources de pêches et aux îles voisines, avec celles qui peuvent réaliser des échanges.

Principalement les bancs extérieurs de la Plata et de La Navidad offrent des perspectives intéressantes pour une pêche plus industrialisée. Outre les nations voisines insulaires, il est important de souligner les avantages qu'offre le marché nord-américain, avec les conditions spéciales qu'offrent les Etats Unis aux pays de la zone des Caraïbes, et particulièrement à la République Dominicaine.

5. RESSOURCES DE PECHE

A base de l'exploitation actuelle et de quelques petites études réalisées, on estime que la quantité globale des ressources est de l'ordre de 26 247 tonnes par an, mais comme les ressources pélagiques et les zones en général quelque peu éloignées de la côte n'ont pas pu être dûment considérées, nous devons penser à la possibilité d'un important accroissement de ce chiffre.

Le potentiel mentionné est composé par un apport marin de 14 177 tonnes par an et celui des eaux intérieures de 3 835. A son tour, l'apport marin peut se diviser en 14 177 tonnes pour la Plate-forme Insulaire jusqu'à 180 mètres, et 8 135 tonnes pour les bancs de haute mer. Nous pouvons aussi prendre en compte une augmentation additionnelle des chiffres pour les captures en eaux extra-territoriales de thon, pour lesquelles il n'existe actuellement aucun contrôle de capture.

Parmi les espèces marines de poissons les plus importantes, et les plus appréciées dans le marché local, nous pouvons mentionner :

- "chillo" ou pagre coloré (Red Snapper) - *Lutjanus ays*
- "merou" (Rock Hind / Red Hind / Hassaugrouper) - *Epihephelus spp.*
- "carite" (Kingfish) - *Scomberomorus cavalla*
- "cojinova" (Yellow Jack / Bar Jack) - *Caraux spp.*
- "bocayate" (White Grunt / Black Grunt) - *Haemulen spp.*

Parmi les fruits de mer qui constituent la base des exportations, nous rencontrons :

- la crevette de mer (Sea Shrimp) - *Pemaeus spp.*

- la langouste (Spiny Lobster / Guinea Lobster) - *Panulirus spp.*
- le crabe (Land Crabs) - *Cardisoma guamhuari*
- le "lambi" (Queen Conch / Helmet Conch) - *Strombus gigas / cassis*
- l'huître : "Ostion de Manglar" (Caribbean Oyster) - *Crassostrea r.*
"Ostion Cresta de Gallo" (Lister's Tree Oyster) - *Isognomon alatus*
- le poulpe (Octopus) - *Octopus vulgaris*
- la clovisse de mer (Varias) - *Varias.*

En ce qui concerne les eaux intérieures, où on estime pouvoir ajouter à la production actuelle quelque 2 000 tonnes par an (sans considérer l'aquiculture), ces eaux sont composées par 108 bassins hydrographiques qui représentent un important potentiel.

Les espèces principales sont :

- "tilapia" - *Tilapia mossambica*
- carpe - *Cyprinus carpio*
- truite - *Micropterus salmonides*
- crevette de rivière - *Macrobrachium spp.*

POTENTIEL DE L'AQUICULTURE ET DE LA MARICULTURE

Les conditions climatiques de la République Dominicaine la rendent très apte à une excellente production en aquiculture. Au large de la côte, se présentent des températures entre 22 et 27°C tout le long de l'année, ce qui rend possible la croissance de poissons durant 12 mois. Ceci ajouté à la proximité et aux facilités du marché nord-américain, en fait un lieu préférentiel.

Quelques consultants ont estimé que la pêcherie intérieure pourrait se multiplier rentablement plus de vingt-cinq fois en utilisant des techniques appropriées. Parmi les poissons recommandés, il y a les carpes, le mullet local ("Lisa"), quoique pour une opération de type commercial, on devrait s'orienter vers l'élevage de crevettes d'eau du genre *Macrobrachium*, ce qui a connu un bon succès dans les dernières années. L'Etat a entrepris la production de larves, qu'il vend aux pisciculteurs privés comme base d'une activité qui va se développer. La limite de la production dans le pays serait en relation avec la possibilité de trouver des lieux appropriés pour les étangs.

La mariculture d'espèces marines et d'eau saumâtre offre aussi quelques occasions. Le prix des poissons ne compense pas habituellement les coûts mélangés, mais ceci est différent pour les produits luxueux comme les crevettes pénéides. On estime qu'on pourrait obtenir quelque 100 000 tonnes par an de crevettes dans des lieux au large de la côte, avec de l'eau saumâtre, dans le nord du pays.

6. UTILISATION DES RESSOURCES

Les ressources cités dans le point antérieur sont utilisées en partie, comme on peut l'observer dans le Tableau 4, l'état actuel et l'évolution dans la période 1973/84 des captures de poissons et de fruits de mer dans les eaux intérieures et marines.

De l'analyse des chiffres, nous pouvons extraire qu'en général les valeurs ont augmenté considérablement dans ce laps de temps, mais en termes relatifs, la production de fruits de mer a augmenté plus que celle de poissons, ce qui assurément va accentuer beaucoup plus le développement des cultures de crevettes, ce qui, d'autre part, amènera à une position de plus grande pénétration de l'activité dans les eaux intérieures, dont la participation s'est notablement augmentée dans les années 1981/83, mais a baissé de façon notable en 1984, quoique conservant un niveau beaucoup plus grand que dans les années 1973/77.

Il est intéressant de mettre à part l'évaluation des captures de "lambis" qui se sont multipliées par quatre dans la période 1979/84, représentant en 1984, 61,5 % de la production totale de fruits de mer (Tableau 5).

Dans le Tableau 6, on explique quelques unes des formes principales de présentation des produits nationaux dans le marché local, ce qui démontre par des exemples la forme de l'utilisation finale des captures.

Globalement, nous pouvons dire en outre que le poisson se consomme localement, les fruits de mer représentant la base des exportations.

7. INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE DU SECTEUR

Du fait du caractère artisanal de l'activité de la pêche dans ce pays et le manque de contrôle des rares manipulations, on ne dispose pas d'éléments dans ce sens, quoiqu'il soit évident que les plus grands efforts furent à verser jusqu'à maintenant dans le projet BID - OPEP - IDECOOP, aux alentours de 6 millions de dollars US, dans l'Usine de Poisson et de Farine d'Azua soutenue par INESPREE, avec un investissement de l'ordre de 4 millions de dollars US.

D'autre part, on trouve en exécution, de nouveaux projets avec d'importants investissements -en termes relatifs. L'un d'eux est celui qui résulte d'un accord de la République Dominicaine avec l'Allemagne, avec un investissement de 800 000 \$ pour le développement de la pêche artisanale à La Cueva, Cabo Rojo et Pedernales. Une autre initiative destinée au développement de la pêche artisanale dans la zone sud reçoit un apport de 774 000 \$ de la part du fonds FIDA, National.

En outre, les projets enregistrés par le Secrétariat de l'Industrie et du Commerce en relation avec l'élevage et le traitement des crevettes, sont au nombre de sept, avec un investissement de plus de 14 millions de dollars nord-américains, une production prévue de 5 500 tonnes de crevettes entières et des débuts d'opération prévus entre juin 1985 et août 1986.

Il existe en outre un projet pour la pêche, traitement et exportation de poisson salé, "lambi" et langouste, avec un investissement de quelque 850 000 \$ et mise en route en mai 1986.

8. LES MOYENS POUR L'EXPLOITATION

8.1. L'EXTRACTION

8.1.1. LA FLOTTE, LES AGRES DE PECHE ET LES PECHEURS QUI SE CONSACRENT A L'EXPLOITATION MARINE

a) EMBARCATIONS

Les activités de pêche marine arrivent en tête, avec un grand nombre de petites embarcations utilisant divers types de matériels et exploitant quasi exclusivement la frange côtière de la plate-forme insulaire. Les trois principales catégories d'embarcations : kayaks, yoles et canots, dont la quantité estimée se présente comme suit, possèdent toutes une longueur inférieure à 7,6 mètres (25 pieds), construites en bois et dotées de propulsion à rames, voiles ou moteurs de hors-bord.

NOMBRE D'EMBARCATIONS POUR LES PECHERIES COTIERES, PAR TYPE ET PAR ZONE DE PECHE

ZONES DE PECHE	KAYAKS A MOTEUR	KAYAKS SANS MOTEUR	YOLES A MOTEUR	YOLES SANS MOTEUR	CANOTS A MO- TEUR	CANOTS SANS MOTEUR	BATEAUX DE 2 à 22 M de LONGUEUR
	2 à 4 m. de long	3 à 6 m long	3 à 6 m long	6 à 7,5 m. long	6 à 7,5 m. long		
Monte Cristi	-	-	14	3	8	-	1
Berto Plata	13	84	63	27	10	-	25
Samana	116	772	71	13	23	8	6
Mona	2	-	27	4	1	3	-
Saona	-	4	39	66	-	25	-
Santo Domingo	-	-	176	129	6	2	4
Ocoa	-	-	156	49	11	-	-
Beata	-	-	284	38	72	-	-
Sous-total	131	860	830	329	131	38	37
Total	991	860	1 159	329	169	38	37

Source : Développement de la Pêche en République Dominicaine; FDL, 1980.

Des trois types d'embarcations utilisées dans les pêcheries marines côtières, les yoles sont les plus nombreuses et les plus répandues : elles constituent 50 % du nombre total des embarcations (2 319) opérant en zones côtières. 72 % des yoles (830) sont propulsées avec moteurs et le reste avec rames.

Les kayaks représentent 43 % (991) et 90 % d'entre eux se trouvent dans la baie de Samana. La majeure partie des kayaks (87 %) propulsé est par voiles ou par rames. Les canots constituent 7 % (169) du reste de la flotte, 78 % d'entre eux possèdent des moteurs de hors-bord, pendant que les autres naviguent avec des voiles.

Sur la figure, on voit la distribution de la flotte au large de la côte.

b) MATERIELS DE PECHE

La variété des matériels et des méthodes employés dans les pêcheries côtières est grande, cependant les lignes à main (cordeaux) et les nasses sont les matériels les plus communément utilisés.

La pratique du plongeon n'est pas aussi généralisée dans les eaux côtières que dans les pêcheries pratiquées sur les bancs de haute mer. Les autres matériels, d'usage moins commun, incluent la ligne à un seul hameçon, la ligne de fond, le filet, la yole de mareyeur avec traîne et les "éperviers".

c) LES PECHEURS MARINS

En faisant une estimation sur la base de la composition de la flotte et du nombre d'équipiers pour chaque type, nous avons :

kayaks	:	991	x	1 équipier	=	991
yoles	:	1 159	x	2 équipiers	=	2 318
barques	:	169	x	4 équipiers	=	676
bateaux	:	37	x	15 équipiers	=	555
				Total		4 540

73 % de ces pêcheurs dépendent de la pêche comme unique moyen de subsistance. Voir Distribution par zone des embarcations - Figure 5.

8.1.2. LES PECHEURS ENEAUX INTERIEURES

La pêche dans les eaux intérieures occupe quelque 2 000 à 2 500 hommes, dont seulement 15 % sont à temps complet. La majeure partie des pêcheurs à temps partiel sont des petits producteurs ou des travailleurs agricoles, qui en général vendent personnellement leurs captures pendant que ceux à temps complet se servent d'intermédiaires.

Un problème typique pour le développement de meilleures technologies est en relation avec le fait que 70 % de ces hommes n'ont pas terminé leur éducation primaire.

8.1.3. ORGANISATION DES PECHEURS

La majeure partie des pêcheurs se trouvent en relation de dépendance vis à vis du propriétaire de l'embarcation et des équipements nécessaires pour la pêche. Le pêcheur a un engagement pour la vente de ses captures avec

son patron, à qui il reste la plus grande partie pour la commercialisation.

Ce fait a généré la pratique de la remise d'une partie de la production en mer à des bateaux nourrices qui placent ensuite la production à l'extérieur.

On a réalisé des essais d'organisation de type coopérative, sans résultats positifs jusqu'à maintenant.

8.2. LA MANIPULATION ET LE TRAITEMENT

La déficience technique actuelle dans le maniement, la conservation et le traitement des produits de la pêche est de grande importance ; cette déficience existe tant à bord des embarcations durant leurs travaux de pêche que à terre dans les diverses phases du débarquement, transport, magasinage et débit. Bien que la congélation rapide comme procédé de préservation de certains aliments soit utilisée par certaines industries nationales, il n'a pas été adopté par les entreprises importantes qui se consacrent à la commercialisation et à l'exportation des produits marins. Le magasinage pour des périodes limitées à températures convenablement basses et stables n'est pas respecté. La quasi totalité des captures de poisson est maniée à l'état frais ou humide avec ou sans glace ; cette dernière est fabriquée par des usines de capacité réduite, construites pour suppléer la glace domestique et le négoce de distribution d'aliments et de boissons, comme cela est démontré dans le cadre suivant. Dans la majorité des cas, les dites usines sont localisées dans les principales agglomérations ou villes, à une certaine distance des ports et des lieux de débarquement, ce qui impose un transport souvent long et coûteux pour leur utilisation dans les activités de pêche.

Toutes les usines fabriquent de la glace en blocs et seulement 10 % de leurs ventes totales se font à l'industrie de la pêche (1). Généralement, la qualité de la glace est bonne, mais sa trituration manuelle à bord des embarcations est inefficace et inadéquate.

En mer, presque tout le poisson est vidé immédiatement après sa capture et dans les embarcations, la glace est emmagasinée en vrac, pratique qui altère la qualité du poisson et rend difficile son débarquement. C'est pour cela que, bien que la mise en caisse puisse impliquer un capital initial additionnel, elle devrait se réaliser afin d'améliorer en outre la qualité du poisson, et faciliterait grandement les phases de débarquement et de distribution. Les petites embarcations côtières, généralement, n'utilisent pas de glace pour les campagnes de durée inférieure à trois ou quatre jours.

(1) Développement de la Pêche en République Dominicaine, FDL, 1980.

NOMBRE, LOCALISATION ET CAPACITE DES PRINCIPALES
USINES DE GLACE DANS LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

VILLES	NOMBRE D'USINES	CAPACITE DE PRODUCTION INSTALLÉE (tonnes/24 h)	PRODUCTION REELLE (tonnes/24 h)	CAPACITE DE MAGASINAGE (tonnes)
Santo Domingo	4	55,5	40,5	74,7 ^{1/}
Puerto Plata	2	10,7	7,6 ^{2/}	49,8
Santiago	2	37,9	36,5 ^{3/}	22,6 ^{4/}
Nagua	1	13,2	ND	7,0
La Romana	1	20,0	ND	112,8
Barahona	1	14,9	9,7	22,8
San Pedro de Macoris	1	6,1	1,1	ND

ND : non précisé

Source : FDL

1/, 2/, 3/, 4/ : Manque l'information sur une des usines

La vision des différents nouveaux projets pour le traitement industriel des produits permet d'indiquer la possibilité d'une évolution positive dans ce domaine, comme l'opération de l'usine de production de poisson salé-séché et fumé de l'INESPRE, et comme l'entreprise thônière mixte dans la zone de Manzanillo au nord, et les projets en cours.

9. LA COMMERCIALISATION ET LES MARCHES

9.1. LA CONSOMMATION INTERNE

Selon ce que nous avons vu, le peuple dominicain reçoit un ravitaillement de poisson de l'ordre de 50 000 tonnes (en poids vif), ajoutant les apports de la production locale et les importations, avec une demande par tête de plus de 8 kg/an.

En fonction des projets existants relatifs à la croissance de la population jusqu'à l'année 2000, la demande future pourrait s'estimer, en prenant 8 kg de poids vif par habitant, en :

1980	5 647 977 habitants	45 183 816 kg/an
1985	6 365 000 habitants	50 920 000 kg/an
1990	7 252 000 habitants	58 016 000 kg/an
1995	8 177 000 habitants	65 416 000 kg/an
2000	9 098 000 habitants	72 784 000 kg/an.

Mais si nous prenons en considération que ceci résulte du partage de la consommation effective actuelle et qu'une frange très ample de la population n'achète plus de poisson du fait du haut coût que cela représente, et s'il se produit une amélioration dans les conditions économiques générales, la demande croîtrait sûrement.

Les nombreux facteurs limitatifs de la commercialisation interne des produits de la pêche frais naissent principalement de l'existence de fournitures réduites, de niveaux technologiques bas dans les activités de manèment, de traitement et de commerce, et de l'absence de plans globaux d'amélioration.

a) FOURNITURES LIMITEES EN POISSON FRAIS

Les petits volumes débarqués par la flotte de pêche nationale font que la majorité d'entre eux est dirigé vers la capitale, où la population est grande et où les revenus et, de ce fait, le pouvoir d'achat des consommateurs, sont plus élevés. Les captures réalisées dans des lieux si lointains, comme Miches, dans la partie est, et Pedernales à l'ouest, font partie du flux vers Santo Domingo ; ainsi même, presque 75 % du poisson débarqué à Puerto Plata est dirigé vers la capitale. Par conséquent, la distribution de produits de pêche vers les communautés rurales est très déficiente ; la ville de Santiago, se trouve nt sur la principale route entre Puerto Plata et Santo Domingo, dépend de fournitures irrégulières et de basse qualité depuis Monte Cristi.

Les conditions de dépendance du pêcheur face au propriétaire des embarcations et des équipements, font que celui-ci remet ses captures à des prix en dessous de ceux espérés. Ceci explique les quasi inexistantes marges de bénéfice de la première vente, contrastant avec les gains significatifs que produit la vente au détail.

b) NIVEAU TECHNOLOGIQUE DANS LES ACTIVITES DE MANIEMENT, DE TRAITEMENT ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE PECHE

Les techniques existantes limitatives influent défavorablement sur la qualité des produits de pêche, et en conséquence, sur leur acceptation par le consommateur. Comme il a été signalé, la qualité et l'acceptabilité seraient indubitablement en augmentation si l'on adoptait des techniques appropriées de manèment et de mise sur glace, et il s'introduirait un système de contrôle qui limiterait le temps post mortem prévu à la consommation. Une autre limite se rapporte à la congélation et au magasinage du congelé qui, actuellement, ne favorise pas l'image du poisson face au consommateur local, ni sur le marché de l'exportation.

Bien que les chiffres de la demande actuelle, de l'ordre de 50 000 tonnes par an de pêche en poids vif, indiqueraient la possibilité immédiate de placer toutes les ressources disponibles dans le marché interne, nous devons considérer les caractéristiques et l'hétérogénéité de celles-ci qui, dans une grande mesure, ne s'adaptent pas aux habitudes de consommation.

Le poisson d'origine nationale est consommé directement dans les environs du lieu de débarquement, principalement sous forme de friture, de vente dans la rue ou dans des petits négoce de vente de repas de passage.

Dans le même temps, la frange de produits qui compose les importations est constituée dans sa quasi totalité par du poisson sec-salé (morue) provenant de Norvège et/ou du Canada, et de hareng sec-fumé provenant principalement du Canada. Le reste consiste en quelques conserves de thon qui viennent du Japon dans leur majorité.

D'autre part, les importations de hareng et de morue constituent une tradition très enracinée dans le peuple dominicain qui, si ce n'étaient les hauts prix, consommerait des quantités beaucoup plus importantes. L'important marché potentiel pour le remplacement de ces produits a des possibilités de grande expansion.

Le problème pour l'utilisation de cette circonstance est qu'il n'existe pas d'espèces locales capables de donner lieu à des produits qui puissent se placer dans le marché comme la morue ou le hareng. Pour autant, les possibilités de ravitaillement local se réduisent et cela sera seulement possible dans le long terme en travaillant sur la modification de l'évaluation des produits par une partie de la population.

Dans le tableau 7, on peut apprécier l'importance du hareng et de la morue dans les importations et la constance des chiffres.

9.2. LES EXPORTATIONS DE PECHE

L'ensemble des exportations de pêche dominicaines est assez hétérogène. Elles sont composées, pour le poisson et les fruits de mer, de manières distinctes dans la présentation, bien que toujours avec une basse valeur ajoutée, malgré la valeur de beaucoup des matières premières.

Ainsi, comme le traitement qui se réalise dans des installations totalement inadéquates pour l'obtention de produits de haute qualité, l'organisation des exportations est énormément déficiente. Il existe 12 entreprises exportatrices -quelques unes au niveau des pêcheries- qui travaillent le sujet avec une certaine continuité, étant donné que c'est leur objet principal.

Il n'existe pas dans le pays un quelconque contrôle de la qualité, ni d'exigences spécifiques pour le fonctionnement des établissements d'élaboration, ce qui a conduit à de sérieux problèmes de qualité pour les exportations, qui ont souffert de refus qui affectent les possibilités futures à ce sujet.

Comme nous le disions au début, le pays se trouve placé dans une position extrêmement stratégique au milieu d'un ensemble de marchés très avides de tout type de produits compatibles avec ses ressources, depuis les moins élaborés jusqu'aux plus sophistiqués.

Dans le Tableau 8, on a résumé les exportations de la période 1977/84. Nous pouvons voir que seulement en 1978, la valeur des exportations de poisson a dépassé celle des fruits de mer, et aussi que ceux-ci ont eu une participation croissante dans le total, qui va depuis 64,3 % en 1977 à 84,3 % en 1984, de même que la croissance totale dans cette période pour la valeur des fruits de mer envoyés à l'extérieur a été de 317 %.

Dans le Tableau 9, on a distingué les fruits de mer selon les variétés les plus importantes ; on peut observer la haute participation et la valeur du "lambi" qui atteint 97,3 % du total en 1984.

Dans le Tableau 10, on a considéré les exportations de pêche ensemble, face au total des exportations nationales dans la période 1975/1984. On apprécie là la rare importance relative dans ce sens.

La balance commerciale de pêche, qui est résumée dans le Tableau 11, est particulièrement éloquente quant à la situation générale de l'activité, à la consommation de pêche et à son incidence économique : on peut observer le résultat défavorable négatif, avec une croissance du flux net et sectoriel vers l'extérieur de 288 % dans la période 1972/84.

10. POSSIBILITES DE COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

L'aide extérieure est une constante et une nécessité dans la zone des Caraïbes, et en particulier dans la République Dominicaine, si on prétend à un développement rationnel d'une quelconque activité. Ceci va depuis l'organisation institutionnelle et administrative jusqu'aux aspects en relation avec la mise au point de technologies appropriées.

Certains insuccès de plans ambitieux de développement de la pêche -avec d'importants investissements- ont été dûs au manque de préparation des organismes publics qui ont agi en contrepartie. Par conséquent, la République Dominicaine a besoin d'une révision totale de la structure institutionnelle du secteur et l'établissement de plans réalistes de développement progressif qui puissent être assimilés par les pêcheurs.

Tout plan de développement pour le secteur devra prendre en compte la nécessité de qualification de la main d'oeuvre comme étape préalable à toute progression sûre, et pour cela, la coopération d'organismes internationaux est indispensable.

Pratiquement tous les organismes internationaux ont collaboré à un moment quelconque à ce sujet, mais sans coordination ni complémentarité adéquate, faute de définition par les autorités locales des règles concrètes pour l'établissement de certaines politiques de développement et de par les déficiences de l'appui externe dans l'administration.

Sur le terrain régional, le travail conjoint des différents pays voisins s'avère nécessaire, étant donné la proximité et la co-participation de leurs ressources, pour la programmation de politiques coordonnées, l'étude et l'utilisation conjointe des ressources et des marchés.

Une preuve des possibilités dans ce sens est donnée par l'accord récemment souscrit entre Colombie et République Dominicaine pour la prospection et l'exploitation dans le front maritime commun.

Un autre exemple de la possible coopération régionale est une tentative conjointe entre entreprises de la République Dominicaine et de Puerto Rico pour la réalisation d'une usine de traitement primaire de thon destiné au marché de ce pays voisin.

En général, toute l'investigation de pêche réalisée par les différents organismes est en relation avec les ressources, leur maniement et l'aquiculture. Pour ce qui fait appel aux technologies appropriées, tout est à faire dans le pays, excepté le germe que représente l'usine de production de poisson salé-sec et fumé mise en marche en 1985 par l'INESPRE, où, avec l'appui technique des Nations Unies, on a travaillé à la formation spécifique de professionnels dans ce sujet.

Le premier point de la partie instrumentale de la politique scientifico-technologique pour le secteur de la pêche, énoncé par le gouvernement en novembre 1983, parle de faciliter la mobilisation de personnel d'appui technique étranger spécialisé.

11. PROJET ET POLITIQUE SECTORIELLE

11.1. PROJET D'ACTIVITE

En accord avec les différents aspects considérés et la réalité actuelle, nous pouvons dire qu'un développement de la consommation de poisson dans le pays -national ou importé- est possible si on obtient quelque avance dans la situation économique en général, et en particulier dans la population de moindre ressource. Si l'on n'arrive pas à cela, il existe de toute façon la possibilité d'optimiser le ravitaillement des espèces locales, avec une augmentation probable maximale de l'ordre de 60 % à base du type d'exploitation actuelle, et plus de 100 % si l'on obtient de capturer rentablement dans des zones supplémentaires les ressources pélagiques sur lesquelles on ne possède pas d'information complète. On va connaître un grand essor dans le développement de l'agriculture, qui n'apparaît pas rentablement faisable pour le ravitaillement local de poisson, mais qui offre de très intéressantes possibilités en relation avec les crevettes d'eau douce et saumâtre. Ceci va augmenter dans une grande mesure les exportations, modifiant la balance sectorielle actuelle défavorable.

11.2. POLITIQUE SECTORIELLE

Le Gouvernement, dans une ultime analyse globale qu'il a réalisée, de l'étude de la pêche dans le pays, intitulée "Etude de base du secteur de la pêche", publiée en novembre 1983 et utilisant les éléments du rapport

FDL-INDOTEC de 1980, a réalisé une évaluation du sujet et lança une série de normes générales et spécifiques pour le développement de la pêche.

Dans ce document, on reconnaît la nécessité d'une restructuration institutionnelle de la conduite du sujet. Ceci est un réflexe du fait que le secteur n'a pas reçu jusqu'à maintenant un appui décidé de la part de l'administration centrale.

Les lignes générales de la politique sont :

- a- Augmenter la production et la productivité de la pêche.
- b- Augmenter les niveaux de revenu et d'emploi.
- c- Implanter un programme de groupe d'activités de la pêche, avec un caractère régional.
- d- Améliorer la situation nutritionnelle nationale.
- e- Structurer une politique globale cohérente dirigée vers une production maximale et soutenue, moyennant l'emploi régional des ressources.

Dans la partie instrumentale spécifique, on prévoit depuis l'élan de l'aquiculture jusqu'au développement et la construction d'embarcations appropriées pour l'exploitation des ressources des bancs extérieurs en haute mer.

12. CONCLUSIONS

1. La faible importance du secteur économique de la pêche a découlé du manque d'attention dont elle souffre, y compris manque d'une structure institutionnelle adéquate.
2. L'importance des importations avec un solde très négatif dans la balance sectorielle devrait attirer l'attention du gouvernement pour améliorer la position dans ce sens, au moyen des possibilités.
3. Les difficultés pour le remplacement des importations de hareng et de morue nous poussent à orienter nos idées dans le sens d'une compensation économique pour le développement des exportations de crevettes de culture.
4. Il sera important de borner les possibilités d'exploitation des bancs extérieurs et ressources pélagiques, dans le but d'augmenter le ravitaillement national de poissons économiques et les exportations de thon.
5. L'activité de la pêche pourra accomplir dans le pays un rôle beaucoup plus transcendant quant à l'occupation de la main d'oeuvre et l'amélioration des conditions de vie dans quelques zones.
6. On doit souligner la circonstance très particulière dans la République Dominicaine d'un peuple avide de consommation de poisson, dans un pays insulaire, mais avec une faible exploitation et de grandes importations en termes relatifs.
7. Tout plan de développement devra envisager l'appui technique externe étant donné la totale méconnaissance des techniques adéquates de manipulation et de transformation.

8. La structure économique du secteur extractif artisanal, où les pêcheurs ne sont pas les propriétaires de leurs moyens de pêche, et ne peuvent pas disposer du poisson pour sa vente, n'incite pas au travail et à la productivité.
9. La République Dominicaine doit profiter de sa position stratégique pour accéder à différents marchés avec sa production.
10. Le développement devra s'orienter vers les formes d'exploitation réellement rentables, qui se transforment en initiatives pour que l'activité privée industrielle à petite échelle arrive à dominer dans le futur le panorama du secteur de la pêche.

ANNEXE ITABLEAU 1

NOMBRE DE PECHEURS PAR SURFACE			
	Destination à temps complet	Destination à temps partiel	Total
Pêche marine	3,258	1,191	4,449
Eaux intérieures	325	1,830	2,155
Total	3,583	3,021	6,604

Source : FDL - PRODESPRE - 1980

TABLEAU 2

VALEUR ET PARTICIPATION AU PIB DU SECTEUR DE PECHE (1970-1984)			
Années	P.I.B. Prix 1970 RD \$	Secteur de la pêche Valeurs	% du PIB
1970	1 485 538,0	3 440 414	0,23
1971	1 647 034,7	3 010 776	0,18
1972	1 818 229,8	3 772 738	0,21
1973	2 052 704,5	6 144 684	0,30
1974	2 175 948,8	5 591 252	0,26
1975	2 288 933,6	4 667 762	0,20
1976	2 442 943,2	4 663 128	0,20
1977	2 564 463,4	3 004 156	0,12
1978	2 619 515,9	3 592 012	0,14
1979	2 741 632,9	6 146 008	0,22
1980	2 899 589,7	10 046 512	0,35
1981	3 019 800,0	19 600 000	0,65
1982	3 070 900,0	20 500 000	0,67
1983	3 192 500,0	21 100 000	0,66
1984	3 211 500,0	21 900 000	0,68

en mille RD \$ - 1 RD \$ = 1 US \$

Source : Banque Centrale de la République Dominicaine
Département des Etudes Economiques, Division des Comptes NationauxTABLEAU 3

PRODUIT BRUT INTERNE PAR SECTEUR D'ORIGINE (millions de RD \$ 1970)				
Secteurs	1981	1982	1983	1984
Total	3 019,8	3 070,9	3 192,5	3 211,5
Agropastoral	510,8	532,6	550,7	549,5
Agriculture	(312,1)	(322,1)	(330,5)	(327,5)
Elevage	(179,1)	(190,0)	(199,1)	(200,1)
Sylviculture et pêche	(19,6)	(20,5)	(21,1)	(21,9)

Source : Banque Centrale de la République Dominicaine - Comptes Nationaux

TABLEAU 4

PRODUCTION NATIONALE DE POISSONS ET FRUITS DE MER (CAPTURES)

Années	Tonnes de capture de poissons d'eau douce	Tonnes de capture de poissons de mer	Captures marines %	Total poissons	Total fruits de mer	Poissons %	Total général
1973	359	7 977	95,7	8 336	726	92,0	9 062
1974	325	7 568	95,9	7 893	443	94,7	8 336
1975	544	5 793	91,4	6 337	624	91,0	6 961
1976	684	5 799	89,4	6 483	468	93,3	6 951
1977	252	3 760	93,7	4 012	480	89,3	4 492
1978	697	4 675	87,0	5 372	735	88,0	6 107
1979	1 674	6 197	78,7	7 871	1 413	84,8	9 284
1980	3 748	6 781	64,4	10 529	2 173	82,9	12 702
1981	4 659	7 245	60,9	11 904	2 620	82,0	14 524
1982	N.D.	N.D.	N.D.	9 902	2 581	79,3	12 483
1983	3 628	8 360	69,7	11 988	3 300	78,4	15 288
1984	1 758	10 409	85,6	12 167	2 446	83,3	14 613

Source : Ministère de l'Agriculture

TABLEAU 5

CAPTURE NATIONALE DES FRUITS DE MER LES PLUS IMPORTANTS

Années	Crevettes 1. de mer 2. de rivière.	Lambis	Clovisses	Langoustes	Autres	Total
1979	172 784 161 070	333 854	374 646	60 845	308 796	N.D. 1 412 522
1980	226 481 520 214	746 695	641 870	42 529	151 094	N.D. 2 172 930
1981	147 238 408 066	555 304	1 179 045	55 831	203 298	N.D. 2 619 524
1982	425 801 188 465	614 266	1 062 348	90 570	245 152	N.D. 2 581 121
1983	345 256 344 229	689 485	1 240 233	160 872	545 441	N.D. 3 300 341
1984	119 057 179 750	298 807	1 503 696	176 721	165 145	N.D. 2 446 075

Source : Office National des Statistiques - Ministère de l'Agriculture

FORMES DE PRESENTATION DES PRODUITS DE LA PECHE
PAR CATEGORIE DE CENTRE

PRODUITS	CENTRES D'EXPEDITION		
	DANS LE LIEU DE DEBARQUEMENT	MARCHES PUBLICS ET PECHERIES	SUPERMARCHES
MARINS			
- Poisson	Frais entier vidé	Entier vidé, morceaux, filet darne , frais et congelé	Entier vidé, surgelé ou congelé, filet, darne , "empanizado", empaqueté congelé
- Crustacés			
Crabes	Vifs	Vifs	Congelé
Langoustes	Vivantes entières Fraîches entières Queues fraîches	Queues congelées	Queues congelées emballées
Crevettes	Entières fraîches	Entières fraîches Queues fraîches Queues décortiquées fraîches et congelées 1/	Queues décortiquées congelées
- Mollusques			
Lambis	Frais	Congelés 1/	Congelés
Calamars	Entiers vidés ou frais	Entiers vidés congelés 1/	Entiers vidés congelés
Poulpe	Entiers vidés	Entiers vidés congelés 1/	Entiers vidés congelés
EAUX INTERIEURES			
Poissons 2/	Frais, entier non vidé salé, sec	En filet, congelé	En filet congelé
Crustacés 3/	Entiers vivants Entiers frais	Décortiqués, pelés et congelés	

1/ Au niveau des pêcheries - 2/ Se rapporte essentiellement au "tilapia"
3/ Se rapporte à la crevette d'eau douce.

TABLEAU 7

IMPORTATIONS DE POISSON SECHÉ-SALÉ (MORUE) ET FUMÉ (HARENG)

(valeur en 1 000 US \$)
(poids en tonnes)

MORUE		HARENG		TOTAL SALE ET FUMÉ		TOTAL GENERAL POISSONS ET FRUITS DE MER		% SEC SALE ET FUMÉ PAR RAPPORT AU TOTAL EN VAEUR
Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	
5 750	3 876	N.D.	N.D.	5 750	3 876	9 672	4 003	96,8 %
4 823	3 804	N.D.	N.D.	4 823	3 804	10 946	3 980	95,6 %
1 749	2 322	1 619	1 581	3 368	3 903	3 517	4 053	96,3 %
3 677	4 911	2 442	2 359	6 119	7 270	6 192	7 361	98,7 %
4 520	5 950	2 350	2 263	6 860	8 213	6 995	8 288	99,1 %
4 757	6 898	3 068	2 772	7 825	9 670	8 006	9 813	98,5 %
4 645	7 824	2 574	2 716	7 219	10 540	7 314	10 687	98,6 %
6 137	11 260	2 135	2 817	8 272	14 077	8 405	14 152	99,5 %
6 166	11 967	2 245	3 003	8 411	14 970	8 437	15 029	99,6 %
6 199	11 969	2 340	2 790	8 539	14 759	8 543	14 779	99,8 %
5 039	8 707	2 828	2 846	7 867	11 553	7 870	11 638	99,3 %
5 273	8 670	2 392	2 883	7 665	11 553	7 668	11 569	99,8 %

ce : Office National des Statistiques

TABLEAU 8

EXPORTATIONS DE PECHE DE POISSON ET FRUITS DE MER

Année	POISSONS		FRUITS DE MER		TOTAL		PARTICIPATION FRUITS DE MER/TOTAL
	Tonnes	1 000 \$	Tonnes	1 000 \$	Tonnes	1 000 \$	
1977	361,4	369,6	355,8	664,6	717,2	1 034,3	64,3 %
1978	441,3	454,9	240,5	418,2	661,8	873,1	47,9 %
1979	358,6	366,4	259,8	448,0	618,4	814,4	55,0 %
1980	351,2	368,8	465,9	964,1	817,1	1 332,9	72,3 %
1981	371,5	375,7	676,5	838,8	1 048,1	1 214,5	69,1 %
1982	533,8	535,6	558,5	753,1	1 092,3	1 288,7	58,4 %
1983	532,1	508,4	802,4	925,6	1 334,5	1 434,0	64,5 %
1984	413,1	393,0	561,1	2 107,5	974,2	2 500,6	84,3 %

Source : CETOPEX

TABLEAU 9 (a)

EXPORTATIONS DE FRUITS DE MER (en tonnes)

Source : CEDOPEX

Année	Crevettes	Langoustes	Lambis	Huîtres	Crabes	Autres	TOTAL
1977	9,0	30,8	176,4	29,03	103,5	7,1	355,8
1978	9,5	21,4	176,0	1,22	25,4	7,0	240,5
1979	5,3	41,6	182,8	0,09	23,4	6,6	259,8
1980	8,1	9,5	412,0	0,02	29,0	7,2	465,9
1981	6,5	9,9	645,5	1,29	6,1	7,2	676,5
1982	9,5	10,5	505,6	-	22,6	10,3	558,5
1983	0,6	2,1	759,1	5,00	26,4	9,0	802,4
1984	-	0,5	480,0	0,57	68,5	11,5	561,1

TABLEAU 9 (b)

EXPORTATIONS DE FRUITS DE MER (en milliers de dollars US)

Source : CEDOPEX

Année	Crevettes	Langoustes	Lambis	Huîtres	Crabes	Autres	TOTAL
1977	34,6	178,3	271,3	18,50	156,7	5,2	664,6
1978	27,8	139,4	226,7	0,38	23,5	0,5	418,2
1979	17,1	160,8	211,1	0,06	55,1	3,9	448,0
1980	34,3	68,5	486,4	0,01	67,6	8,3	964,1
1981	19,8	73,4	725,2	2,63	10,5	7,2	838,8
1982	24,4	58,8	595,9	-	64,8	9,1	753,1
1983	2,1	16,4	880,4	3,46	18,1	5,2	925,6
1984	-	0,6	2 051,7	0,37	47,0	8,0	2 107,5

TABLEAU 10

IMPORTANCE RELATIVE DES EXPORTATIONS DE LA PECHE

Année	Total des exportations nationales (1)	Exportations de pêche (1)	Participation tant pour mille ‰
1975	893 100	641	0,7 ‰
1976	714 400	811	1,1 ‰
1977	778 400	717	0,9 ‰
1978	676 900	682	1,0 ‰
1979	872 200	618	0,7 ‰
1980	961 300	817	0,8 ‰
1981	1 189 400	1 048	0,9 ‰
1982	768 700	1 092	1,4 ‰
1983	787 700	1 334	1,7 ‰
1984	872 400	974	1,1 ‰

(1) Chiffres en 1 000 dollars nord-américains

Source : CEDOPEX

TABLEAU 11

BALANCE COMMERCIALE DE LA PECHE

Année	Exportations 1 000 US \$ (2)	Importations 1 000 US \$ (1)	Balance 1 000 US \$
1972	447	4 003	3 556
1973	473	3 980	3 507
1974	501	4 053	3 552
1975	641	7 361	6 720
1976	811	8 288	7 477
1977	717	9 813	9 096
1978	682	10 687	10 005
1979	618	14 152	13 534
1980	817	15 029	14 212
1981	1 048	14 779	13 731
1982	1 092	11 638	10 546
1983	1 334	11 569	10 235
1984	974	N.D.	N.D.

Source : ONA - Office National des Statistiques

ARGENTINE

1. INTRODUCTION

1.1. BREVE REVUE HISTORIQUE

L'évolution de l'activité de la pêche argentine a connu de sérieuses vicissitudes pouvant définir clairement trois cycles à partir du moment où le secteur prend un caractère industriel.

Dans les débuts, l'élaboration artisanale de l'anchois salé fut le poste fondamental et arriva en tête dans la ville de Mar del Plata. Ceci arriva avant la décade de 1950 et surgit comme une alternative aux difficultés de conservation et à la rentabilité du poisson frais.

Dans les années 50 la conserverie prit le leadership avec l'élaboration de ce qu'on a appelé les "sardines argentines", utilisant la même matière première. Au même moment de ce réveil industriel dans la cité de Mar del Plata à partir des ressources marines, se développa dans les années 40 et 50 la pêche de l'alose dans le rio Parana, destinée à la production de farine de poisson.

La prépondérance de la conserverie s'est maintenue seulement jusqu'au milieu de la décade de 1960, moment où la production de congelés prend son essor. Ceci est possible parce qu'à partir de 1963, on augmente fortement les captures d'une nouvelle flotte de haute mer. On commence alors à détecter ce qui sera une constante dans l'évolution de l'activité de la pêche argentine dans le futur ; c'est l'expansion basée sur l'incorporation de bateaux principalement importés. Cette politique a connu trois périodes d'essor avec des pointes en 1966, 1974 et 1979, préalables aux trois grandes crises de l'activité.

Dans la période 1961/1969, on incorpora 41 bateaux de construction nationale et 15 importés, et se développèrent alors les exportations et l'industrie frigorifique. Durant le second cycle, dans les années 1970/75, on incorpora 11 bateaux de construction nationale et 75 importés, en introduisant en même temps des procédés qui impliquèrent une plus grande valeur ajoutée. La situation favorable du marché international rendit possible une grande expansion. Dans le troisième cycle -1976/1981- on incorpora 14 bateaux de construction nationale et 60 importés (de haute mer conventionnels, congélateurs et usines). Enfin, dans les années 1980, se produisit une modification drastique de la composition des exportations à base d'une grande production inespérée de bouquets (grosses crevettes)

1.2. CARACTERISTIQUE DE L'ARGENTINE COMME PAYS DE PECHE

Prenant en compte les divers éléments intervenants, on peut dire que

l'Argentine est un état riverain, avec des ressources de pêche de grande accessibilité, en quantités qui justifient l'existence d'une grande infrastructure d'extraction et de traitement, et de concentrations qui rendent possible l'opération en termes économiques -production/tonnage enregistré brut-.

Les espèces principales, excepté l'anchois, connaissent normalement une bonne demande sur le marché externe, ce qui a augmenté le faible appétit du consommateur argentin, a provoqué une attitude éminemment exportatrice. Dans ce sens, l'Argentine présente l'un des indices les plus bas de consommation interne par rapport à l'exportation, avec des valeurs de 0,25, et avec un chiffre global stable de consommation interne de l'ordre de 50 000 tonnes de captures par an.

Un détail très intéressant est le grand dynamisme et la capacité de récupération qu'a toujours montré cette industrie, ainsi que l'extraordinaire effet multiplicateur qui se produit dans les régions où se localisent les plus grandes concentrations manufacturières.

L'Argentine est un exportateur de produits de pêche "congelés", ni du fait du hasard, ni du fait de son expérience avec les viandes rouges. Il en est ainsi du fait des caractéristiques propres des ressources fondamentales -espèces- et de la demande internationale dirigée vers elles.

Enfin, il est important de souligner que, face aux pays qui ont épuisé leurs ressources riveraines et comptent des flottes et main d'oeuvre inactives, sa situation fait que l'état souffre de pressions internationales qui ont pour but de réussir des conventions pour qu'il soit permis aux flottes étrangères la capture des supposés "excédents". Comme nous le verrons ensuite, la structure de l'industrie nationale est suffisante -avec la nécessaire modernisation de la flotte- pour l'utilisation de toutes les ressources justiciables d'avec marché assuré, quoique très compétitif.

1.3. PERSPECTIVES

Il est toujours très difficile de tracer les perspectives pour une activité si changeante et dépendant de facteurs indispensables comme la pêche, mais particulièrement dans ces années, c'est très compliqué étant donné qu'on ne s'est pas donné de politiques définies et dans une même direction, qui permettraient au secteur d'atteindre un quelconque type d'équilibre naturel.

L'évolution générale de la pêche argentine, et en particulier les premières années de la décade 80, a été limitée par une série de facteurs qui la placent dans une situation inconmode, à savoir : un fort endettement des entreprises privées, des marchés en baisse pour les produits fondamentaux, une faible définition du potentiel réel des ressources -avec une diminution de l'importance moyenne du colin-, nécessité de rénovation de la flotte de haute mer qui alimente les usines à terre, faible appui officiel.

Dans ce cadre, nous devons affirmer que si le gouvernement ne dispose pas de quelques moyens qui concrétisent une politique de plus grande assistance à l'activité, il est difficile de maintenir les niveaux de captures et d'exportations qu'on savait atteindre. Au contraire, si on persiste dans l'actuelle situation, l'ensemble de l'appareil productif devra se replacer dans un nouvel équilibre aux niveaux plus bas de production, aux mains des entreprises qui pourraient mieux supporter les différentes difficultés.

L'insuccès durant 1983 de la campagne de capture des bouquets laisse l'industrie sans beaucoup d'alternatives pour une évolution raisonnable, étant donné les autres conditions mentionnées et face à un rapport de change qui ne favorise pas en général les exportations.

2. IMPORTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ACTIVITE DE LA PECHE EN ARGENTINE

L'activité de la pêche n'est pas un des secteurs traditionnels de l'économie et de l'emploi national. Nonobstant, nous avons pu observer que dans les deux dernières décades, elle a eu une évolution telle qu'il appert qu'aujourd'hui, elle joue un rôle important à l'intérieur de la production primaire. Indépendamment des chiffres de production de pêche qui nous montrent des valeurs significatives dans les dernières années, il est intéressant de faire des comparaisons avec d'autres activités primaires traditionnelles, et en particulier entre elles avec les exportations de viandes bovines. En ce sens, dans le cadre suivant, nous pouvons voir l'évolution de la participation en pourcentage de la pêche dans le total des exportations nationales et entre les exportations de produits animaux.

PARTICIPATION EN POURCENTAGE DES EXPORTATIONS DE LA PECHE DANS LE TOTAL NATIONAL ET DES PRODUITS ISSUS D'ANIMAUX

Source : Banque Centrale d'Argentine

* à base d'informations du premier semestre

	1980	1981	1982	1983	1984	1985*
Exportations totales nationales	0,17 %	0,15 %	0,24 %	0,21 %	0,19 %	0,15 %
Exportations de produits issus d'animaux	15,71 %	15,43 %	21,32 %	24,30 %	34,35 %	33,17 %

Les exportations de produits d'animaux -viandes- étant un poste traditionnel et de grande transcendance dans l'économie nationale, il est utile de faire la comparaison avec les exportations de pêche qui passèrent de 5 % dans les premières années 70 à 26 % en 1979, baissant ensuite et croissant en 1984 et 1985 à plus de 30 %, en prenant toujours les valeurs exprimées en dollars.

D'autre part, l'activité de la pêche a été un facteur de développement dans toute la côté de Patagonie et particulièrement dans des zones très peu peuplées et sans autres activités économiques, et sources d'emploi importantes.

Nous ne devons pas oublier que l'industrie de la pêche est une activité génératrice d'effets multiplicateurs économiques très importants. En particulier, en ce qui concerne les emplois directs seulement dans la zone du grand port de pêche de Mar del Plata, elle occupe de façon directe aux alentours de 18 000 personnes et de façon indirecte, 20 000 autres. Si nous incluons tous les dérivés de cette activité, nous arrivons à un total d'environ 80 000 personnes. Toutes ces valeurs s'augmenteraient de 20 % en considérant les autres installations.

En outre, nécessairement, la pêche s'est constituée en un facteur de développement technologique avec un important impact sur l'industrie métallurgique, frigorifique et productrice de machines, principalement dans la ville de Mar del Plata.

3. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR DE LA PECHE

L'activité de la pêche argentine a été sujette dans les derniers temps à des changements successifs en ce qui concerne la hiérarchie et la dépendance institutionnelle de ses organismes directeurs. Ceci a représenté souvent pour l'activité privée une difficulté pour les différentes

tractations et une grande désorientation quant à la politique sectorielle, du fait qu'il n'existe pas d'autre part de plans de gouvernement au-delà des institutions et des fonctionnaires en roulement.

En outre, ces changements ne sont pas arrivés à solutionner le problème de la superposition de fonctions entre les différents organismes de contrôle de l'activité et l'habilitation officielle des installations.

SOUS-SECRETARIAT DE LA PECHE : Dépend du Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et à l'Elevage, qui est à son tour dépendant du Ministère de l'Economie de la Nation. De par la loi, la régulation générale de l'activité est de sa compétence, il octroie des permis de pêche et d'exploitation et contrôle en termes généraux son développement. Sa gestion est aussi politique que technique, s'étendant depuis la qualification spécifique jusqu'au contrôle de la qualité des produits exportés. Il possède des Directions Nationales, chargées l'une de la pêche maritime, et l'autre des pêcheries intérieures. Il étudie la possibilité d'un plus grand contrôle de la pêche lors du débarquement de la production.

SERVICE NATIONAL DE SANTE ANIMALE (SENASA) : De par la loi, cet organisme est compétent pour le contrôle d'aptitude à la consommation humaine de tous les produits d'origine animale.

Le contrôle vétérinaire compliqué est exercé dans toutes les usines habilitées dans l'ordre national pour l'exportation, par la présence dans ces usines d'inspecteurs, selon un système de service demandé par les entreprises, qui sont obligées de l'utiliser pour pouvoir exporter ou faire un trafic interprovincial, et doivent payer une redevance proportionnelle à leur production.

Le SENASA souscrit des conventions avec des services vétérinaires des pays acheteurs de pays argentins, et fait accomplir dans le pays les exigences des tiers, selon le cas.

INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE (INIDEP) : Il est chargé de fournir au Sous-Secrétariat de la Pêche de qui il dépend, l'information qui facilite la programmation de politiques sur le terrain de la prospection de ressources. Il réalise également une investigation technologique dans quelques zones.

CENTRE D'INVESTIGATION EN TECHNOLOGIE DE LA PECHE (CITEP) : Il appartient au système de centres spécifiques de l'Institut National de Technologie Industrielle, qui est un organisme autonome et d'une certaine façon autarcique, qui se consacre à l'investigation technologique avec des politiques de travail qui reçoivent l'apport des industriels du secteur, par le moyen de représentants des institutions des entreprises. Le CITEP se trouve dans la ville de Mar del Plata.

CHAMBRE D'ARMATEURS DE BATEAUX DE PECHE CONGELATEURS : Institution corporative patronale qui noyaute les entreprises qui possèdent ce type de flotte. Il a son siège dans la ville de Buenos Aires.

CHAMBRE ARGENTINE D'ARMATEURS DE BATEAUX DE PECHE DE HAUTE MER : Entité patronale qui réunit les propriétaires de flottes de haute mer pour le colin. Se trouve à Mar del Plata.

CHAMBRE ARGENTINE DE TRAITEURS DE POISSON : Institution coopérative patronale, composée des entreprises qui se consacrent principalement à l'activité frigorifique (mise en filet et congelé), avec siège à Mar del Plata.

CHAMBRE DE MAR DEL PLATA DES INDUSTRIES DU POISSON : Chambre qui s'occupe de la défense des intérêts du secteur privé de la conserve, de la farine et du poisson salé. Avec siège à Mar del Plata.

SOCIETE DES PATRONS PECHEURS : Rassemble les propriétaires des embarcations côtières.

4. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CADRE DE REFERENCE

Pour expliciter plus en détail les caractéristiques particulières qui définissent la situation de l'Argentine comme pays avec une certaine activité de pêche de relative importance, nous pouvons dire que, quant à la situation géographique dans laquelle elle se trouve, malgré la visualisation en principe d'un certain isolement par rapport aux autres pays qui pourraient avoir des prétentions sur les mêmes ressources, dans la pratique, le front commun de la zone du rio de la Plata et l'activité de la pêche développée par l'Uruguay ces dernières années, créent certaines interactions d'un certain poids dans le schéma de la politique de pêche des deux pays.

D'un autre côté, malgré la grande distance à laquelle se trouve la plate-forme argentine et les lieux de pêche les plus productifs des bases opérationnelles des flottes des pays traditionnellement pêcheurs, il existe une certaine pression de ces flottes étrangères sur les ressources. Cette opération se voit facilitée souvent par la possibilité de pouvoir compter sur des services de réapprovisionnement dans des ports uruguayens. En outre, étant donné la circonstance très spéciale correspondant au fait que la plate-forme continentale dépasse largement -surtout au sud du parallèle 40° LS- la Zone Economique Exclusive définie par la ligne des 200 miles, les ressources de ces mêmes populations à l'intérieur et hors de la limite précitée restent en conséquence disponibles.

Ce qui veut dire alors que certains avantages apparents, en pratique, ne s'avèrent pas aussi positifs lorsqu'on évalue simplement le sujet en disant que l'Argentine compte des quantités importantes de ressources de pêche de valeur commerciale, en concentration économique dans une plate-forme qui atteint 960 000 km².

Ainsi donc, l'étendue de la côte et les accidents qu'elle comporte paraissent montrer d'importants avantages quant à l'existence de sites naturels d'abri pour les embarcations de pêche. En réalité, dans la grande partie

des 3 400 km de côte, on relève un battement marin très fort et des grandes amplitudes de marée, ce qui rend nécessaire de réaliser d'importants travaux d'infrastructure quand on veut assurer les possibilités opérationnelles adéquates pour la flotte dans les points de débarquement.

En outre, la situation engendrée par le conflit relatif à la souveraineté sur les îles Malouines a provoqué l'existence actuelle d'une zone d'exclusion qui atteint une superficie d'environ 230 000 km², en une zone où existent d'importantes ressources de pêche en bonne concentration, qui aujourd'hui sont interdites aux opérations de la flotte nationale.

Un autre facteur de distorsion de la situation naturelle est le conflit existant quant à la détermination de la souveraineté sur les ressources côtières, en discussion entre les provinces de Patagonie et l'Etat national. Cela conduit en beaucoup d'occasions à l'inexistence de règles claires pour le fonctionnement de l'industrie, en raison de l'existence de problèmes de multiples impositions de taxes qui obèrent l'activité. On trouve en discussion dans ce sens une nouvelle norme qui intégrerait une future loi de pêche qui n'a pas obtenu un accord jusqu'à maintenant.

Enfin, il est important de mentionner que la grande distance à laquelle se trouvent les grands ports de sortie de l'Argentine pour ses exportations des centres de consommation à l'extérieur, la production argentine, souvent, n'arrive pas au niveau de prix C.I.F. sur le marché international.

5. RESSOURCES

5.1. RESSOURCES MARINES, VERIFICATION GENERALE DE SON POTENTIEL

Les espèces les plus importantes de la mer argentine sont, par leur volume, l'anchois, le colin commun et le calamar. Par leur valeur économique unitaire actuelle, le bouquet et le colin austral.

L'anchois se trouve fondamentalement dans la zone de Buenos Aires. Sa biomasse est énorme, mais économiquement son exploitation est peu rentable, excepté en petites quantités qui sont destinées au salé ou à la conserve à l'huile.

Le colin commun a été jusqu'à maintenant la source principale de l'exploitation de la pêche. Ses captures dans les dernières années ont oscillé entre 60 et 75 % des captures totales. Ses migrations constituent la masse la plus importante dans un parcours annuel depuis la zone de l'île Escondida en été, jusqu'à l'embouchure du rio de la Plata en hiver.

Le calamar, qui a l'habitude d'apparaître en grandes quantités depuis avril jusqu'en août, en eaux de profondeurs supérieures à 200 mètres, est pêché au large de toute la plate-forme maritime. Sa biomasse paraît être très variable. En 1979, on captura aux environs de 87 000 tonnes, comme valeur la plus haute enregistrée.

Le bouquet se pêche en quantités fortement croissantes, dans la zone du Golfe de San Jorge. Elle représente aujourd'hui un sommet des exportations en volume, mais elle est déjà la principale source des revenus de pêche, par sa valeur.

Le colin austral, de biomasse relativement modeste, est aussi une espèce très valable, du fait de son acceptation dans les marchés externes. On le trouve dans la région sud, en profondeur de l'ordre de 200 mètres. La plus grande concentration de cette espèce se trouve à l'intérieur des 150 milles des Malouines, de ce fait sa capture est maintenant pratiquement nulle pour la flotte argentine.

La biomasse totale connue de notre écosystème pourrait se grouper selon les valeurs estimées de capture maximale soutenable -selon l'estimation officielle publiées pour 1984, et émises par le Sous-Secrétariat de la Pêche-, on devrait ajouter quelque 180 000 tonnes de calamars et 500 000 tonnes d'anchois, dont les stocks s'estiment à plus de 2 000 000 de tonnes, comme on le voit dans le tableau suivant résumé, où les chiffres s'expriment selon le concept de "Capture maximale soutenable" -CMS.

POTENTIEL TOTAL DES RESSOURCES MARINES

Colin	387 200 tonnes
Calamar	186 609 tonnes
Anchois	451 234 tonnes
Bouquet	180 000 tonnes
Autres de haute mer	56 990 tonnes
Autres côtières (demersales et pélagiques)	115 021 tonnes
Divers de basse valeur	179 040 tonnes
	<hr/>
	1 394 094 tonnes
Divers dans la zone des Malouines	446 000 tonnes
	<hr/>
	1 840 094 tonnes
	<hr/>

Nous devons considérer néanmoins qu'il n'est pas possible pour des questions de marché, de mettre à profit industriellement plus de quelques 20 ou 30 000 tonnes annuelles d'anchois en production pour la consommation humaine directe, et il n'est pas non plus possible de mettre à profit rentablement les 179 040 tonnes de divers de basse valeur, ainsi que les ressources situées dans la zone d'exclusion des îles Malouines. Par conséquent, le volume total utilisable se réduit à moins de 800 000 tonnes par an dans des conditions économiquement admissibles.

5.2. RESSOURCES CONTINENTALES

L'information disponible à ce sujet est très faible et sans la nécessaire actualisation, étant donné le peu d'intérêt existant pour son exploitation, qui est nettement artisanale.

Parmi les bassins principaux, nous devons citer le rio Parana qui motivé d'une certaine exploitation sur tout son cours, les espèces typiques principales étant : la dorade ou *Salminus maxillosus*, le "surubi" ou *Pseudoplaty stoma spp.*, l'alose ou *Prochilodus platensis*, le "pacu" ou *Colossoma spp.*, et d'autres. Le seul qui a soutenu dans le passé une quelconque activité industrielle fut l'alose -pour l'industrie de la farine.

D'autre part, dans les lagunes de la province de Buenos Aires comme dans celles de Guamini et Chascomus, on pêche l'athérine -de la famille des *Atherinidae*-, espèce très appréciée dans le marché interne pour la consommation fraîche.

En outre, il faut mentionner le saumon - *Salmo gairdneriri* -, les truites -*Percithys spp.*- venant des lacs du sud de la Cordillère, avec lesquels on élabore quelques produits typiques fumés et en conserve.

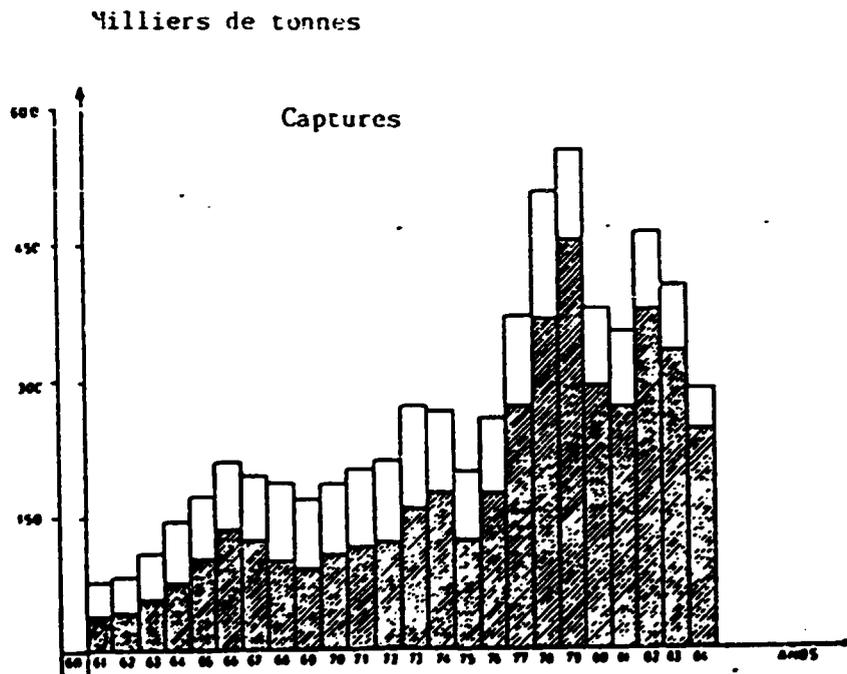
5.3. AQUICULTURE

Si nous observons que l'Argentine se place quant au ravitaillement alimentaire parmi les pays les plus avancés du monde, avec plus de 3 200 calories journalières par personne, selon les chiffres de la FAO de l'année en cours, c'est un pays traditionnellement producteur et exportateur de viandes et grains, il est facile de comprendre pourquoi l'activité de la pêche ne se trouve pas au premier plan, et beaucoup moins l'aquiculture.

Sur ce terrain, on travaille au niveau de l'investigation appliquée, dans la culture de crevettes, avec de bons résultats -INIDEP- et des moules -dans les golfes de Patagonie- avec d'excellents rendements. La mariculture, en particulier, présente la difficulté pratique de la forte houle et de l'amplitude des marées de l'Atlantique Sud occidental. Dans quelques lacs, on réalise la culture de saumons et de truites à petite échelle.

6. UTILISATION DES RESSOURCES

Il devient difficile d'obtenir une vérification totale de l'exploitation qui concerne les différentes espèces de la mer argentine, mais étant donné la particularité du fait que, dans ces zones étendues, la plateforme sous-marine -200 mètres- s'étend beaucoup plus au-delà de la limite des 200 milles, ce qui provoque une extension de l'habitat naturel des espèces démersales aux eaux internationales. Ceci rend possible l'action de flottes étrangères sur ces mêmes populations, et les chiffres qui en résultent ne sont pas connus. Toutes les valeurs tendraient alors seulement à prendre en compte l'effort de pêche réalisé par la flotte argentine. L'utilisation s'est polarisée en termes généraux, dans les dernières années, à l'attention des exportations, comme on le voit dans les graphiques 1 et 2.

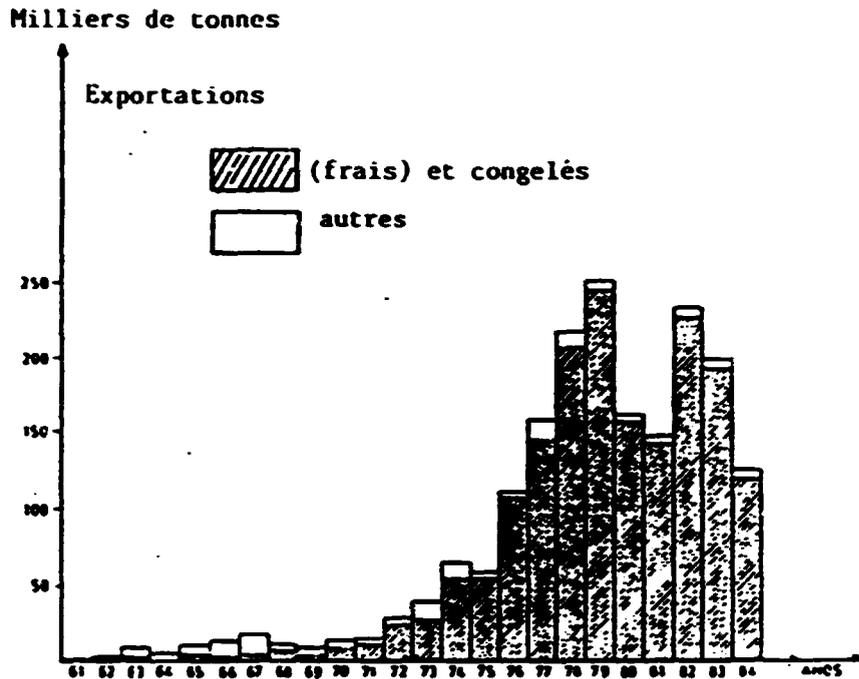


Source : Sous-Secrétariat à la Pêche

-  Pêche côtière
-  Pêche de haute mer

GRAPHIQUE 1

GRAPHIQUE 2



Source : Sous-Secrétariat à la Pêche

6.1. RESSOURCES DEMERSALES CÔTIÈRES ET DE HAUTE MER

Dans le cadre 1, on observe les captures maximales soutenables des principales espèces demersales côtières et de haute mer, les captures de l'Argentine et de l'Uruguay et les auteurs de ces évaluations.

La capture maximale soutenable des espèces demersales côtières et de haute mer calculées pour des périodes distinctes, est de 1 379 047 tonnes annuelles, desquelles 179 040 correspondent à des espèces de très bas rendement économique (non utilisable économiquement pour la consommation humaine) et 446 000 tonnes appartiennent à des espèces localisées au sud du 48^{ème} parallèle, avec des zones de concentration dans la zone d'exclusion des îles Malouines, non accessible par la flotte nationale, et d'intense exploitation par des flottes étrangères.

Tout ce qui a été exprimée totalise un potentiel capturable à court terme par la flotte argentine de 754 000 tonnes. A ce total, on devrait additionner la capture maximale soutenable des autres poissons et fruits de mer non évalués à cette date, et spécialement des espèces côtières de la région de Patagonie.

Le colin à lui seul représente dans ce total 50 %. De cette espèce, durant 1984, il a été pêché (conjointement avec l'Uruguay) 67 % de la capture maximale soutenable. Si en l'état actuel de la population, on appliquait les niveaux de l'effort de 1979, on surexploiterait cette ressource.

CAPTURES (en tonnes)

Année	Colin	Autres espèces	Total
1970	87 417,7	98 419,9	185 837,6
1971	91 984,9	109 761,2	201 746,1
1972	102 826,7	108 591,0	211 417,7
1973	151 392,1	118 743,6	270 135,7
1974	162 189,3	104 559,8	266 749,1
1975	108 992,1	90 075,4	199 067,5
1976	174 905,4	81 300,7	256 206,1
1977	281 848,4	87 584,7	369 433,1
1978	341 160,8	169 975,1	504 135,9
1979	370 859,7	179 433,3	550 293,0
1980	277 349,8	99 515,5	376 865,3
1981	228 729,0	123 127,0	351 856,0
1982	281 909,2	177 738,9	459 648,1
1983	257 100,1	144 670,7	401 770,8
1984	183 223,6	122 261,2	305 484,8

Source : Sous-Secrétariat d'Etat à la Pêche

Le calamar ne paraît pas être très exploité : 17 % de sa capture maximale soutenable en 1984 et moins de 50 % en totalisant les captures maximales de l'Argentine et de l'Uruguay, bien qu'il convienne de faire la réserve que c'est une des espèces les plus exploitées par une partie des flottes étrangères.

L'ensemble des espèces demersales côtières et de haute mer fut exploitée à 46 % par l'Argentine et l'Uruguay, légèrement inférieur à l'effort total de l'Argentine en 1979 et de l'Uruguay en 1983.

En excluant les ressources du colin, du bouquet, du corbeau de mer et du merlan, les captures des espèces démersales côtières et de haute mer pourraient doubler, spécialement dans ces espèces de bas prix international.

RESSOURCES COTIERES ET DEMERSALES

CADRE 1

(en tonnes)

Espèces	C.M.S.	Capture Argentine		Capture Uruguay	Auteurs
		1979	1984	1983	
Au nord du 48°S					
Colin	340 493	370 859,7	174 944,8	79 700	Verazay y Otero, MS
Calamar	186 609	85 578,9	28 466,9	3 600	Bezzi et al., MS
Rouquet	18 000*	4,1	18 618,8		Estimado
Autres de haute mer	56 990	19 156,6	15 862,2	700	Bezzi et al., MS
Autres côtières	115 021	32 149,8	27 605,2	34 600	Otero e Ibanez, MS Otero et al., 1982
Au sud du 48°S					
(secteur des îles Malouines)	446 000	3 352,4	1 290,4		Otero et al., 1983
De bas rendement économique	179 040	3 194,2	2 443,3		Otero et al., 1982
Autres poissons	s/d	11 590,4	1 702,7	200	-
Autres fruits de mer	s/d	4 313,2	3 603,3		
TOTAL	1 379 047	528 199,3	274 537,6	128 800	

(*) L'estimation de la capture maximale de bouquet se base sur les éléments de captures de cette espèce en 1983 et 1984

Source : INIDEP

6.2. UTILISATION DES RESSOURCES PELAGIQUES

Dans le cadre 2, on observe les principales espèces pélagiques, le rendement potentiel (CMS) de l'anchois, la capture maximale historique de l'Argentine et les captures de l'Argentine et de l'Uruguay.

6.2.1. Anchois

L'anchois atteint une large distribution géographique tout le long du territoire argentin, entre les latitudes 34°S et les régions intermédiaire et externe de la plate-forme (Angelesco et Cousseau, 1967).

La saison traditionnelle de cette espèce commence au milieu de septembre et s'étend jusqu'aux premiers jours de décembre, époque à laquelle elle s'approche de la côte pour frayer.

CADRE 2

ESPECES PELAGIQUES
(en tonnes)

Espèce	Rendement potentiel	Espèce	Capture maximale historique Argentine	Captures Arg.	Urug.
Anchois	451 234	Anchois	41 065,6	9 693,8	17 200
Autres petits pélagiques (saraca, sardine)	?	Autres pet. pélagiques	1 697,9	292,7	
Maquereau		Maquereau	16 130,1	2 574,7	
Autres		Autres		4,6	
Bonite		Bonite	4 190,1	2 057,5	
Thon		Thon	1 546,5	730,6	

La moyenne de capture de l'anchois depuis 1962 et jusqu'en 1984 fut de 18 152 tonnes annuelles, avec un maximum de 41 065,6 tonnes en 1972.

Il est d'atteindre les valeurs de 1972 à court terme, en augmentant les niveaux de consommation interne de "sardines argentines" et les exportations de produits salés en saumure (Bertolotti et Manca, MS).

Atteindre le niveau d'exploitation maximale ne paraît pas possible du fait du caractère limité des marchés et parce qu'il serait nécessaire de prolonger la saison de pêche (mois d'automne et d'hiver), et de réaliser les investigations en matières de capture, opération et type d'embarcations à utiliser, qualité de la matière première à débarquer, composition biochimique, etc ...

6.2.2. Maquereau

Cette espèce est capturée par la flotte côtière depuis Mar del Plata, de novembre à mars. Jusqu'en 1976, elle constituait une matière première importante pour la conserverie pour la fabrication d'un produit qui est traditionnel dans le marché domestique. Ensuite, les captures tombèrent de quelque 15 à 20 000 tonnes par an à des quantités infimes, qui poussèrent les industriels à importer du Chili, Equateur, Pérou et Brésil, jusqu'à 5 800 tonnes en 1982. Durant la saison 1983/84, les captures augmentèrent sensiblement, et plus encore dans la saison 1984/85, mais les industriels ne poursuivirent pas car ils avaient déjà organisé les importations, étant donné l'insécurité dans l'approvisionnement local.

6.2.3. Bonite et thon

Les bonites sont des poissons pélagiques, grands nageurs, qui réalisent de très grandes migrations. La bonite qui atteint dans ses migrations les eaux de la mer argentine appartient à l'espèce *Sarda sarda* et a été

jusqu'à présent l'une des espèces les moins étudiées.

Les bancs de bonites entrent annuellement dans la zone basse du rayon d'action de la flotte de pêche (approximativement entre les 35°S et les 38°S) dans les dernières semaines du mois de janvier. L'entrée se produit depuis le nord, et ses causes sont probablement trophiques. Le principal aliment de cette espèce est l'anchois.

La bonite est capturée approximativement entre les mois de janvier et mai par la flotte côtière, en moindre quantité par la flotte de haute mer.

Quant aux thons, la capture de la République Argentine fut relativement importante dans les premières années de la décade de 1960, où on comptait des bateaux thôniers aujourd'hui disparus, qui opérèrent hors de la ZEE.

Les industriels, pour élaborer les conserves de bonites et de thon qui se consomment à l'intérieur du pays, recourent à des importations. Dans l'année 1982, ils importèrent 1 807 tonnes de bonites pour une valeur de 1,8 million de dollars, et 1 821 tonnes de thons (albacora, barrilete, aleta amarilla) pour une valeur de 1,9 million de dollars.

6.3. UTILISATION DES RESSOURCES CONTINENTALES

Un produit typique provenant des eaux continentales est l'athérine, entière, vidée ou en filets, qui se consomme frais à l'intérieur du pays, et principalement dans la province de Buenos Aires, qui compte plusieurs plans d'eau où on exploite artisanalement cette espèce.

Dans la zone sud, on utilise le saumon, avec lequel on prépare des produits très spéciaux comme les filets fumés, les conserves de filets fumés, qui acquièrent une haute valeur sur le marché.

Sans doute, le bassin le plus important est celui du rio Parana, où on pêche aux fins commerciales principalement l'alose -*Prochilodus platensis*- surubies -*Pseudoplaty stoma spp.*-, pacu -*Colossoma spp.*-, dorade -*Salminus maxillosus*- et d'autres, qui sont consommés traditionnellement sur le littoral et qui furent pendant les années 70 exportés congelés en quelques quantités au Brésil. En particulier, l'alose fut très demandée par le marché africain -Nigeria- à l'époque où on fit de grandes exportations d'espèces variées congelées entières vers ce pays. N'oublions pas d'un autre côté que l'alose et les espèces accompagnantes soutinrent une des premières activités industrielles de la pêche dans les années 50, la production de farine de poisson. Les méthodes de pêche furent très particulières alors que les filets étaient récupérés avec des chevaux depuis la côte.

7. LES INVESTISSEMENTS DANS L'INFRASTRUCTURE PRODUCTIVE

Tenant compte des trois cycles décrits pour l'évolution de l'activité de la pêche argentine, nous pouvons dire que les investissements réalisés dans le premier, de quelque 4 millions de dollars, entraînerent le commencement de la pêche de haute mer, avec un traitement postérieur à terre qui a été le modèle le plus utilisé dans toute l'évolution de l'industrie.

Dans le second cycle (1970/75), les investissements, une fois réveillés l'intérêt pour les exportations, furent beaucoup plus importants du fait de l'importation de 75 bateaux de haute mer et la construction de 11 dans le pays. Mais les investissements atteignirent aussi les usines de traitement qui triplèrent leur capacité.

Dans le troisième cycle (1976/81), le secteur a investi pour le "frais" dans 14 bateaux de haute mer de construction nationale, et 60 bateaux importés, congélateurs, usines. On a construit en outre des usines plus grandes et modernes, en introduisant la mécanisation dans diverses opérations.

Globalement, les investissements réalisés par le secteur privé, avec appui officiel, ont été de l'ordre de 500 millions de dollars, auxquels nous pouvons ajouter quelque 400 additionnels provenant de réinvestissements et apports authentiques.

8. INFRASTRUCTURE POUR L'EXPLOITATION

8.1. LA FLOTTE

8.1.1. Flotte de haute mer proche pour le "frais"

C'est la flotte qui fournit le colin, le calamar et autres espèces destinées à l'industrie frigorifique exportatrice de produits congelés. Du fait de l'importance qu'elle a en relation avec l'industrie de traitement à terre, nous la différencions par port de base.

MAR DEL PLATA :		122	35 non opérationnels	14 p/desguace
	N°	Origine		Age
	33	Argentine		1961/85
	6	Grande Bretagne		1955/67
	9	Espagne		1976/84
	14	Pologne		1952/65
	7	France		1957/62
NECOCHEA	8	(7 non opérationnels)		
PUERTO MADRYN	2	(opérationnels)		
PUERTO DESEADO	1			
PTO SAN ANTONIO	2	(1 non opérationnel)		
Capacité de capture :		380 000 tonnes/an		

Ce sont des bateaux de pêche à la traîne par le côté ou la poupe, avec des machines entre 300 et 1 740 chevaux ; 25 à 63 m de longueur et 109 à 500 m³ de magasinage, avec une ancienneté moyenne de dix-neuf ans, se trouvant pour beaucoup en mauvaises conditions d'entretien et de fonctionnement.

Si ces embarcations étaient nouvelles, elles auraient une capacité de capture de l'ordre de 600 000 tonnes à l'année, mais du fait de leur état, on estime leur capacité actuelle réelle à 380 000 tonnes/an.

C'est une flotte qui opère dans toute l'étendue de la plate-forme, en campagnes de pêche à la traîne en eau moyenne et profonde -50 à 150 mètres-. Chaque voyage complet demande quatre à sept jours pour revenir avec les cales pleines de 2 000 à 10 000 caisses de 40 kg, 80 à 400 tonnes de poisson conditionné avec de la glace. Normalement, il faut pour une traversée de la zone de pêche depuis quelques heures à deux jours, et deux à quatre jours de pêche, qui s'effectue uniquement pendant le jour. L'équipage compte 11 à 17 personnes.

8.1.2. Flotte de bateaux congélateurs et usine

Dans ce groupe, on considère tous les bateaux qui font un quelconque type d'élaboration et/ou de conditionnement à bord, jusqu'au maintien du poisson dans la glace. En général, on réalise la congélation sans autre procédé, bien qu'en cas exceptionnel, on arrive à produire des filets et, en dernier lieu, plusieurs bateaux ont été armés pour la coupe, la classification, la congélation et l'emballage de bouquets.

Ce sont 42 bateaux, avec une puissance des machines principales de 1 000 à 5 000 CV, qui réalisent des campagnes de pêche de 30 à 45 jours, d'origines diverses, qui, en général, s'incorporent à la flotte comme apport de capital pour les entreprises mixtes, principalement avec l'Espagne.

Capacité de capture réelle : 250 000 tonnes/an et apparente de 500 000 tonnes/an.

8.1.3. Flotte côtière

a) De basse autonomie -travail journalier : ce sont des chaloupes et des bateaux de 14 à 19 mètres de longueur, la majeure partie avec une coque en bois, qui opèrent près de la côte, capturant des espèces pélagiques et poissons variés en utilisant des filets en cercle et des nasses principalement. Ils ont été construits entre les années 1947 et 1960, excepté un de 1976, et possèdent des moteurs principaux de 72 à 320 CV, n'ayant en général aucun instrument de détection et comportant à bord sept à neuf hommes d'équipages. Il y a 68 embarcations, desquelles 11 ne sont pas opérationnelles.

b) De plus grande autonomie -72 heures : ce sont des embarcations similaires aux précédentes, avec des longueurs de 16 à 25 m, mais qui grâce

à leur équipement de sécurité et de navigation, sont autorisées par la police portuaire à des traversées plus prolongées. Ils ont une ancienneté moyenne de l'ordre de 25 ans. Ils réalisent les opérations de pêche précitées pour les plus petites, et en outre ont l'habitude de pratiquer le mode de pêche en "paires".

La capacité globale de capture de cette flotte est sujette à une variation très grande selon le type de capture qu'elle réalise, mais le rendement est très différent quand on travaille l'anchois ou la dorade par exemple.

Selon le mélange habituel, la capacité serait de l'ordre de 200 000 tonnes par an, mais en général, on calcule leur production pour réguler le marché et les prix, les valeurs mineures en résultant étant de 50 % de ce chiffre.

C'est une conséquence de la baisse réelle des importations anciennes qui provoque en outre des problèmes de rentabilité à la production de conserves, où va être dirigée cette pêche.

CADRE RESUME DE LA FLOTTE

Type	Quantité	Age moyen (ans)	Capacité nominale (tonnes/an)	Capacité réelle (tonnes/an)
De haute mer conventionnel pour poissons le "frais"	122	19	600 000	380 000
Congélateurs et usines	42	13	500 000	250 000
Côtiers	322	30	300 000	200 000*
TOTAL	486	20	1 400 000	830 000

* Chiffre qui ne tient pas compte des facteurs du marché

Source : S.S.P./I.N.I.D.E.P.

8.2. LES USINES DE TRAITEMENT

8.2.1. Description générale et capacité

La quantité d'usines de pêche installées à terre par poste de procédés et par région se présente dans le cadre 6.1. Dans le cadre 6.2., on indique les capacités de production exprimées en tonnes de matière première annuelles ou temporaires.

Les espèces demersales côtières et de haute mer sont intimement liées aux procédés de l'industrie du refroidissement et de la congélation, excepté chien de mer, le poisson ange et le colin, qui sont aussi utilisés pour l'industrie du salé-sec.

L'industrie du refroidissement et de la congélation a une capacité pour traiter la totalité des ressources disponibles au nord du parallèle 48°S (742 298 tonnes) et élaborer des produits entiers, vidés, étêtés, en filet, etc ..., refroidis et congelés, répondant aux différentes exigences des marchés. Du total de 742 298 tonnes de capture maximale soutenable, 76,4 % correspondent au colin et au calamar. Les produits de plus grande valeur sont élaborés avec le bouquet du golfe de San Jorge et avec l'araignée de mer du canal de Beagle.

Dans la période 1978/1984, cette industrie travailla entre 30 et 45 % de sa capacité de production exprimée en tonnes de matière première. Si l'on considère que dans ce type d'industrie, l'afflux de matière première n'est pas continu, et que les estimations font supposer nécessaire de prévoir une capacité structurelle d'oisiveté de 20 à 30 %, pour absorber les pointes d'entrée de matière première, le caractère opérationnel de la période montre des valeurs comprises entre 45 % et 70 % (cette dernière pour l'année 1979).

L'industrie de la salaison sèche se fournit de colin, chien de mer et poisson ange. La capacité de traiter ces espèces dans la région de Buenos Aires est de 4 000 tonnes. Considérant que les captures maximales soutenables de chien de mer et de poisson ange montent à 11 709 tonnes, on pourrait augmenter presque trois fois la capacité actuelle. Dans la région de Patagonie, on utilise exclusivement le colin, avec une capacité de production de 12 000 tonnes de matière première. Dans la période 1981/84, cette industrie a travaillé à moins de 40 % de sa capacité installée.

L'anchois est l'espèce pélagique la plus abondante de la mer argentine et on l'utilise dans la conserverie pour élaborer des "sardines argentines" et dans le salé humide pour élaborer les anchois salés, les filets d'anchois et la pâte d'anchois.

L'industrie de la conserve et l'industrie du salé mariné peuvent absorber ensemble 28 644 tonnes dans un laps de temps compris entre septembre et décembre.

Dans la période 1981/84, les conserveries travaillèrent entre 40 % et 50 % de leur capacité par saison et entre 50 et 60 % si l'on considère seulement le mois d'octobre. Dans le même laps de temps, l'industrie de la salaison humide a travaillé entre 20 % et 25 % de sa capacité par saison.

CADRE 6.1

USINES PAR POSTE DE TRAITEMENT

Poste	Quantité		Total
	Région de Buenos Aires	Région de Patagonie	
Traité et mis en filet	66	6	72
Congelé et conservation de congelé	8	-	8
Mise en filet et congelé	63	23	86
Salé	40	1	41
Conserves	23	3	26
Farine et huile	8	3	11
Fumé	1	1	2
Sec	2	1	3
Autres	1	1	2

Source : Relevé INIDEP, 1982 (Bertolotti et al., 1983), actualisé en accord avec les données du Service National de Santé Animale (SENASA) - Du total de 24 en 1984 recensées par le service du SENASA, 16 ont traité presque exclusivement le bouquet.

CADRE 6.1

CADRE 6.2

Capacités de production exprimées en tonnes de matière première

	Capacités de production (tonnes de mat. prem.)	Capture maximale soutenable
Traité et mis en filet)		
Congelé et conservation de congelé)	995 000 (annuel) (742 298
Mis en filets et congelé)		
Salé-sec (colin)	14 000 (annuel) {	
Salé-sec (chien de mer, poisson-ange)	2 000 (temp.)	11 709
Salé-fumé (anchois))	15 916 (temp.) (451 234
Conserves (anchois))	12 728 (temp.) (
Conserves (maquereau)	65 000 (temp.)	?
Conserves (thon)	18 000 (temp.)	?
Farine	556 000 (annuel) (179 040 + 330 000 R

Source : INIDEP - Temp. = temporaire
R = restes

PRODUITS DE PECHE ELABORES
(en milliers de tonnes)

Produits	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Frais ou réfrigérés	90,4	98,6	84,1	77,3	78,4	70,7
Congelés	178,7	215,4	132,2	129,8	218,2	192,6
Conserves	16,7	18,8	14,4	15,1	13,2	13,6
Secs, salés, etc ...	6,0	5,7	5,7	6,1	5,2	5,1
Farine	20,2	33,1	28,2	22,0	21,0	17,0
Huile	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

L'industrie de la conserverie traite aussi le maquereau, la bonite, les thons et l'araignée de mer (en Ushuaia). Les usines peuvent traiter 65 000 tonnes par saison de maquereau et 18 000 tonnes par saison de bonite ; quand les pêches ne réussissent pas, les industriels recourent aux importations du Chili, Pérou, Equateur et Brésil. Dans la période 1981/84, les usines travaillèrent très en dessous de leur capacité installée, entre 10 % et 15 % pour le maquereau, et entre 20 et 25 % pour la bonite.

L'industrie de la farine se fournit de déchets et résidus des usines de

traitement. Si les usines de pêche travaillaient au maximum de leur capacité installée, elles pourraient traiter quelque 330 000 tonnes de résidus qui, ajoutés aux espèces non utilisables économiquement pour la consommation humaine, 179 040 tonnes ("chucho", raie, poisson guitare, torpilles, requin moucheté, requin épineux, chien de mer), couvriraient les nécessités de matière première pour la farine, tant qu'il serait possible de placer la production à des prix compétitifs.

8.2.2. Analyse particulière de l'évolution et de la technologie de l'industrie frigorifique

Ceci étant le poste fondamental de la production des exportations, nous ferons quelques commentaires qui donneront une meilleure description de ce sous-secteur.

a) Evolution et technologie utilisée

Ces dernières années, l'activité de la pêche a vécu un développement et une expansion sans précédent, motorisés par les investissements privés dans le secteur frigorifique consacré à l'exportation des produits congelés, en relation avec la forte demande enregistrée.

De cette façon, la croissance est à un rythme tel qu'elle convertit la pêche en une des activités économiques argentines de plus grand dynamisme. Il suffit seulement de signaler que les exportations connurent une croissance, entre 1975 et 1979, de 833 %, en prenant leurs valeurs en dollars, faisant que leur participation dans le total national des ventes à l'extérieur est passé de 0,5 % à 2,80 %, comme résultat de l'accès des produits congelés à 55 pays, en concurrence avec les industries d'origine et celles traditionnellement de pêche, qui se caractérisent par l'appui de l'activité sur un marché protectionniste.

Ce processus étant très récent, les installations frigorifiques ont été implantées selon les techniques en vigueur dans le monde, et il en est résulté des équipements accordés en général avec la nécessité de processus efficaces de congélation et d'entretien, qui donnent comme résultats des produits de qualité adéquate pour la participation dans le marché compétitif international actuel. Ces installations frigorifiques augmentèrent leur capacité de production de 180 000 tonnes annuelles en 1975 aux environs de 400 000 tonnes en 1978, et une idée plus particulière du nouvel équipement incorporé est exprimée par les chiffres en pourcentage des éléments mis en production à partir de 1976, selon ce qui est détaillé dans le cadre suivant :

Machines à faire des filets	100 %
Equipements de congélation par contact	54 %
Tunnels de congélation par air froid	51 %
Machines pour la production de moulu	41 %

Chambres pour le maintien du poisson frais à 0°C	62 %
Chambres pour le magasinage de produits congelés à - 25°C	50 %
Compresseurs (du total 13% est du type à vis)	55 %

Certes, les tunnels de contact utilisés pour la congélation ne représentent pas une nouveauté technologique ; ce sont des équipements variables qui s'adaptent très bien aux nécessités de l'industrie nationale, pour le type de produits obtenus.

b) Capacité des installations existantes

La capacité actuelle installée pour la congélation des produits de la pêche est la suivante :

Zone de Buenos Aires (12 heures/jour)	450 000 tonnes/an
Zone de Patagonie (12 heures/jour)	70 000 tonnes/an
TOTAL	520 000 tonnes/an

La capacité de magasinage des produits congelés à - 25°C est :

Zone de Buenos Aires	55 000 tonnes
Zone de Patagonie	6 121 tonnes
TOTAL	61 121 tonnes

La capacité de stockage des produits frais et/ou de matière première est approximativement de 7 000 tonnes.

La capacité de production de glace dans des usines de traitement est de 150 000 tonnes/an.

La capacité globale de production de poissons frais et congelés peut être estimée à 580 000 tonnes/an.

c) Besoins en matière première

La capacité de production de cette industrie étant déterminée sur la base de 270 jours par an à poste unique pour les ouvriers en général, et une utilisation moyenne des équipements de froid, nous pouvons affirmer que pour travailler à ces niveaux, on ne devrait pas manquer de matière première, dont le volume serait :

- 1- Pour produire 1 kg de produit de base en filets de colin, il est nécessaire d'avoir une moyenne de 2,5 kg de colin frais.

- 2- Pour produire 1 kg de produit de base en colin H et G, il faut une moyenne de 1,72 kg de colin.
- 3- Pour produire 1 kg de produit de base en poisson entier congelé, il faut une moyenne de 1 kg de poisson frais.
- 4- On doit considérer en outre un déchet de 5 % par poisson, qui est éliminé pour divers motifs.

Par conséquent, en prenant comme moyenne un approvisionnement de 70 % de la matière première utilisée dans l'élaboration des produits, il faut pour satisfaire la capacité de l'industrie frigorifique établie à terre :

$$\underline{\underline{580\ 000 \times 1,43 = 829\ 400 \text{ tonnes/an}}}$$

En conséquence, il ne doit pas exister de conditionnements négatifs imposés par manque de rentabilité ou problèmes de commercialisation, le problème à résoudre pour augmenter la production du secteur sera d'améliorer la fourniture de matières premières aux fabriques, qui comptent actuellement une grande capacité inutilisée.

8.3. LES STANDARDS DE QUALITE, LA NORMALISATION ET LE CONTROLE DE QUALITE

S'agissant d'une activité qui, en Argentine, a pris une dimension nettement exportatrice, elle s'est efforcée de respecter en détail les exigences des marchés consommateurs. Etant donné que parmi l'ensemble des pays acheteurs, on rencontre les plus exigeants comme le Japon, les Etats Unis et l'Allemagne, le niveau de cette exigence a été très grand. Celui-ci a atteint non seulement les produits en eux-mêmes, mais encore les systèmes de production et les installations manufacturières.

L'exécution des normes à appliquer en conséquence est surveillée en principe par le SENASA qui, avec ses inspecteurs vétérinaires, agit dans toute usine habilitée au plan national et comme exportatrice. Cet organisme est régi par le Décret 4238/68 qui établit un ensemble de réglementations d'ordre sanitaire.

D'autre part, le Sous-Secrétariat à la Pêche a un Département de Contrôle de la Qualité et de la Standardisation qui vérifie de nouveau certains aspects de la qualité, mais avec un sens plus commercial et avec ses propres normes. A ces contrôles s'ajoutent les laboratoires de ces mêmes entreprises ou un ensemble de laboratoires privés qui apportent leurs services et souvent aussi, le contrôle des acheteurs qui, dans beaucoup de cas, ont leurs propres inspecteurs.

8.4. LE NIVEAU TECHNOLOGIQUE ET LA DISPONIBILITE DES MACHINES

En général, on applique les technologies modernes dans le traitement des produits de la pêche, quoique la conserverie possède son système d'auto-lavage et de cuisson traditionnels, et d'emballage manuel.

L'industrie frigorifique possède une grande expérience dans le pays pour le traitement des viandes rouges pour l'exportation, ce qui a poussé la production locale de tous les éléments d'usage général, les installations frigorifiques se détachant, des quelques entreprises nationales qui ont exporté des usines clés en mains à divers pays de l'Amérique Latine.

De même on construit dans le pays des machines dépouillant les filets et séparant la viande des os, etc ...

Il faut souligner l'efficacité atteinte par les machines qui ferment les boîtes de conserves qui, étant intégralement fabriquées dans le pays, ont été exportées à divers pays d'Europe traditionnellement producteurs de conserves.

8.5. L'INDUSTRIE NAVALE

L'industrie navale argentine est en mesure de construire toute la gamme d'embarcations de pêche adéquates pour les pêcheries locales, quoique à des coûts supérieurs à ceux des pays traditionnellement producteurs de bateaux. Il faut simplement importer les instruments de navigation et de détection et, dans certaines occasions, les machines de propulsion.

Les filets, les grues et autres éléments sont produits dans le pays.

Normalement, la capacité des docks est restée faible pour un entretien adéquat de la flotte et les coûts de toutes les opérations restent très élevés, outre le fait que normalement les bateaux doivent être conduits au rio de la Plata pour ces services.

9. LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE PECHE

9.1. LES EXPORTATIONS - ANALYSE GENERALE ET CHIFFRES

Durant la période analysée, 65,4 % de la production de pêche eut comme destination le marché externe, apportant une moyenne de 166 millions de dollars annuels. Le plus grand volume d'exportations a correspondu aux produits congelés, alors que dans le marché à terme, la plus grande consommation fut le poisson frais et en conserve.

CADRE

EXPORTATIONS (en milliers de dollars)

de produit exporté	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
GELES	140 713,2	194 659,6	122 981,3	123 012,6	173 555,3	168 440,7	141 070,4
iers et H et G	37 480,1	49 122,0	48 625,6	68 635,1	77 737,3	53 329,5	24 579,7
et	39 735,7	43 775,7	64 462,0	36 987,0	48 030,8	37 398,9	19 652,5
amar	42 233,1	58 514,8	7 396,5	5 756,4	22 033,7	15 182,7	14 382,8
res formes					1 667,0	2 105,4	1 849,8
quet	1 214,1	1 247,1	2 497,2	11 744,1	24 086,5	61 424,2	80 605,6
RIGERES	8 740,8	10 691,7	9 189,7	5 379,1	4 191,7	2 203,2	2 303,1
e aérienne	2 701,2	2 848,7	2 433,4	2 764,0	2 443,9	2 046,0	1 583,7
n de balayage	6 039,6	7 843,0	6 756,3	2 603,9	1 737,4	157,2	719,4
e terrestre				11,2	10,4		
RES	9 621,3	9 440,0	10 825,5	6 022,6	7 149,3	6 650,6	5 735,0
é, sec. en saumure ...	2 113,0	3 193,1	4 871,8	3 237,0	4 133,3	4 430,2	4 034,5
serve	2 511,5	2 693,1	2 799,4	1 279,3	1 300,5	977,4	1 091,9
ques et sous-produits	2 436,1	1 956,1	3 172,3	1 121,0	1 051,3	592,4	355,7
rine	2 404,1	523,5		394,3	643,3	572,4	252,9
le	111,1	74,2	2,0				
res	45,2				20,9	78,2	
TOTAL	159 075,6	213 791,3	142 996,5	134 414,3	184 896,3	177 294,5	155 780

Source : Sous-Secrétariat à la Pêche

Source : Sous-Direction de la Pêche

L'analyse par type de produit donne les résultats suivants :

a) Les produits congelés représentèrent 58 % du total produit. 99,6 % s'exportèrent et seulement les 0,4 % restants furent destinés au marché interne. Trois espèces sont de plus grande importance : le colin, le calamar et le houquet. Durant 1981, 1982 et 1983, les exportations de ces espèces demersales côtières avaient pour le marché africain revêtu une grande importance ; dans ces années, le Nigéria occupa la première place dans le volume des exportations totales pour ces pays, avec 20,7 % en 1981, 17,9 % en 1982 et 26,1 % en 1983.

En 1983 et 1984, la plus grande importance quant à la valeur des exportations a correspondu à une seule espèce, le houquet, avec 34,6 % en 1983 et 54,1 % en 1984.

b) Les produits frais et réfrigérés ont représenté 27,2 % de la production totale de la période. 20,2 % ont été exportés ; les réfrigérés par voie aérienne et les frais par système de plan de balayage (débarquement de bateaux argentins au Brésil).

Le plus grand pourcentage fut destiné au marché interne (79,8 %) et plus de 35 % se commercialisa à travers le Marché Central de Buenos Aires.

c) Les produits en conserve représentèrent seulement 5 % du total produit. Les principales espèces utilisées furent l'anchois, le maquereau, la bonite et, suivant l'ordre d'importance, le thon et le colin. L'anchois préparé comme "sardine argentine", représenta 46 % de la production totale de conserves de poisson. La quasi totalité de la production (96,8 %) fut commercialisée dans le marché interne, et de petites quantités s'exportèrent dans des pays limitrophes (Bolivie et Paraguay).

d) Des produits secs, salés et fumés, qui représentèrent seulement 1,8 % de la production totale de cette période, il s'exporta 51,8 % et 48,2 % furent destinés au marché interne. Les principales espèces exportées sont le colin salé, sec, au Brésil, Zaïre, Nigéria et Cameroun, et l'anchois préparé comme anchois salé, mariné en barils de 200 kg et boîtes de 10 kg, et des filets d'anchois à l'huile en boîtes de 2, 13 et 29 onces : les plus grands importateurs furent l'Espagne, les Etats Unis et le Brésil.

e) Les 7,7 % de la production ont correspondu à la farine de poisson et 0,3 % à son dérivé, l'huile de poisson. Plus de 90 % de ces produits furent commercialisés dans le marché interne. La production de farine est demandée par les moulins d'aliments équilibrés. Les exportations de farine furent réalisées vers le Japon, l'Allemagne Fédérale, l'Iran, le Mozambique, Taiwan et la Chine Continentale. En 1978, 1979 et 1980, on exporta de l'huile de poisson en Allemagne Fédérale, Chili et Uruguay.

Le secteur pêcheur argentin est hautement dépendant de la demande externe, tant en ce qui concerne la composition actuelle des ventes que pour une future expansion des pêcheries.

Un total de 52 pays achète les produits de pêche argentins, mais il existe une haute concentration des ventes. Dix pays, Etats Unis, Japon, Espagne, Italie, Egypte, Nigéria, France, Brésil, Allemagne Fédérale et Corée, se disputèrent en 1978 les cinq premières places, tant en tonnes qu'en valeur d'exportations.

Il faut souligner dans cette période la diminution des achats effectués par le Brésil (en vertu de la réduction des débarquements de la flotte nationale dans les ports de ce pays) ; Nigeria (qui peut être attribuée à sa crise interne) ; France et Allemagne (en raison de la différence de la parité de change) ; Grande Bretagne (dû au conflit de guerre) ; Corée, Japon et Espagne (qui peut être attribuée à l'opération des flottes étrangères qui sont compétitives sur ces marchés).

En 1984, pour la première fois, la valeur moyenne des exportations ressortit plus importante que 1 000 \$ par tonne. La valeur moyenne augmenta de 37,7 % de 1983 à 1984? du fait des exportations plus importantes de bouquets.

9.2. LES IMPORTATIONS DE PECHE ET LA BALANCE COMMERCIALE

Comme nous pouvons le voir dans l'ANNEXE I, les importations de pêche ne sont pas brillantes en termes relatifs par rapport aux exportations, engendrant une balance commerciale nettement positive.

Ceci explique pourquoi, à partir de 1971, l'industrie locale a été en état de satisfaire la demande interne, tant de poisson frais que de conserves et de salé, pour lesquels les importations couvrent seulement les demandes très focalisées sur quelques produits somptuaires. Les pointes enregistrées dans les années 1979, 1980 et 1981 sont dues à une situation très particulière d'un type de change peso/dollar hautement favorable pour les importations, avec comme conséquence l'entrée de quantités plus grandes de conserves qui remplacèrent, dans une certaine mesure, les produits nationaux.

En général, nous pouvons dire que la majeure partie des importations sont des conserves de haute qualité et marques européennes de prestige reconnu, et la morue de Norvège pour les plats traditionnels de l'époque de la Semaine Sainte.

La tendance générale de la relation entre exportations et importations peut s'observer clairement dans le graphique qui marque la percée respective, graphique ajouté dans l'annexe mentionnée ci-dessus, qui couvre la période 1974/84.

9.3. LE MARCHE INTERNE

Si quelque chose de particulier caractérise le régime du peuple argentin, c'est la très haute consommation de la viande rouge et la basse consommation du poisson. Ceci est dû à la base à une tradition dérivée de l'abondance et de la qualité des viandes bovines qui prennent la place du poisson en termes relatifs. La consommation totale de viande se distribue en pourcentages de la façon suivante :

viande de boeuf	64,6 %	viande d'oiseau	15,2 %
viande de poisson	11,2 %	viandes froides	5,7 %
viande de porc	0,9 %	autres	

CONSOMMATION ANNUELLE PAR TETE : approximativement 4 kilogrammes

D'autre part, le total des produits de pêche consommés est composé

par du poisson frais pour 91,7 %, et le reste est de conserve.

L'espèce qui se consomme dans la plus grande mesure est le colin qui représente 56,8 % du total, les 72,7 % de cette quantité étant des filets frais et le reste entier.

Suivent en ordre d'importance, l'éperlan, l'athérine, le calamar, la sole, la dorade, le thon et le corbeau de mer ; la relation poissons/ fruits de mer étant de 14 à 1.

On a essayé dans diverses campagnes d'inciter la consommation interne de poisson, mais le niveau se maintient stable depuis trois décades.

On a réalisé beaucoup d'études essayant de déterminer la façon de faire une meilleure distribution des produits de la pêche dans l'intérieur du pays, car c'est une barrière pour une plus grande consommation.

Le problème est que les distances à couvrir sont très grandes et la densité de la population très basse, ce qui rend impossible la création de chaînes de distribution rentables dans beaucoup de zones ; de sorte que l'obstacle à ce sujet est donné par un problème d'échelle non économique.

Une autre difficulté est que la consommation par tête est très basse et les réglementations ne permettent pas la vente de poisson dans les lieux qui débitent d'autres produits, ce qui rend l'opération difficilement rentable pour les pêcheries du fait des bas volumes commercialisés.

10. POSSIBILITES DE COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

Il existe des possibilités et la nécessité de coopération entre les pays qui forment la zone de l'Atlantique Sud-Occidental, Brésil, Uruguay et Argentine. On n'a pas amélioré jusqu'à présent des accords par une série d'aspects additionnels au traité du rio de la Plata, qui définit les limites et les aires d'exploitation commune.

POUR L'EVALUATION DES RESSOURCES ET LA REGULATION DE L'EXPLOITATION COMMERCIALE

Il serait de grande utilité que ces pays se concertent pour une politique commune d'évaluation et d'exploitation, et surtout une attitude commune face aux visites des flottes étrangères et leur réapprovisionnement.

D'autre part, l'exploitation des mêmes espèces porte à la participation des mêmes marchés, et c'est pour cela que l'action conjointe devrait couvrir tous les aspects de l'activité dans le cas de l'Uruguay et de l'Argentine.

POUR LE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE ET DE STANDARDS DE QUALITE

Il serait ainsi fructueux d'effectuer une concertation de programmes de travail dans ces zones de façon à optimiser l'attribution des ressources avec, pour but d'obtenir une offre sûre dans les meilleures conditions de rentabilité, défendant en même temps le prestige des produits dans les différents marchés.

L'EXPERIENCE VECUE

Jusqu'à présent, on a fait quelques essais dans les aspects sus-mentionnés, mais il s'est seulement dégagé des résultats une concurrence très négative pour les deux pays, ce qui a occasionné des problèmes dans la commercialisation et qui a mis en danger des ressources comme le corbeau de mer dans la période 1982/84, par une exploitation très focalisée depuis les deux rives du rio de la Plata.

11. LA POLITIQUE DE LA PECHE

Nous ne pouvons définir une politique de la pêche à longue portée puisque la future Loi Nationale de la Pêche se trouve en discussion, et d'autre part, il n'existe pas d'autres instruments qui pourraient nous donner des règles claires dans ce sens.

Néanmoins, en termes généraux et en prenant en compte la tendance des conditions imposées à l'activité, nous pouvons dire que l'exploitation est orientée vers une optimisation de l'utilisation des ressources du point de vue d'une extraction du stock disponible pour l'obtention de produits destinés à la consommation humaine directe. Il est uniquement permis de produire de la farine de poisson avec les résidus de l'activité industrielle et la pêche accompagnante non commercialisable pour la consommation humaine directe.

LES LIGNES D'ACTION EN 1985

Nous énumérons les lignes d'action déterminées par le Sous-Secrétariat à la Pêche en 1985, qui représentent la politique à court terme.

a) Accord Cadre - Face à la pression de tierces puissances pour l'exploitation de ressources de la plate-forme continentale argentine, et en considérant la situation compliquée engendrée par l'opération des flottes étrangères dans la zone d'exclusion établie par la Grande Bretagne autour des îles Malouines, qui affecte sérieusement l'activité du secteur, il a été dessiné un système de souscription d'accords pour l'octroi de licences de pêche à des pays tiers, au moyen de la formation de "joint-ventures" avec des conditions très claires comme contreparties, telles l'achat aux producteurs nationaux de volumes égaux au moins à 50 % de la capture.

b) Rénovation de la flotte - Etant donné le caractère obsolète de la flotte de pêche nationale, il devient nécessaire d'entreprendre immédiatement

la rénovation de la flotte, selon deux mécanismes :

1) Flotte de haute mer : on considère la possibilité d'importation de bateaux et la construction nationale. On n'envisage pas d'appui financier interne promotionnel.

2) Flotte côtière : on essaiera de concrétiser l'appui financier de la BID et de la Banque Mondiale, pour un montant de 150 millions de dollars, pour la construction d'embarcations dans le pays .

c) Facilités de débarquement - On poussera la construction de facilités additionnelles dans les ports suivants, du nord au sud : Gral, Lavalle, Mar del Plata, Necochea, Bahia Blanca, San Antonio Oeste, Puerto Madryn et Puerto Deseado.

Ceci implique un investissement de l'ordre de 25 millions de dollars, sans tenir compte, à Puerto Deseado, qu'il existe une proposition d'une entreprise japonaise.

d) Optimisation des coûts de production - L'Etat National tient dans ses mains la fixation des coûts d'une grande partie des facteurs de production de l'activité de la pêche et se propose d'améliorer la relation du coût pour une meilleure compétitivité sur le marché national, avec un travail rentable des entreprises.

Les aspects fondamentaux sont les salaires établis par la loi et les combustibles, en dehors des coûts financiers.

e) Commercialisation externe - Il s'agira de réussir de la part du Brésil et des pays européens principalement l'établissement de quotas d'importation, livres de douane.

12. CONCLUSIONS

La République Argentine présente dans le domaine de la pêche commerciale de grands avantages comparatifs par rapport à la situation d'autres nations de pêche, principalement par les aspects suivants :

Plate-forme continentale étendue
Accessibilité aux lieux de pêche
Bon rendement de l'effort de pêche
Approvisionnement propre en combustibles.

Elle est en outre un état riverain avec des ressources de pêche situées à courte distance des lieux de débarquement, et en quantités et concentrations qui permettent leur exploitation commerciale en termes économiques, et se présente en outre comme un pays éminemment exportateur dans ce domaine.

CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE DE LA PECHE ARGENTINE

L'élément dominant est la production de congelés. Le traitement se réalise fondamentalement dans des installations terrestres qui composent une grande infrastructure, avec la capacité pour apporter une haute valeur ajoutée à la production et traiter toutes les ressources de valeur

commerciale disponibles dans la mer argentine.

Il s'agit d'une activité qui utilise la main d'oeuvre nombreuse pour la production, occupant plus de 18 000 personnes de façon directe. Ses effets multiplicateurs se manifestent avec un grand dynamisme et couvrent un nombre estimé à 80 000 personnes dans le sud-est de la province de Buenos Aires.

La flotte qui approvisionne cette industrie actuellement est inefficace pour maintenir une utilisation adéquate de l'infrastructure existante.

ANALYSE STRUCTURELLE DE L'INDUSTRIE DE LA PECHE

Selon les dernières informations officielles disponibles, nous pouvons réaliser une analyse de la structure productive de la pêche avec pour objet de déceler la façon dont cette activité pourrait augmenter fortement sa production et les exportations consécutives.

En étudiant la possibilité de développer le secteur avec un sens national, y compris social, nous devons considérer en premier lieu les nécessités de la partie actuellement la plus sous-utilisée de l'infrastructure existante, qui est, en outre, celle qui produit les plus grands effets multiplicateurs sur l'économie interne, avec l'addition d'un fort impact social par l'occupation d'une grande quantité de main d'oeuvre, et en introduisant dans les produits d'exportation une plus grande valeur ajoutée. Il s'agit d'une industrie frigorifique qui nécessiterait plus de 800 000 tonnes par an de matière première pour l'occuper pleinement et qui aujourd'hui est ravitaillée par une flotte de pêche vétuste de haute mer proche conventionnelle et qui compte 122 unités, parmi lesquelles 46 sont en activité, le reste opérant avec de sérieuses difficultés.

En vertu de quoi, l'autorité de la pêche n'octroierait de contingents plus importants de capture qu'à travers de nouveaux "permis de pêche" ; il faut revoir l'état d'utilisation des permis en vigueur, puisque ceux-ci ne sont pas utilisés de façon effective en accord avec les valeurs enregistrées par les captures dans les dernières années. De ceci surgit la nécessité de la rénovation de la flotte comme condition exclusive pour une meilleure fourniture de matière première à l'industrie, de même qu'on en déduit que d'autres reconditionnements seront nécessaires, puisque les armateurs qui ne font pas preuve d'une vocation d'engendrer une rénovation effective dans les délais prévus par le plan que nous verrons plus avant, devraient laisser leur place à de nouveaux intéressés. Ceci donnerait une nouvelle impulsion à la pêche et on obtiendrait en même temps une meilleure transparence et l'équilibre à la première vente du poisson.

Ceci est particulièrement important quand moins de dix entreprises ou groupes possèdent la quasi totalité de la flotte actuelle, alors que plus de cent usines de traitement présentent un chômage de l'ordre de 70 % par manque de matière première ou par prix excessif de cette même matière imposé par les "propriétaires des captures".

Pendant ce temps, la flotte côtière est suffisante, en termes de capacité de capture, pour la pêche des espèces disponibles, malgré son ancienneté, mais du fait de son surdimensionnement d'origine.

De son côté, la flotte de bateaux congélateurs et usines, qui enregistre des captures de l'ordre de 100 000 tonnes par an, serait capable d'augmenter ses chiffres moyennant de légers reconditionnements, pour autant que le projet de rénovation d'unités ne soit pas nécessaire.

PROBLEMES FINANCIERS

Une des principales limitations du déroulement de l'activité dans les dernières années, avec une meilleure utilisation des ressources des installations manufacturières, a été le faible et coûteux financement disponible en termes généraux, et en particulier, pour la rénovation de la flotte de pêche.

Y compris le fort endettement supporté durant la dernière période de crise des exportations, on arriva à la cessation d'activités de plusieurs entreprises, et cela leur créa de sérieuses difficultés pour la disponibilité du capital nécessaire de travail.

Les récentes mesures économiques adoptées en 1985 paraissent tendre à améliorer le panorama quant au coût du financement, mais non quant à la disponibilité réelle du crédit.

LA CONSOMMATION INTERNE

Les diverses campagnes de promotion de la consommation ont échoué, se maintenant aux alentours de 4 kg par tête et par an.

On a prétendu éduquer le consommateur quant aux qualités alimentaires des produits de pêche et on a utilisé aussi le prix comme variable de règlement, mais la demande se montre inélastique, et il s'est seulement produit un déplacement vers le poisson quand le filet de colin ou le calamar a un prix de l'ordre de la moitié au tiers de celui des tranches moyennes de boeuf, chose qui normalement n'est pas possible dans les conditions de rentabilité. En conséquence, la consommation interne n'est pas une alternative pour la mise en route de la production de cette industrie.

LE NIVEAU D'EXPLOITATION ET D'UTILISATION DES RESSOURCES

Pour l'espèce traditionnelle, le colin, le niveau d'exploitation paraît s'être approché du montant des ressources, ce qui exige un suivi détaillé du sujet.

Dans le cas du calamar, nous ne pouvons rien affirmer car on ne nous a pas donné dernièrement des chiffres officiels sur la quantité des ressources.

Il existe la possibilité de multiplier par vingt la quantité d'anchois extraite dans ces dernières années, mais il n'existe pas de possibilité

de placement de ce volume, étant donné l'interdiction de capture d'une quelconque espèce destinée à la réduction.

Il reste à déterminer en outre les quantités disponibles de maquereau et d'autres espèces d'intérêt commercial.

LA REGULATION DE L'ACTIVITE

La multiplicité d'organismes de contrôle représente une entrave pour l'activité, principalement quand se trouvent des superpositions dans les fonctions des organismes publics et des contradictions dans les normes. En général, nous pouvons dire qu'il n'existe pas un appui décidé au secteur et que l'intervention de l'Etat est excessive dans beaucoup d'aspects qui concourent au déroulement de l'activité.

D'autre part, il n'a pas existé, ni n'existe de politique claire pour la pêche, qui a souffert en outre de brusques changements dans les programmes économiques nationaux, sans la nécessaire contrepartie pour la sauvegarde du maintien de l'activité.

NECESSITES DE L'ASSISTANCE INTERNATIONALE

De ce qui a été exposé, il découle que le terrain où l'assistance technique serait la plus opportune est celui de l'organisation institutionnelle du secteur public, la planification et la régulation systématisée.

En outre, le perfectionnement des statistiques centrant l'attention sur les indicateurs les plus utiles pour le suivi de l'activité serait de grande utilité.

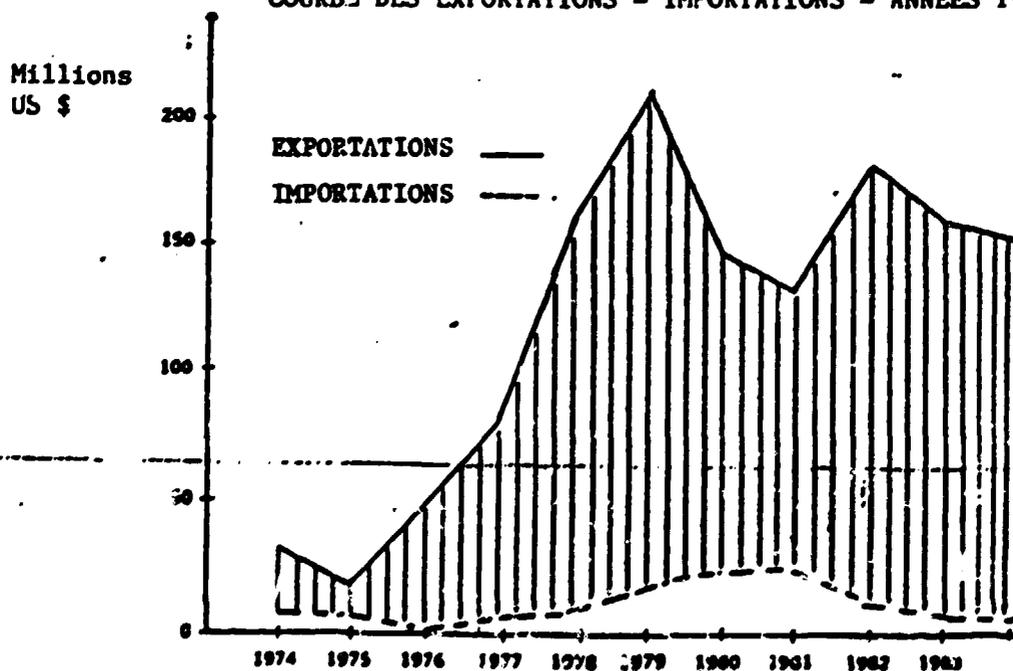
ANNEXE 1

CAPTURES - EXPORTATIONS - IMPORTATIONS - BALANCE COMMERCIALE - 1967/1984

Années	Captures	Exportations		Importations		Solde	
		(tonnes)	1 000 \$	(tonnes)	1 000 \$	1 000 \$	
1967	195 060,2	17 196,0	4 054,0	4 422	2 214 805	+	1 839
1968	187 051,7	11 075,0	2 471,9	11 486	3 905 309	-	1 433
1969	169 115,7	8 734,0	2 828,7	10 609	4 026 306	-	1 197
1970	185 837,6	12 895,0	4 814,0	7 399	3 868 164	+	946
1971	201 746,1	14 064,0	5 729,2	18 949	6 578 566	-	849
1972	211 417,7	28 040,0	9 011,1	15 307	4 311 771	+	4 699
1973	270 135,7	27 396,0	14 029,4	2 906	1 829 874	+	12 199
1974	266 749,1	64 927,0	33 642,0	4 453	6 137 578	+	27 404
1975	199 067,5	58 467,0	19 495,1	6 512	7 091 306	+	12 404
1976	256 206,1	113 075,0	48 501,5	1 315	2 431 491	+	46 062
1977	369 433,1	158 231,8	89 389,4	9 681	7 109 597	+	82 279
1978	504 135,9	216 075,8	159 075,6	9 206	9 954 447	+	149 122
1979	550 263,0	248 715,0	213 791,3	11 313	18 310 646	+	195 480
1980	376 865,3	161 338,6	142 996,8	13 897	24 328 505	+	118 668
1981	351 856,0	147 298,5	134 414,5	-	25 844 600	+	108 569
1982	459 648,0	232 035,2	184 896,3	-	13 952 900	+	170 943
1983	401 770,8	198 411,1	177 294,5	-	* 7 418 800	+	169 875
1984	305 484,8	126 533,8	155 780,0	-			

* Jusqu'au mois de novembre inclus

COURBE DES EXPORTATIONS - IMPORTATIONS - ANNEES 1974/1984



CHILI

1. INTRODUCTION

Le Chili est un pays qui regarde l'océan Pacifique à travers 4 200 km de longueur de côtes, excluant son territoire antarctique, et avec plus de 1,6 million de km². Ces conditions, ajoutées à la fertilité de ses eaux, ont fait que le Chili occupe actuellement une des premières places comme nation de pêche pour les volumes de ressources extraites de la mer, et ont un futur prometteur, s'il est capable de projeter une conduite réussie pour l'exploitation rationnelle de ses ressources hydrobiologiques.

Durant 1984, il fut extrait des eaux juridictionnelles du pays une quantité voisine de 4,6 millions de tonnes de diverses ressources marines, dont plus de 4 millions de tonnes correspondent à la pêche industrielle, et le reste à l'extraction artisanale et à des produits divers, y compris ceux de culture.

Dans ces dernières années, l'extraction et l'élaboration de la pêche ont montré un accroissement notable de leurs activités, qui a abouti en 1984 à 704 % vis à vis de 1973 (Cadre n° 1), résultat qui a été dû à une conjonction de facteurs et d'efforts comme l'application de nouvelles technologies, la plus grande productivité et la spécialisation de la main d'œuvre, à l'efficace direction d'entreprises et à la politique concertée de la pêche nationale, qui a incité l'industrie privée à assumer la quasi totalité des travaux de production et à l'exploitation de nouvelles ressources, qui ont été s'imposant sur les marchés internationaux.

L'industrie de la pêche chilienne, du fait des grands volumes extraits et de la faiblesse de la consommation interne, dépend grandement des marchés internationaux, d'où ses caractéristiques de dynamisme et d'adaptabilité à l'application de nouvelles technologies.

En ce qui concerne la potentialité des ressources, l'exploitation existante et l'incidence que ceci a dans l'économie nationale, nous pouvons caractériser le Chili comme un pays pêcheur avec une importante activité industrielle et une commercialisation éminemment exportatrice.

Du fait qu'il n'existe pas d'altérations écologiques significatives qui fassent varier la potentialité des ressources marines, mais une relative stabilité et une évolution normale dans les marchés externes se maintenant, le développement de l'industrie de la pêche continuera de façon soutenue à perfectionner les systèmes, bien que les ressources peut-être soient en train d'atteindre leurs possibilités maximales.

2. IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE DE LA PECHE DANS L'ECONOMIE NATIONALE

Les activités du secteur de la pêche ont connu dans les dernières années un extraordinaire développement dans le pays, et avec lui, a augmenté la transcendance de son apport à l'économie nationale, ceci étant l'une des caractéristiques qui l'ont dissuadé de se constituer en une importante source génératrice de devises, étant donné que 90% de la valeur brute de sa production de pêche furent destinés aux marchés externes.

Durant 1984, la valeur des exportations de produits de la mer atteignit les 44178 millions de dollars, chiffre qui représente 12,1 % du total du commerce vers l'extérieur, ce qui a augmenté l'apport du secteur de la pêche de 86,9 % par rapport à la valeur exportée en 1979 et de 8,1 % par rapport à 1982. Voir cadre n° 2.

Une autre caractéristique à souligner du secteur de la pêche, en particulier de la pêche industrielle, est le dynamisme de son comportement durant la période 1977-1981, les taux de croissance de son activité étant de l'ordre de 31 %, 22 %, 8 % et 14 % vis à vis de chaque année antérieure, taux tous supérieurs à ceux des secteurs du reste de l'économie.

Dans le cadre n° 3, on montre la participation qu'a eue le secteur de la pêche extractif dans le Produit National. Ces indices ne comportent pas l'incorporation de la valeur ajoutée dans le secteur élaborateur de la pêche ; ceci est dû au fait que dans le système utilisé au Chili, ce dernier s'additionne et le tout est globalisé ensemble avec le secteur industriel en général. En tout cas, on a calculé de façon approximative que la participation totale du secteur de la pêche dans le Produit National Brut a fluctué, pour la période 1977/1984, entre 1,1 % et 2 %, espérant que pour l'année 1987, cette participation sera maintenue.

D'autres projections explicitées dans les plans du gouvernement -qui s'ajoutent en détail dans les annexes- nous indiquent qu'en 1986, on espère exporter pour 500 millions de dollars US -chiffre qui pourra être dépassé comme cela a été réussi pour 1984-, à base de captures de 3,5 millions de tonnes ; en prévoyant des investissements de 86 millions de dollars en 1985 et 54 en 1986. Ces investissements seraient générateurs de quelque 4 800 nouveaux emplois directs, et 5 000 dérivés des services et l'établissement de nouvelles facilités.

Ceci nous souligne, en outre, la grande importance sociale du secteur qui, en 1984, soutenait plus de 51 000 emplois, dans un des pays d'Amérique Latine avec la plus forte consommation par tête de produits de la pêche.

3. IMPACT DE LA ZONE ECONOMIQUE EXCLUSIVE DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PECHE

Il y a approximativement trente ans que le Chili, avec une grande vision du futur maritime, commença une campagne internationale, dont le fruit a été la reconnaissance majoritaire de ce qui aujourd'hui est une institution internationale, la Zone Economique Exclusive (Z.E.E.).

A l'intérieur de la planification des zones maritimes du Chili ou, comme on a appelé : "Dimension marine du développement", se répartissent trois zones d'intérêt : la première est la côtière, dans laquelle on a mis de grandes illusions et de laquelle dépend le développement de la pêche du pays, et qui est exploitée dans une frange allant jusqu'à 80 milles de la côte. La seconde zone, à laquelle on donne une attention spéciale, est celle de la juridiction marine élargie, ou Z.E.E., et une troisième zone, qui correspond aux espaces marins situés plus au delà de la juridiction nationale.

En ce qui concerne l'aspect de la pêche, la Z.E.E. représente un potentiel de ressources hydrobiologiques dont la réelle importance pourra s'évaluer quand on aura réalisé les études et les prospections qui complètent la vision des ressources existantes dans la zone des 200 milles.

Les espèces d'intérêt commercial qui sont connues dans cette zone correspondent à la famille des thonidés, le saurel, l'anguille, le calamar océanique et autres espèces associées. A titre d'exemple et selon des rapports de la FAO, dans la partie nord et à la limite des 200 milles, on extrait actuellement par bateaux usines de plusieurs nationalités, de l'ordre de 500 000 tonnes de saurel.

. 200 MILLES

Il est évident que l'instauration de ce régime a pour le pays une importance capitale étant donné les investissements élevés réalisés dans le secteur de la pêche pour l'exploitation de ses ressources, et la grande participation qu'il a comme activité économique et génératrice d'emplois dans la vie nationale.

Sa souveraineté étant réaffirmée, aujourd'hui le Chili est en mesure de travailler à coup sûr dans la détermination des volumes de capture permis le long de la Z.E.E., pour appliquer les règles de développement ordonné et compatible avec la préservation des ressources.

Par conséquent, la philosophie de la Z.E.E. rendra possible le maintien et l'augmentation du développement de l'activité industrielle de la pêche, ayant une incidence sur les aspects économiques, d'occupation, d'alimentation et de ressources.

**4. RESSOURCES HYDROBIOLOGIQUES : DISPONIBILITE DE MATIERES PREMIERES POUR
L'INDUSTRIE DE TRAITEMENT**

Le long des côtes chiliennes, il existe aux alentours de 105 espèces marines, parmi lesquelles 25 % forment la base de l'actuel développement des pêcheries, dont la sardine espagnole a représenté 55 % des captures de 1984 et le saurel 30,8 %.

Le secteur industriel de la pêche a capturé et élaboré dans la dernière décennie, approximativement 90 % des bioressources extraites des côtes chiliennes, le reste correspondant au secteur artisanal.

La capture et l'extraction réalisées en 1984 et qui ont atteint 4 674 018 tonnes (Cadre n° 1) de produits de la mer, ont une composition qui, avec quelques variations, s'est maintenue durant ces dernières années et qui est la suivante :

1984		
TYPE	TONNES	%
Poissons	4 363 070	93,2
Fruits de mer	136 192	3,1
Algues	174 756	3,7
TOTAL	4 674 018	100,0

. LES REGIONS DE PECHE DU CHILI ET SES RESSOURCES

Afin de connaître les caractéristiques des pêches de chacune des régions du pays, on indique ci-après les détails sur ces régions :

a) Zone Nord

Comprend la Ière, IIème et une partie de la IIIème Région du pays. Ses centres de pêche les plus importants se situent à Arica, Iquique, Mejillones et Antofagasta. On exploite majoritairement les ressources pélagiques comme la sardine espagnole, les saurels, les anchois, et les maquereaux. L'industrie se consacre de préférence à l'élaboration de farine, huile et conserves. La flotte se consacre à la pêche en cercle.

b) Zone Nord Chico

Comprend la IIIème et la IVème Région, avec les ports de Caldera et Coquimbo. On exploite principalement les ressources pélagiques comme les sardines, les saurels et les maquereaux. En outre, c'est une zone avec d'abondantes ressources de mollusques, spécialement "locos" et "machas". L'activité productive se concentre dans la conserverie de poissons et de mollusques, et la congélation de mollusques. La flotte opère principalement à la pêche en cercle.

c) Zone Centrale

Comprend la Vème, la VIème, la VIIème et la VIIIème Région. Ses centres de pêche sont Quintero, Valparaíso, San Antonio et Talcahuano. On exploite

les ressources pélagiques et demersales telles que : sardines, saurels, colins, bouquet jaune et crevettes. L'activité productive s'oriente vers la conserverie, les congelés, la réduction, sec/salé/fumé, les algues et les poissons pour la consommation fraîche. La flotte pratique la pêche en cercle et à la traîne.

d) Zone Sud

Comprend la IXème, Xème et une partie de la XIème Région. Ses centres de pêche sont Valdivia, Puerto Montt, Calbuco, Ancud, Quellon, Chonchi et Melinka. On exploite les ressources demersales, pélagiques et les fruits de mer, comme le saurel, les colins, congres, "rollos", raies, "peje-gallos", bars, clovisses, grandes et petites moules, "crabes", "locos" et oursins. L'activité productive se consacre aux conserves, congelés, sec/salé/fumé, algues, poissons et fruits de mer pour la consommation en frais. La flotte opère en pêche au cercle, à la traîne, au cordeau, assure extraction et transport de fruits de mer. Dans cette région, on distingue deux zones clairement définies : une zone de canaux où on exploite principalement les fruits de mer, et une zone océanique où opèrent des bateaux usines pour l'exploitation des ressources demersales comme le colin, le congre doré et "cojinova".

e) Zone Australe

Inclut la XIIème Région. Ses principaux centres productifs sont Punta Arenas et Porvenir. Les ressources les plus importantes sont des crustacés comme l'araignée de mer, et des mollusques tels que les grandes et petites moules, les clovissés et les coquilles Saint Jacques. L'activité productive se consacre en priorité au congelé et à la conserverie.

. RESSOURCES PELAGIQUES

Cette pêcherie était basée, antérieurement à 1972, sur l'anchois, et en raison des changements des conditions océanographiques (1972-1973) produites par le phénomène du courant "El Nino", il se produisit un effondrement des ressources qui furent remplacées de façon lente par la sardine espagnole, le saurel et le maquereau, ces multi-ressources arrivant à des niveaux de capture de l'ordre de 2 600 000 tonnes annuelles.

Entre 1978 et 1982, on enregistre que la sardine espagnole constitue l'espèce dominante du système, estimant nécessaire actuellement de compléter les moyens de protection pour cette espèce, étant donné les grandes captures auxquelles elle a été soumise, et un panorama peu clair sur les conditions existantes dans la zone, du fait de l'entrée récente du phénomène de "El Nino".

Les études qui ont été réalisées estiment qu'en années normales opérationnelles, on devrait extraire de cette pêcherie de l'ordre de 4 millions de tonnes entre sardine espagnole et saurel, et autres espèces accompagnantes.

Le saurel est une ressource d'évaluation difficile du fait de son importance de sa distribution de l'océan, étant donné que cette espèce est capturée aussi en grands volumes dans les eaux adjacentes à la Zone Economique de 200 milles, par des flottes de bateaux usines d'autres nationalités.

. RESSOURCES DEMERSALES

Cette pêcherie est soutenue principalement dans le cas du colin commun, avec des variations annuelles de captures qui, selon les études, correspondent plus à des changements de comportement de l'espèce qu'à des variations de sa réelle disponibilité. D'autres espèces qui font partie de ces pêches sont le bouquet coloré la crevette et le bouquet jaune.

Depuis 1976, a commencé une diminution de la disponibilité des bouquets colorés qui arriva à un tel point qu'il fut nécessaire d'interdire son extraction à partir de 1981. Aussi on a pu apprécier une diminution (60 %) dans les captures de crevette "nylon".

Les études réalisées estiment pour le colin une biomasse de l'ordre de 300 000 tonnes, projetant des chiffres de capture permmissible de quelque 65 000 tonnes annuelles.

En ce qui concerne les crustacés demersales, de récentes études révèlent la récupération des stocks de ces ressources, et on espère que dans un délai prudent, on autorise la reprise des activités extractives basées sur un plan d'emploi des ressources.

En 1978, on commence à exploiter la Zone Australe, ayant comme espèce dominante le colin espagnol, conjointement avec le "merluza de cola", le congre doré, le colin commun et le "cojinova".

Au sud du 43ème parallèle, on imposa un quota de pêche et on autorisa l'opération des bateaux usines.

Il a été possible de réguler cette pêcherie de caractéristiques multi-spécifiques pour autant qu'on ait eu une vision de sa grandeur et de sa composition à l'état vierge, ce qui a permis d'établir les quotas de capture.

En général, on peut affirmer que la situation de cette activité est stable, pouvant se maintenir à un niveau soutenu de captures entre 75 000 et 100 000 tonnes annuelles d'espèces maigres, fondamentalement destinées à l'élaboration de congelés, ce qui fait un total pour les ressources demersales de l'ordre de 150 000 tonnes à l'année.

. RESSOURCES BENTONIQUES

Cette unité de pêcheries se caractérise tant par l'hétérogénéité des espèces qui la composent et de sa distribution que par la diversité des connaissances qu'on a d'elle.

A l'intérieur de ces ressources, il convient de dissocier le "loco" sur lequel on a adopté des mesures de protection, la "macha" qu'on estime sous-exploitée, et l'oursin, ressource surexploitée ce qui a motivé la

réalisation d'études pour protéger cette ressource. Les espèces de grande et petite moule, de grande distribution, se trouvent surexploitées dans quelques régions, et on les estime en équilibre dans d'autres.

L'araignée de mer a ses moyens de protection, de même que la langouste et les algues marines.

Comme on peut l'estimer, il a été réalisé de sérieux efforts pour déterminer le meilleur traitement de ces espèces, pour lesquelles, en global, on estime que l'apport annuel dans une opération d'extraction normale ne devrait pas dépasser 90 000 à 100 000 tonnes.

Avec les espèces actuellement en exploitation, et en continuant l'application d'une conduite adéquate qui préserve ses biomasses, on estime que de façon globale, le Chili devrait capturer et extraire en années normales d'opération de l'ordre de 4 200 000 tonnes de ressources hydrobiologiques de ses eaux en exploitation. Nous croyons que dans ce sens, l'industrie de la pêche nationale a une bonne base de matières premières pour ses opérations normales, tout ceci sans compter avec les ressources potentielles que nous allons commenter.

NOTA; Dans les tableaux, on peut estimer quelles sont les espèces les plus importantes par leurs captures en 1983/84.

. RESSOURCES POTENTIELLES

Le futur de la pêche chilienne sera assuré par les systèmes de conduite qui sont établis pour les ressources qui actuellement s'exploitent et par une série d'autres ressources dont les pêcheries sont encore naissantes.

On considère les espèces avec un potentiel futur d'intérêt commercial comme l'anguille de grande distribution, le thon et la bonite, les thonidés desquels on ignore les habitudes en eaux chiliennes, le calamar et le requin, de potentiels inconnus.

D'autre part, le krill antarctique représente aussi une ressource potentielle de première importance. Sur elle et les autres espèces nommées, on est en train de faire des études pour évaluer la factibilité de leur exploitation.

Enfin, nous devons nommer les cultures artificielles de plusieurs espèces, qui sont en cours et en voie de développement, mais dont la signification dans le milieu industriel n'a pas encore un grand relief. Il existe respectivement, fonctionnant dans sept pays, sept centres piscicoles et 63 centres de culture, le tout ajouté à des conditions extraordinairement favorables de la Xème, XIème et XIIème Région, pour ce type d'activité, qui en outre sont reconnues comme zones non contaminées, assurant un bon futur des activités de l'aquiculture.

Au niveau commercial sont exploités les petites moules, les huîtres, les truites, les grandes moules, et on essaie de travailler pour la repopulation des oursins.

CAPTURE ET PRODUCTION DE LA PECHE EN 1983 ET 1984

(en milliers de tonnes)

CAPTURES	1983	1984	% Variation 1984/1983	PRODUCTION INDUSTRIELLE		
				1983	1984*	% de variation 1984/1983
DEBARQUEMENT						
TOTAL	4 168	4 604	+ 10,4			
Déb. industriel	3 705	4 165	+ 12,4	Farine de poisson	827	1 067 + 29,0
Déb. artisanal	198	219	+ 10,6	Huile de poisson	57	182 + 219,3
Capture par				Poisson congelé et		
bateaux usines	75	61	- 18,7	fruits de mer (1)	52	- 13,5
Ramassage d'algues	190	159	- 16,4	Conserves de poisson		
				et fruits de mer	42	54 + 28,0

DEBARQUEMENT DES PRINCIPALES ESPECES

(en milliers de tonnes)

POISSONS	1983	1984*	% de variation 1984/1983
Sardine espagnole	2 823	2 543	- 10,0
Saurel	865	1 421	+ 64,3
Maquereau	9	106	+ 1 078,8
Anchois	8	64	+ 700,0
Sardine commune	19	38	+ 100,0
Colin commun	25	32	+ 28,0
Colin espagnol	31	32	+ 3,2

MOLLUSQUES	1983	1984*	% Variation 1984/1983
Coquilles	23,7	29,6	+ 24,9
Moule	16,1	15,6	- 2,5
Coquille St-Jacques	7,1	10,0	+ 40,8
Coquille	6,0	6,2	+ 3,3
Coquille de moule	6,4	6,2	- 3,1
Coquille de huître du Nord	0,4	3,4	+ 750,0

CRUSTACES	1983	1984*	% Variation 1984/1983
Langouste	8,7	12,6	+ 44,8
Langouste rouge	8,7	12,6	+ 44,8
Langouste	6,6	4,2	- 36,4
Langouste	9,1	3,0	- 67,0
Langouste	2,8	2,6	- 7,1
Langouste	6,1	2,0	- 67,2
Langouste			
Langouste	0,8	0,8	0,0

5. INFRASTRUCTURE POUR L'EXPLOITATION

5.1. LA FLOTTE DE PECHE

Globalement, la flotte de pêche industrielle comprend 350 embarcations, avec une capacité de magasinage de 5 557 mètres cubes. Elle a augmenté dans la période 1973/82 de 124 % si l'on considère sa capacité de magasinage.

Le flotte pélagique ou de proximité comprend 247 bateaux, avec une capacité de magasinage de 49 967 mètres cubes, en estimant que l'âge moyen de ces bateaux est de dix ans.

La flotte demersale est composée de 93 bateaux, avec une capacité de magasinage de 12 050 mètres cubes, et l'âge moyen est approximativement de douze ans.

Malgré l'âge, qui semble être le propre d'une flotte un peu ancienne, l'essor de l'activité de pêche pélagique surtout, a poussé les industriels à faire des réparations de fond et à adopter des équipements modernes. Une preuve de cela est donnée par l'utilisation de quelque vingt avions pour la prospection aérienne, avec une utilisation de 5 heures par jour par avion.

Un autre type de flotte est représenté par 11 bateaux usines qui opèrent au sud du parallèle 43°S avec 23 534 mètres cubes de capacité de magasinage. -Voir annexe II-.

En outre, il existe un grand nombre d'embarcations artisanales, utilisées par plus de 50 000 pêcheurs de ce secteur.

Globalement, les volumes des ressources hydrobiologiques capturées procèdent de la pêche industrielle, celle qui, avec sa flotte, apporte 90 % du total de la pêche, les 10 % restants correspondant à l'activité artisanale.

5.2. L'INFRASTRUCTURE DE TRAITEMENT A TERRE

5.2.1. INSTALLATIONS

Une synthèse de l'infrastructure de traitement peut s'apprécier dans le cadre suivant, où on note le nombre d'usines selon le type de traitement et la capacité nominale de production.

On ajoute en outre une liste des investissements réalisés dans ce secteur, ainsi qu'un détail des investissements basés sur un programme mis en route avec l'appui financier de la B.I.D.

ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS EN 1984

TYPE	NOMBRE D'USINES	CAPACITE INSTALLEE (TMP/8 heures)
Congelés*	75	1 135
Conserves	42	1 307
Fumé et sec-salé	3**	
Réducteurs	39	12 971
TOTAL	159	

* Inclus 10 bateaux fabriques.

** Production de caractère artisanal.

5.2.2. INVESTISSEMENTS

L'investissement total réalisé dans le secteur industriel de la pêche s'estime à quelque 780 millions de dollars qui se répartissent approximativement comme suit :

Investissement dans la flotte pélagique	US \$ 163 000 000
Investissement dans la flotte demersale	US \$ 85 000 000
Investissement dans la conserverie	US \$ 125 000 000
Investissement dans l'installation de froid	US \$ 102 000 000
Investissement dans l'usine réductrice	US \$ 304 000 000
TOTAL	US \$ 779 000 000

. INVESTISSEMENTS DERIVES DU PROGRAMME CORFO - BID DANS LA PERIODE 1982/84*

Montant total du programme	231 millions de dollars
Montant total du crédit octroyé au 25 janvier 1985	43 786 018 dollars
Destiné au secteur artisanal	16 771 000 dollars (38 %) . (en 1 875 opérations)
Destiné au secteur industriel	27 014 518 dollars (62 %)

* Extrait de CHILE PESQUERO N° 30 - Mars 1985

La majeure partie des crédits fut destinée aux systèmes d'extraction. Par exemple, le secteur artisanal a investi dans 791 coques de bateau, 940 moteurs de hors-bord et 535 moteurs internes, en plus d'autres éléments.

5.2.3. LE TRAITEMENT ET SA CAPACITE

Ainsi qu'on l'a exprimé antérieurement, au Chili, on peut distinguer principalement les unités suivantes de pêches industrielles :

1. Pêche pélagique de la zone Nord, avec ses plus grands ports de débarquement à Arica, Iquique, Antofagasta et Caldera.
2. Pêche demersale-pélagique dans la zone Centre-Sud, avec ses principaux ports à Coquimbo, Valparaiso, San Antonio et Talcahuano.
3. Pêche demersale-bentonique-pélagique de la zone Australe, avec ses ports à Puerto Montt, Ancud et Punta Arenas.

Les plus grandes concentrations et installations industrielles de pêche coïncident avec celles des ports sus-mentionnés.

La décade 1960/1970 a constitué l'étape de majeure croissance de l'industrie de la pêche, basée principalement sur l'installation des industries réductrices dans la zone nord du pays.

Dans les dernières années, s'est surtout développée l'industrie de la conserverie de grande dimension et celle de la congélation, cette dernière fondée sur l'exploitation des ressources demersales dans la zone australe, et moyennant l'utilisation de bateaux usines.

L'industrialisation de la capture de pêche est réalisée par l'intermédiaire de 125 entreprises, lesquelles possèdent 159 usines de traitement à terre, distribuées dans les principaux ports du pays et 12 bateaux usines.

Durant les dernières années, plus de 90 % du débarquement fut destiné à l'industrie de réduction, produisant, en 1984, 1 067 000 tonnes de farine et 106 000 d'huile de poisson, quantités qui placent le Chili comme le plus grand producteur de farine du monde.

En conséquence, le volume de capture destiné à la réduction est devenu de l'ordre de 4 millions de tonnes, ce qui représente une quantité équivalente aux estimations de rendement maximal soutenable.

Les types de produits qu'a produits l'industrie de la pêche et leurs volumes dans ces dernières années ont été les suivants :

Type produit	Production en milliers de tonnes				Estimation projetée en milliers de tonnes	
	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Farine	688,31	795,8	827	1 067	650	650
Huile	127,3	145,0	57	182	107	107
Congelés	51,2	59,8	52	51	70	83
Conserves	29,5	23,5	42	54	55	62
Autres	11,1	9,5				

Dans les différentes rubriques de l'industrie de la pêche nationale, on rencontre des établissements de grande différence de capacité et de dimension, leur production en dépendant et étant destinée principalement au marché interne ou à l'exportation.

Dans le Cadre n° 7, on montre par régions la capacité installée pour différents types de traitement en huit heures de production (1 poste) et le degré d'utilisation obtenu durant l'année 1982, qui a été en général une bonne période productive.

Dans les antécédents sur l'utilisation de la capacité installée, et afin d'approcher la réalité, on a pris 240 jours comme moyenne opérationnelle annuelle de la Ière à la IVème Région, et 180 jours de la Vème à la XIIème Région, ceci étant dû aux conditions climatiques qui règnent dans ces zones. Pour la moyenne totale du pays, on prendra 220 jours opérationnels par an.

On exposera pour suivre une brève analyse sur l'industrie de la pêche dans ses différents postes de production.

. INDUSTRIE CONGELATRICE

L'industrie congélatrice a, en 1984, 75 établissements à terre opérationnels, le plus grand nombre d'entre eux dans les VIII, X, XII et XIVème Régions. La plus grande capacité de congélation se trouve installée dans la Ière Région (Iquique) avec 360 tonnes de matière première par poste 8 heures.

Si on estime un travail moyen effectif au niveau national pour l'industrie congélatrice de 220 jours, il faudrait que sa capacité d'élaboration de matière première, en excluant les basses usines, soit de 174 240 tonnes annuelles. Considérant cette capacité et le volume destiné en 1984 à la congélation dans les établissements industriels, qui fut de l'ordre de 54 000 tonnes, on conclut qu'on a travaillé à 31 % de la capacité de traitement de matière première par poste de 8 heures, ce qui démontre

que la capacité réelle de l'industrie est encore assez supérieure, si l'on considère qu'on peut augmenter la journée de travail jusqu'à deux et trois postes.

Au contraire, les bateaux usines, avec une capture de 75 637 tonnes de matière première, travaillèrent à 153,5 % de leur capacité en un poste ou 77 % de capacité en deux postes de production.

L'industrie congélatrice chilienne utilise les systèmes suivants selon leur capacité installée :

- . Tunnel congélateur avec air forcé, 59 %
- . Congélateur à plaques, 27 %
- . Tunnel continu de congélation, 14 %.

La capacité de manutention des produits de la pêche dans les installations terrestres a été estimée à 25 jours de magasinage de la production journalière de congelés, ce qui signifie approximativement 19 500 mètres cubes de chambres froides.

La production de congelés est constituée principalement par le saurel, le colin commun, le maquereau et le "loco", et les types de produits les plus employés sont le filet de colin, IQF pour le loco, HG pour le saurel et le maquereau.

D'un total de 60 827 tonnes de congelés produites en 1982, 2 921 tonnes furent consommées sur le marché interne, le reste, soit 95 %, fut exporté, ainsi comme en 1984, d'un total de 51 000 tonnes 46 415 s'exportèrent, baissant la participation des exportations à 91 % (Données préliminaires de 1984).

. INDUSTRIE DE LA CONSERVE

L'industrie de la conserve nationale est allée en se développant lentement tant dans l'usage de nouvelles technologies de production que dans l'automatisation de ses lignes de traitement. Actuellement, il existe 42 établissements industriels, avec siège principalement dans la X, IX et VIIIème Région, quoique en ce qui concerne la capacité installée, la Zone ... ait 40 % du total en un seul établissement.

Durant 1982, on produisit 23 526 tonnes de conserves, parmi lesquelles 11 435 tonnes furent consommées sur le marché interne, et le reste (51 %) s'exportèrent. En échange, en 1984, 54 000 tonnes furent produites et 28 023 furent exportées, soit 52 %.

La capacité installée d'élaboration de conserves, en prenant une moyenne de 220 jours de travail à un poste, est de 280 540 tonnes ou quelque 30 millions de caisses standard communes (c'est-à-dire 18 pots de 198 caisses chacun), dont, en 1984, on aurait utilisé 63 %. En 1984, l'utilisation s'est beaucoup améliorée, malgré le fait qu'il se forme un stock important.

La majorité des installations industrielles est sanitaire adéquate, étant régie par des normes d'un code sanitaire des aliments, tant dans ses installations que dans les travaux d'élaboration, les technologies et les produits qui s'élaborent.

56 % de la production de conserves correspondent à la sardine commune en boîtes en fer blanc de 120 grammes.

Les autres produits importants sont la sardine espagnole et le saurel, en boîte de fer blanc, les sardines à l'huile et à la tomate, la bonite, et parmi les crustacés et mollusques, se détachent principalement, le chien de mer, les grandes et petites moules.

Il existe une grande diversité de dimensions dans les emballages en relation avec la grande production de conserves, système qui s'est maintenu pour ne pas changer les coutumes du consommateur.

On estime que l'industrie de la conserve est actuellement dans une étape de transition, avec un marché interne petit et compétitif, et une possibilité réaliste d'entrer dans le marché international avec des grands volumes de production et des variétés de produits, dans la mesure où ces marchés les requièrent.

Le Chili possède une grande variété d'espèces et de quantités pour satisfaire les marchés spécifiques et sophistiqués de consommation massive.

. INDUSTRIE DU SEC - SALE ET FUME

Dans la pratique, il n'existe pas d'établissements industriels pour la production de sec - salé et fumé, le sous-secteur artisanal étant celui qui fournit le marché interne de ce type de produits.

Il n'y a pas une habitude formée parmi la population pour la consommation de ces produits, pour laquelle on manque d'un marché interne pour soutenir une production constante, situation qui a découragé le développement d'une technologie au niveau industriel.

On a réalisé des études de marchés externes qui démontrent l'intérêt existant pour ce type de produits, pour lequel on estime que ces lignes d'élaboration devraient se développer dans un proche futur, ceci dû à la plus grande durabilité et qualité de ces produits qui les rend appropriés, tant pour la fabrication que pour la consommation dans les pays en voie de développement.

Ce pays a des espèces de viande blanche très convenables pour obtenir des produits de type morue comme le colin, le "tollo", le "pajegallo", le requin et le congre.

. INDUSTRIE REDUCTRICE

Actuellement, le Chili est le premier producteur et exportateur mondial de farine de poisson, avec un volume qui, en 1982, est arrivé à 795 268 tonnes, et en 1984, à 781 026 tonnes.

Cette industrie se caractérise en outre par la haute efficacité technologique atteinte, par la grande dimension des établissements réducteurs installés dans la zone nord (I et II^{ème} Régions), principalement dans les ports de Arica et Iquique, et d'autres plus petits dans la VIII^{ème} Région.

Dans le pays, il y a un total de 39 établissements réducteurs, qui vont depuis des capacités de 15 tonnes de matière première à l'heure, jusqu'à 180 tonnes à l'heure, en utilisant fondamentalement les ressources telles que la sardine espagnole, le saurel et l'anchois.

La capacité de réduction installée de 1 621 tonnes/heure a connu une grande croissance.

Théoriquement, en travaillant à un poste de production, l'utilisation de la capacité installée serait de 60 %, et à deux postes (16 heures de travail), de 120 %. La réalité effective est que la capacité de cette industrie est conçue pour absorber la capture de certains mois où se produit une pointe d'approvisionnement de matière première, laps de temps pendant lequel on travaille 24 heures sur 24.

L'industrie réductrice chilienne est technologiquement l'une des plus avancées du monde et a obtenu une haute efficacité, tant dans sa phase extractive que dans celle de l'élaboration ; les hauts rendements (jusqu'à 29 % de farine et d'huile), l'uniformité et la qualité de sa production en sont une preuve.

On croit que l'avenir de l'industrie de la farine de poisson est plus ou moins limité par le développement actuel, et ira en perdant son importance dans la mesure où les ressources qu'elle utilise iront vers des productions plus rentables pour la consommation humaine directe.

5.3. INFRASTRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET PHYSIQUE DU SECTEUR DE LA PECHE

L'organisation institutionnelle du secteur public de la pêche est régie par le Décret Loi n° 2442, de 1978, du ministère de l'Economie, des Travaux Publics et de la Reconstruction.

Par ce Décret, est créé le Sous-Secrétariat à la Pêche, dépendant du ministère de l'Economie, des Travaux Publics et de la Reconstruction, auquel il incombe de proposer les normes et règlements qui permettent une administration adéquate de la pêche, favoriser l'activité de la pêche artisanale, proposer et coordonner les investigations que requiert le secteur, élaborer et diffuser l'information sur le secteur de la pêche.

Dans ce même Décret, il est créé aussi le Service National de la Pêche, dépendant du ministère de l'Economie, des Travaux Publics et de la Reconstruction, auquel il incombe d'exécuter la Politique de la Pêche Nationale élaborée par le Sous-Secrétariat à la Pêche, et contrôler son accomplissement.

La Corporation des Travaux Publics et de la Production, organisme semi-autonome dépendant du ministère de l'Economie, des Travaux Publics et de la Reconstruction, est en relation avec le secteur de la pêche étant donné que sa fonction principale est d'exécuter des actions orientées pour contribuer au développement du secteur productif du pays de façon directe, par le biais d'octroi de crédits, ou l'assistance technique, ou au moyen de ses filiales, parmi lesquelles figure l'Institut de Travaux de Pêche, corporation de droit privé consacrée à l'investigation et au conseil du secteur de pêche.

En outre, il existe des universités et des instituts professionnels qui ont à s'occuper de la formation de spécialistes et qui, à la fois, effectuent des investigations et des études sur le secteur.

Le secteur de la pêche peut aussi compter sur l'étroite collaboration de l'armée chilienne, qui a une tutelle sur le littoral et le contrôle sur le territoire maritime, ainsi que du Corps des Carabiniers qui effectue les contrôles terrestres, collaborant ainsi au maintien des interdictions et autres types de prohibitions.

. INFRASTRUCTURE PHYSIQUE

L'infrastructure physique sur laquelle peut compter l'industrie de la pêche tout au long du territoire est composée des installations suivantes :

Quais de pêche	14
*Quais fiscaux	24
Jetées de pêche	3
*Jetées fiscales	6
Rampe de pêche	1
Rampe fiscale	2
Grues à flèche de pêche	19
*Grues à flèche fiscales	7
Pompes d'aspiration à quai	16
Pompes d'aspiration en ponton	13

* On se réfère aux installations et systèmes de déchargement de propriété fiscale et qui sont utilisés par l'industrie de la pêche.

Cette infrastructure est distribuée entre les Ière et XIIème Régions, avec préférence dans les Ière, Vème, VIIIème et Xème Régions.

Dans les ports de Arica, Iquique, Antofagasta, Valparaiso, Sans Antonio, Talcahuano, Valdivia, Puerto Montt et Punta Arenas, il existe 13 chantiers navals opérationnels, deux d'entre eux fiscaux, pour la construction, la

réparation et l'entretien des embarcations de pêche, type P AM en acier et en bois, jusqu'à une longueur de 30 mètres, et seulement un chantier peut construire des embarcations jusqu'à 120 mètres.

En général et dû au fait que sur la côte du Chili, il n'y a pas d'accidents du littoral capables de fournir des ports naturels, les travaux portuaires représentent des investissements significatifs pour lesquels les facilités existantes doivent être utilisées au maximum en partageant les installations entre les différentes activités.

6. TECHNOLOGIE, INVESTIGATION, DISPONIBILITE DES EQUIPEMENTS

6.1. TECHNOLOGIES ET INVESTIGATION DANS LE CHAMP DES PECHERIES

L'industrie de la pêche chilienne se trouve actuellement à un bon niveau de développement technologique, tant dans sa phase extractive que dans celle d'élaboration des produits, et, ce qui est plus important, a la capacité de s'adapter rapidement aux plus grandes exigences qu'imposent les marchés internes et externes.

Les technologies utilisées pour l'industrie correspondent aux plus traditionnelles, comme celles de la conserve, la congélation et la réduction, et on essaie d'imposer la consommation de produits semi-préservés et autres non traditionnels, de façon que l'industrie applique ces méthodes, dont certaines actuellement sont utilisées à un niveau artisanal.

. BREVE REVUE DES TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

a. CONSERVERIE

Etant donné le coût élevé des emballages de conserve, l'industrie a dérivé vers la production de conserves avec une plus grande valeur ajoutée et des prix plus attractifs. On a aussi abordé le marché de consommation massive basé sur les produits semi-préparés, mis en boîtes en récipients jusqu'à 5 kg, qui minimisent l'influence du haut coût de l'emballage, et dont le but est de préférence institutionnel, et qui devraient avoir un bon marché consommateur dans les pays sous-développés avec les problèmes protéiques dans les régimes alimentaires de leurs populations.

En ce qui concerne les emballages, on se reporte aux nouvelles techniques apparaissant, que l'industrie devra étudier, parmi lesquelles figurent la poche plastique retournable, les emballages d'aluminium, de "nikerlite", de matériel nickelé et de matériel mixte aluminium-polymères plastiques.

b. CONGELATION

En général, on estime que cette technologie est bien appliquée dans le pays et que les équipements et machines sont modernes et sont sur la voie d'un accroissement des installations.

Les produits congelés se sont introduit dans le marché interne de façon lente dans ces dernières années. Vis à vis des marchés externes, l'industrie exporte aussi bien des produits fins (chiens de mer, "locos", houquets et crevettes) que des produits de grande consommation, type blocs de poisson et filets congelés.

L'industrie de la pêche a élaboré des lignes de produits panés et pré-frits congelés avec des espèces de tranche de viande blanche qui ont connu une bonne acceptation dans le marché interne (bâtonnets de poisson et gateaux de poisson), bien que ce ne soit pas la meilleure alternative pour un peuple qui a accès au poisson frais de bonne qualité, mais qui devrait avoir un succès dans les marchés externes par sa bonne qualité et sa présentation, bien que ne répondant pas à la tendance générale d'orientation actuelle de la consommation.

En ce qui concerne les technologies de sec-salé, s'il est bien certain qu'elles existent dans le pays, elles sont appliquées au niveau artisanal, pour lequel on réalise des études de marché externe et d'acceptabilité, qui permettraient d'intéresser les industriels afin qu'ils abordent ces lignes de production.

Sur les technologies non traditionnelles, nous devons dire que durant les 15 dernières années, on a réalisé des investigations au niveau de laboratoire et de préfaisabilité industrielle pour l'application de technologies pour l'obtention de concentrés protéiques et de pulpe de poisson.

Sur les concentrés protéiques, on a effectué des essais d'extraction de lipides dans la farine de poisson, avec différents solvants, obtenant de bons produits, mais de coûts élevés. Avec ces concentrés, on a fabriqué des aliments pour nourrissons avec d'excellents résultats dans leur application. Toutes ces initiatives ont été abandonnées en raison des coûts élevés des traitements.

La pulpe des poissons est une technologie d'élaboration qui, jour après jour va s'imposer, et sur laquelle, dans ce pays, on a réalisé plusieurs expériences dans les lignes de production suivantes :

- . Pulpe de poisson comme extenseur carné dans les viennoises, hamburgers, croquettes, pâté, etc ...
- . Pulpe de poisson hydrolysée et deshydratée, comme enrichisseur protéique dans les produits de consommation humaine.
- . Pulpe de poisson comme ingrédient protéique dans les produits panés et pré-frits (portions et bâtonnets de poisson).
- . Mélange de pulpe avec des pommes de terre ou/et céréales, deshydratés pour aliments d'enfants.

On a aussi expérimenté avec la pulpe de poisson congelé et stérilisé, un produit de haute demande au Japon (SURIMI) et une bonne alternative pour le Chili dans l'utilisation des excédents de pêche blanche non absorbée par le marché interne.

Les nouveautés technologiques vont s'imposer dans le pays dans la mesure où les marchés le permettent et l'exigent. Il est indubitable qu'on devrait avoir des améliorations substantielles dans les aspects sanitaires, d'emballage et de transport, mais ces avances technologiques qui vont au bénéfice de la qualité du produit le renchérissent aussi, situation qui souvent empêche ce type de progrès.

Par rapport aux investigations dans le domaine des pêcheries, les plus grands efforts sont en train de se réaliser autour de l'obtention de l'information et des antécédents, qui permettent d'arriver à établir, pour les différentes ressources hydrobiologiques, les systèmes d'administration qui assurent la permanence des espèces et à la fois leur efficace exploitation.

Les études et investigations qui sont en train de s'effectuer et qui ont comme but d'établir des normes d'administration et de préservation des ressources, englobent bouquet, crevette, "loco", colin, - pélagiques -saurel, sardine, maquereau et anchois-, récupération de la coquille Saint Jacques et de l'oursin pour culture et autres.

On poursuit aussi des études similaires pour les ressources comme le chien de mer, les poissons demersales du Sud, clovisse, langouste, etc ..., des études sur les marchés externes pour les poulpes, sec-salé, fumé, pour les cultures artificielles et autres qui sont en relation avec les problèmes de commercialisation, d'emballages et de technologies d'élaboration.

Ces études se réalisent dans 29 centres d'investigation, dont 23 sont des établissements universitaires et les six restants correspondent à des institutions gouvernementales d'investigation appliquée tant dans le domaine de la technologie d'élaboration que d'extension des ressources de la mer.

Comme complément de l'infrastructure pour l'investigation, on compte 6 embarcations qui effectuent périodiquement le long du littoral des croisières d'investigation et de prospection pour le compte des universités et des organismes de l'Etat.

Dans les établissements mentionnés, travaillent 386 personnes, dont 289 sont des chercheurs, 40 sont des techniciens de différentes spécialités et les 57 restantes sont des assistants d'investigation.

6.2. DISPONIBILITE DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS POUR L'INDUSTRIE DE TRAITEMENT

Dans ce pays, il y a deux sources possibles de fourniture de biens de capital pour l'industrie de la pêche : l'une est l'importation

d'équipements et de machines, et l'autre la production nationale.

. IMPORTATION DE MACHINES ET D'EQUIPEMENTS

La majorité des grandes entreprises étrangères et multinationales de production et de commercialisation d'équipements et de machines ont une représentation directe ou déléguée dans les firmes nationales du pays.

Une grande partie de ces firmes représentantes, dépendant du type de produits, ont des stocks de marchandises qui permettent un ravitaillement assorti et immédiat du bien de capital.

Actuellement, il n'existe pas de limitations pour l'entrée dans le pays de machines et d'équipements, sauf à payer une taxe douanière de 10 % sur la valeur marchande.

. PRODUCTION NATIONALE

Le secteur métallo-mécanique à l'intérieur du pays est composé d'industries, de sociétés, de fondations, de chantiers, d'armureries et d'ateliers qui englobent une gamme variée de produits, qui vont depuis la quincaillerie jusqu'à la fabrication de bateaux.

En ce qui concerne le ravitaillement de l'industrie de la pêche, les biens de capital qui sont produits dans le pays et qui rivalisent avec les biens importés, sont les éléments d'usines de réduction et de conserve, autoclaves, échangeurs, presses, concentrateurs, sécheurs, chaudières automatiques, et en général toute la ligne de la chaudronnerie, étant entendu qu'on doit importer les éléments de contrôle automatique, centrifuges et lignes automatiques de mise en filet, d'empaquetage, les machines frigorifiques, les moteurs, les machines et les équipements plus sophistiqués dans le domaine électronique.

Pour la flotte de pêche, l'industrie compte trois chantiers navals qui ont fabriqué la majeure partie de la flotte, laquelle compte actuellement 340 embarcations, avec une moyenne de stockage en cale de 200 tonnes pour les cargos, de 130 tonnes pour les bateaux de pêche à la traîne.

Actuellement, on est en train de construire des cargos jusqu'à 500 tonnes de capacité de stockage et des bateaux de pêche à la traîne jusqu'à 200 tonnes de capacité de charge.

On peut affirmer que l'industrie de la pêche nationale n'a pas de problème jusqu'à cette date pour le ravitaillement en équipements et machines pour son travail normal, sur la base des actuelles technologies de production.

7. COMMERCIALISATION

Durant ces dernières années, on a avancé de façon notable dans l'application au Chili de techniques modernes de commercialisation et dans

l'utilisation du marketing, dû pour une grande mesure à une ouverture de l'économie sur l'extérieur, qui a facilité la concurrence entre les produits nationaux et importés.

7.1. MARCHE INTERNE

Le Chili constitue l'un des pays d'Amérique Latine possédant le niveau le plus haut de consommation par tête, de produits de la pêche. En accord avec les indicateurs des fins d'années 1970, il a fluctué en moyenne entre 15 et 17 kilos annuels par habitant (en poids de débarquement). Les produits frais sont ceux de plus grande incidence dans le régime alimentaire, avec environ 10 kg. Suivent en importance les conserves, dont la consommation est approximativement d'un caisson (48 boîtes de 198 grammes) annuelle pour 10 personnes. Les produits congelés participent dans un volume très réduit, bien que dans les dernières années, on ait constaté une consommation apparente plus grande de ce type de produits.

L'étendue de la côte et la constitution géographique étroite donnent à la population un excellent accès aux produits de la mer.

Les appréciations comparatives avec d'autres pays qui ont moins de ressources et d'aptitudes océaniques, font penser qu'au Chili, la consommation par habitant devrait augmenter, surtout du fait qu'il existe des problèmes protéiques dans le régime alimentaire.

Il faut reconnaître à ce sujet que les canaux et systèmes de commercialisation internes de produits frais ont des déficiences structurales qui restreignent la consommation, tant par le renchérissement des produits que par le fait qu'ils ne peuvent garantir nettement leur origine et leur fraîcheur.

La commercialisation des produits frais de la mer est une chaîne qui commence dans les criques et les ports de pêche, d'où, et à travers les centrales d'assemblage, frigorifiques et industries se transportent aux centres de consommation, effectuant des transactions entre majoritaires et minoritaires dans un terminal de pêche dans les grandes cités, où s'effectuent aussi les contrôles sanitaires et les interdictions ou autres restrictions des produits de la mer. Les consommateurs peuvent se fournir de ces produits dans les marchés, foires, pêcheries, magasins et super-marchés.

Actuellement, et aux fins d'améliorer la commercialisation du produit frais, on essaie d'introduire le poisson réfrigéré, pré-emballé, entier, mis en filets, coupé en tranches, etc ...

Les produits congelés et de conserve ont leurs canaux de distribution bien organisés et définis, et ont utilisé la technique du marketing pour la sélection des produits, la conception des emballages et étiquettes, le montage de campagnes publicitaires, la réalisation d'enquêtes de consommation,

centres de dégustation, etc ..., et tout ce qui concourt au développement de la promotion de produits et marques, dont le but a été de satisfaire les goûts du consommateur, augmenter les ventes, optimiser les bénéfices et concurrencer les produits importés.

**CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION EN POURCENTAGE
DE LA CONSOMMATION DE POISSONS ET FRUITS DE MER PAR TYPE DE PRODUITS
(1971 - 1982)**

Type de produit	Poissons		Fruits de mer		Total	
	1971	19 2	1971	1982	1971	1982
Frais	75,6	67,0	68,1	88,3	74,6	69,9
Congelé	2,3	3,0	3,9	3,6	2,5	3,1
Conserve	22,1	30,0	28,0	8,1	22,9	27,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La composition de la consommation de produits de la pêche frais a varié au Chili dans les dernières années, portant, dans la période 1971 à 1982, de 75 % à 70 % la participation du poisson frais, de 23 à 27 % celle des conserves et de 2,5 à 3,1 % celle des congelés.

7.2. COMMERCE EXTERIEUR

On a établi antérieurement l'importance du secteur de la pêche dans le commerce extérieur, lequel, durant 1982, a exporté des produits pour une valeur approximative de 442 millions de dollars, la farine de poisson étant le principal poste, qui représente à lui seul 62 % de ce chiffre. Les produits congelés constitueront aussi un ensemble intéressant de produits d'exportation, engendrant un ensemble de devises qui correspondent à 17,1 % du total exporté. (Voir cadres n° 4 et 5).

Etant donné les chiffres et les volumes d'exportation, il faut analyser séparément le cas de la farine et de l'huile de poisson du reste des produits du secteur.

Cela fait approximativement quelque vingt ans qu'il se forma une corporation de producteurs de farine, qui s'associa aux principaux fabricants et à travers laquelle s'est centralisée la commercialisation d'environ 90 % de la farine et de l'huile de poisson produite et envoyée vers l'extérieur. Le résultat de ce groupement de commercialisation est que la qualité de ce produit s'est uniformisée, qu'on a baissé notablement les coûts de commercialisation, qu'on a obtenu de meilleurs prix de fret, les contrats de transport ont été facilités, on a obtenu de meilleurs prix pour la farine et les autres bénéfices mineurs qui, ensemble, rendent

positifs les avantages de ce système de commercialisation externe.

D'autre part, c'est la majorité des entreprises de producteurs de congelés et de conserves qui sont moyens et petits, ceux qui pour exporter une partie de leur production, doivent réaliser leurs propres contacts à l'extérieur ou utiliser les services de firmes commerciales spécialisées ou des représentants d'acheteurs.

Quelques unes des difficultés des exportations de la pêche chilienne sont : le manque d'accès fluide à la connaissance des marchés et leurs modes opératoires ; les obstacles et les exigences légales qu'imposent les pays ; la distance qui sépare le Chili des principaux centres de consommation, qui se traduit par un renchérissement des frets, et les difficultés pour avoir la quantité et les fréquences de services de transport ainsi que l'instabilité des parités de change au niveau mondial qui fait varier de façon vertigineuse la rentabilité.

Les possibilités d'exportation de produits de la pêche sont chiffrées dans le cas des conserves, dans le placement des produits basés sur la sardine espagnole, le saurel et le maquereau pour les consommations marines et sur les conserves de crustacés et de mollusques, comme le chien de mer, "le loco", la clovisse, les grandes moules, petites moules et autres espèces qui sont des produits de haute qualité et de consommation dans des marchés exigeants.

En produits congelés, les espèces de meilleures perspectives sont également la sardine espagnole, le saurel, le maquereau et le colin ; pour les premières espèces, on a installé dans la zone Nord une industrie de grande capacité, de laquelle on espère qu'elle débute les opérations d'exportation sur une grande échelle en ouvrant et en montrant le chemin à suivre pour les produits congelés.

En crustacés et mollusques, également le chien de mer, "le loco", la clovisse, la langoustine et les moules se retrouvent comme espèces avec des possibilités réelles de placement à l'extérieur. Dans le futur, on espère que les cultures artificielles et l'élevage de poissons pourront fournir des produits pour le commerce extérieur.

Le marché de la farine de poisson est considéré stable, en ajoutant une alternative d'intérêt suffisant, la nourriture dans la pisciculture qui, chaque jour, acquiert plus d'importance dans le monde.

8. COOPERATION INTERNATIONALE, REGIONALE ET SOUS-REGIONALE DANS LE SECTEUR DE LA PECHE

Comme complément de la Z.E.Z., on aperçoit la nécessité d'établir de plus grands contacts de coopération bilatérale et régionale comme une composante valable de la gestion océanique des états côtiers.

Le Chili, dans le cours des années, a eu une active participation dans les organismes internationaux, interrégionaux et régionaux en relation avec les activités de la pêche, action qui s'est centralisée par l'intermédiaire du ministère des Relations Extérieures, avec le conseil d'organismes pêcheurs compétents du ministère de l'Economie.

Le pays est en relation habituellement avec une série d'organismes internationaux comme la Commission de Pêche Continentale pour l'Amérique Latine (COPESCAL) dépendant de la FAO, dont les fonctions sont de promouvoir l'investigation, avec le Comité de la Pêche de la FAO (COFI), avec le Système Economique Latino-américain (SELA) qui coordonne la position latino-américaine dans les forums internationaux et se charge de la coopération régionale à travers ses comités d'action.

Internationalement, le Chili participe aussi à la Commission Permanente du Pacifique Sud (CPPS) avec pour objet de conserver et d'améliorer l'utilisation des ressources hydrobiologiques, dans la Commission pour la Conservation des Ressources Vives Marines de l'Antarctique (CCAMLR) et dans la Commission Baleinière Internationale (CIB).

Dans les questions de Coopération Technique Internationale, on trouve le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'UNESCO et la FAO, organismes qui financent des initiatives et des programmes de coopération technique et scientifique pour le développement économique et social.

Le Chili maintient, en outre, des relations de coopération technique au niveau bilatéral, fondées sur des Conventions Basiques de Coopération Technique, qui se perfectionnent postérieurement avec des accords spécifiques dans d'autres domaines. Le Chili a souscrit ce type d'accords dans le domaine de la pêche avec le Brésil et le Japon.

Egalement se maintiennent des relations d'échange en matière de pêche avec la Corée, l'Espagne, le Portugal, le Pérou, l'Equateur, la Colombie, le Canada, les Etats Unis, l'Uruguay, le Kenya et d'autres pays, relations qui ont engendré, par l'intermédiaire de la coopération technique, des bourses de formation, des échanges d'experts, de l'assistance technique et des visites de missions.

En relation avec les aspects de financement, le pays a eu recours en plusieurs cas aux organismes des Nations Unies, comme FAO et PNUD, à la Banque Interaméricaine de Développement (BID), à la Banque Mondiale, à la Japan International Cooperation Agency (JICA) -Agence Japonaise de Coopération Internationale- et d'autres institutions qui s'intéressent au développement.

Un exemple de l'efficacité de la participation des pays en développement dans ce type d'activités et forums internationaux, est l'implantation de la Zone Economique Exclusive.

9. PROJET ET POLITIQUES POUR L'INDUSTRIE DE LA PECHE CHILIENNE

La stratégie de développement économique au Chili a déterminé que le rôle que remplit l'Etat dans l'activité de la pêche soit régi par le principe de subsidiarité, lequel implique que soient seulement assumées les fonctions qui, par leur caractère social et/ou stratégique, ne peuvent être réalisées par les particuliers ou groupes intermédiaires, en déléguant aux individus, associations ou entreprises l'exécution des tâches pour lesquelles, de par leur nature, ceux-ci seraient efficaces.

Une des fonctions primordiales de l'Etat est centrée sur la régulation des activités extractives, pour autant qu'elles affectent directement les ressources, en revanche, il est de bonne politique que les activités de pêche et de transformation puissent être développées librement par le secteur privé, restant soumises presque exclusivement aux fluctuations et aux nécessités des marchés.

Les ressources hydrobiologiques qui intègrent les pêcheries devraient constituer à travers le temps une source alimentaire soutenue pour la population et une importante source génératrice d'emploi et de devises.

Pour l'accomplissement de ces objectifs, on a implanté un système d'administration de la pêche de façon qu'à travers le développement de normes de conduite, l'activité extractive se règle au bénéfice de la permanence des ressources et de l'efficacité économique. Pour arriver à obtenir une bonne administration des ressources, on estime indispensable de développer l'investigation de la pêche qui livre une information opportune et adéquate afin de minimiser les effets de la rupture de l'équilibre écologique causée par l'activité développée par l'homme et en la canalisant de telle manière que les ressources demeurent et se renouvellent.

Comme cela a été exposé dans le chapitre sur les investigations, on est en train de réaliser une série d'études et d'investigations dont l'effort tend à obtenir une bonne administration et une conduite des pêches extractives, laissant pleine liberté dans les étapes postérieures d'élaboration et de commercialisation des produits, ce qui ne veut pas dire que le pays ne puisse pas, au travers de stimulants, promouvoir l'obtention d'un meilleur rendement et une attribution plus efficace des ressources de la pêche.

Il existe aussi en exécution de la part de l'Etat une politique spécifique pour le sous-secteur artisanal dont l'objectif primordial est d'élever le niveau de vie de cet important groupe de travail rendant plus efficace son opération productive.

Les buts pour le court terme sont contenus dans ce qui est appelé le PLAN TRIENNAL 1984-1986, dont les éléments principaux sont :

- a. Captures de l'ordre de 3 500 000 tonnes/an.
- b. Augmentation de la production de congelés.
- c. Baisse de la production de farine.
- d. Croissance de la valeur des exportations à 500 millions de dollars US/an.
- e. Création de 4 829 nouveaux emplois directs et 5 000 indirects.
- f. Augmenter la qualité et la quantité des captures provenant de pêcheurs artisanaux.

10. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE DU SECTEUR DE LA PECHE

L'organisation institutionnelle du secteur public de la pêche est établie par le Décret Loi n° 2442/78 du ministère de l'Economie, des Travaux Publics et de la Reconstruction.

Par ce Décret, on détermine que le Sous-Secrétariat à la Pêche, dépendant du ministère de l'Economie, des Travaux Publics et de la Reconstruction, est l'organisme chargé de proposer les normes et règlements pour une administration adéquate de la pêche. Cette norme aura pour objet de favoriser l'activité de la pêche en général, de proposer et coordonner les investigations que requiert le secteur et d'élaborer et diffuser l'information relative aux statistiques de la pêche.

La même règle légale établit l'existence du Service National de la Pêche, avec la responsabilité d'exécuter la politique de pêche nationale élaborée par le Sous-Secrétariat à la Pêche et contrôler son accomplissement.

D'un autre côté, la Corporation de Développement de la Production est aussi en relation avec le secteur de la pêche, compte tenu que sa fonction principale est d'exécuter les actions tendant à contribuer au développement du secteur productif du pays, à travers l'appui technique et/ou de crédit de façon directe, ou à travers ses organismes spécifiques. Dans ce sens, l'Institut de Travaux de la Pêche - IFO- est une corporation de droit privé consacrée à l'investigation et à l'assistance au secteur.

En outre, il existe des universités et des instituts professionnels en relation avec la formation de spécialistes dans les sujets qui intéressent l'activité de la pêche.

11. CONCLUSIONS

Dans le concert latino-américain, le Chili est le pays qui le plus clairement se profile comme nation de pêche, par l'importance opérationnelle qu'acquiert l'activité en termes économiques et sociaux, par la participation élevée de ses captures dans l'exploitation mondiale et par le fait d'être l'un des pays de la région avec la consommation de poisson la plus élevée par tête.

En ayant dépassé déjà en 1984 les 4 600 000 tonnes de capture de ressources marines, l'exploitation paraîtrait s'approcher de son niveau maximum. Ceci représente aujourd'hui une des préoccupations majeures des autorités responsables de l'administration de la pêche, qui ne possèdent pas d'information aussi détaillée et précise qu'il serait nécessaire pour déterminer exactement les risques que ce secteur pourrait courir. En ce sens, il sera très important d'arriver dans le délai le plus bref possible à de nouvelles conclusions sur la potentialité des ressources pélagiques comme résultat des investigations envisagées ensemble avec l'Equateur et le Pérou.

Dans les dernières années, on s'est trouvé dans la situation très particulière de voir la croissance du secteur dépasser toutes les prévisions, tout en prévoyant dans l'immédiat des investissements de grande importance encore plus élevés.

Les possibilités réelles d'un développement plus grand de l'exploitation des ressources pélagiques seraient alors déterminées par la potentialité réelle des stocks.

Face aux commentaires antérieurs, il est surprenant que le pays ne possède pas une structure officielle de contrôle des exportations, qui assure le maintien de standards déterminés de qualité et de salubrité, en sauvegarde du prestige international des produits chiliens.

CADRE N° 1

DEBARQUEMENT DE POISSONS ET FRUITS DE MER
(tonnes)

ANNEE	POISSONS	FRUITS DE MER	TOTAL
1973	581 417	82 593	664 010
1974	1 045 076	81 696	1 127 772
1975	804 222	95 236	899 458
1976	1 237 053	144 546	1 378 599
1977	1 204 958	113 991	1 318 949
1978	1 812 948	116 140	1 929 088
1979	2 428 196	131 278	2 559 474
1980	2 699 853	116 853	2 891 299 (1)
1981	3 290 670	102 786	3 503 087 (2)
1982	3 576 955	96 278	3 846 608 (3)
1983	3 852 300	118 600	4 161 200 (4)
1984	4 363 070	136 192	4 674 018 (5)

- (1) Inclus 74 523 tonnes d'algues
 (2) Inclus 109 631 tonnes d'algues
 (3) Inclus 173 375 tonnes d'algues
 (4) Inclus 190 300 tonnes d'algues
 (5) Inclus 174 756 tonnes d'algues

Source : Service National de la Pêche
 Annuaire de Statistiques de 1982 et
 actualisation

CADRE N° 2

PARTICIPATION DU SECTEUR DE PECHE

ANNEE	%	EXPORTATIONS	
		Total national de la pêche (secteur) millions US \$	1 000 US \$
1976	5,1	2 116	107 210
1977	6,6	2 185	144 033
1978	7,5	2 460	183 361
1979	6,2	3 835	236 334
1980	8,0	4 705	378 800
1981	10,4	3 906	404 859
1982	10,7	3 821	408 780
1983	11,5	3 826	439 157
1984	12,1	3 650	441 882

Source :
 Banque
 Centrale
 S.S. à la
 Pêche

CADRE N° 3

PRODUIT NATIONAL BRUT
(millions de \$ de 1977)

ANNEE	TOTAL	SECTEUR DE LA PECHE	INCIDENCE %
1976	261 945	1 259	0,48
1977	287 770	1 453	0,50
1978	183 361	1 712	0,55
1979	337 207	1 956	0,58
1980	363 446	2 104	0,58
1981	384 232	2 485	0,64
1982	329 155	2 704	0,82
1981	327 180	2 959	0,90
1984	347 926	3 299	0,95
*1985	361 673	3 421	0,95
*1986	379 620	3 250	0,86
*1987	398 470	3 426	0,86

Source :
 1976/84
 Banque
 Centrale
 Projets 85/87
 S.S. à la Pêche

* Valeurs estimées comme projections

CADRE N° 4

PRODUITS D'EXPORTATION EN 1982 ET 1984 SELON LE PROCÉDE

1982

1984

Rubriques	Tonnes	1 000 \$	Tonnes	1 000 \$
Congelés	57 906	86 318	46 415	75 577
Conserve	12 091	17 171	28 021	38 164
Fumés	2	18	-	-
Farine	770 563	254 554	781 026	275 835
Huile	89 232	26 879	34 748	28 549
Algues	25 715	18 794	26 335	14 346
Frais	41	115	-	-
Oeufs	832	1 010	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	956 382	404 859	981 839	441 882

Source : Service National de Pêche (SERNAP)
Enregistrés 73-82 et actualisation

CADRE N° 5

EXPORTATIONS 1984 SELON LES PRODUITS

Types de produits	Tonnes	1 000 \$
Farine de poisson	781 026	275 835
Poisson congelé	34 170	35 581
Poisson en conserve	24 187	19 776
Crustacés congelés	6 016	18 732
Crustacés en conserve	736	5 714
Mollusques congelés	6 229	20 364
Mollusques en conserve	3 098	12 674
Algues	26 335	14 346
Agar-Agar, colagar	601	7 138
Huile de poisson	94 748	28 549
Autres	2 331	2 173
TOTAL	981 839	441 882

CADRE N° 6

CAPTURES, PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE PÊCHE
ENREGISTRÉS EN 1980/84 ET PROJETS 1985/86

Année	Débarquements (tonnes)	Production (tonnes)	Exportations (millions \$)
1980	2 891 299	-	378,8
1981	3 503 087	860 502	404,8
1982	3 846 608	1 025 095	408,7
1983	4 161 200	978 316	439,1
1984	4 674 018	1 348 000	441,8
*1985	3 442 000	882 440	455,0
*1986	3 496 700	901 510	500,0

* Valeurs projetées

Source : Sous-Secrétariat à la Pêche

NOTE : Le chiffre apparemment bas de la valeur des exportations par rapport aux captures et à la production de 1984 est dû à une diminution prononcée des prix de la farine et de l'huile de poisson.

CADRE N° 7

CAPACITE DE PRODUCTION PAR REGION

Région	Congelé			Conserve			Fumé			Réduction		
	Tonnes MP	TMP/8 h	Utilisation %	Tonnes MP	TMP/8 h	Util. %						
I	15 594	360	18	15 794	568	12				228 241	7 440	130
II	1 515	18	35	483	126	2				265 203	976	113
III	2 325	24	40	444	9	21				57 734	224	107
IV	1 567	18	36	35 123	112	131				77 692	352	92
V	3 610	28	72	541	6	50	47	1	26	575	8	40
VIII	30 046	125	134	13 821	260	30	25	2	7	457 639	2 856	128
X	15 420	83	103	8 249	131	35	6	25		73	8	5
XIII	1 712	124	8	460	63	4						
Bateaux usines												
TOTAL PAYS	147 822	1 013	66 %	75 003	1 277	27	103	30		1 341 327	11 944	127

Réf. : Description de l'évolution du Secteur de la Pêche dans la décennie 1973-1983

SERVICE NATIONAL DE LA PECHE - 1983 - SANTIAGO du CHILI

ANNEXE II

BATEAUX USINES

Durant les dernières années, on a développé et augmenté l'exploitation des ressources demersales existantes au sud du parallèle 37°S, moyennant l'incorporation de bateaux usines. La dite activité ces deux dernières années s'est limitée à la zone comprise au sud du parallèle 43°S, soumettant l'opération des bateaux à des quotas trimestriels fixés de capture. Durant la période opérationnelle de la dite flotte, les résultats furent ceux qui sont notés dans le tableau et le graphique suivant :

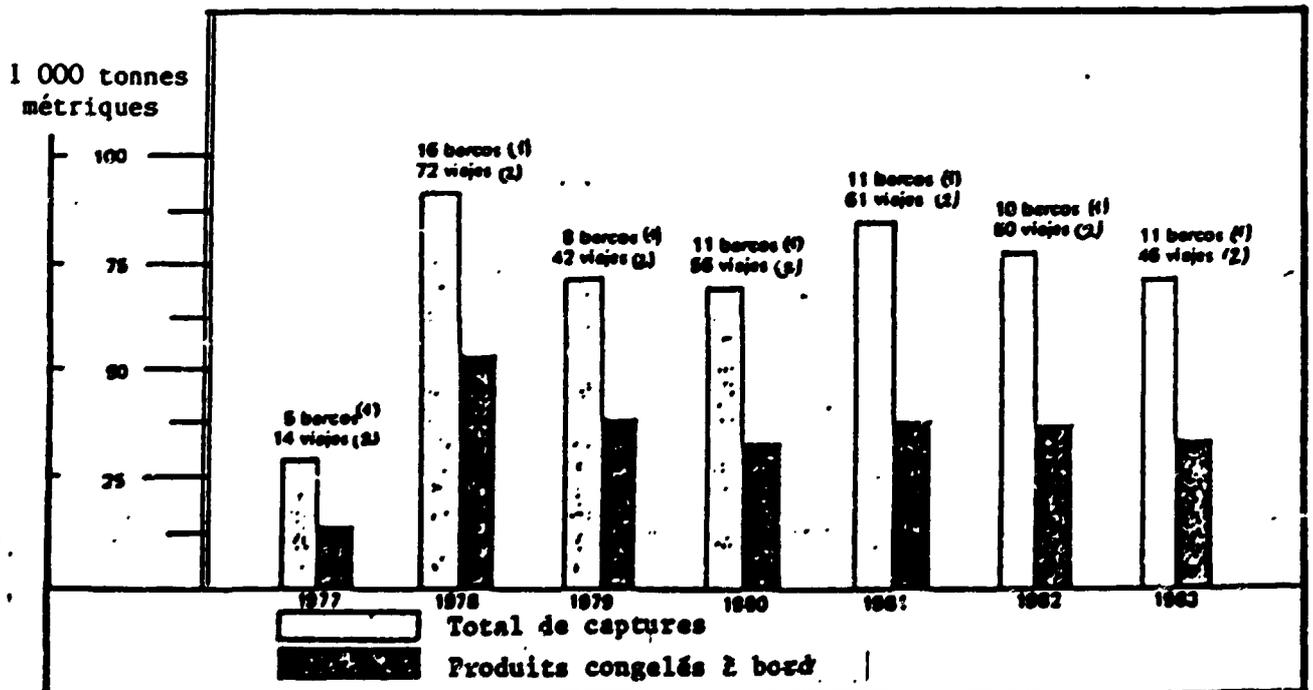
OPERATIONS DE PECHE DES BATEAUX USINES

ANNEE	Colin du Sud		Pêche totale	
	Quota	Capture	Quota	Capture
1977	-	?	-	27 737 tonnes
1978	-	36 341	-	93 911
1979	-	44 065	70 000	72 770
1980	18 800	35 730	58 800	70 276
1981	38 500	37 000	98 000	80 847
1982	50 000	41 416	150 000	76 288
1983	50 000	26 700	150 000	71 000

Nota : En 1979 et 1980, le Sous-Secrétariat à la Pêche autorisa des extensions de quotas de capture maximale.

TOTAL DE CAPTURES ET ELABORATION AU SUD DU PARALLELE 43°S

(Est indiqué pour chaque année le nombre de bateaux et de voyages réalisés)



(1) Bateaux (2) Voyager

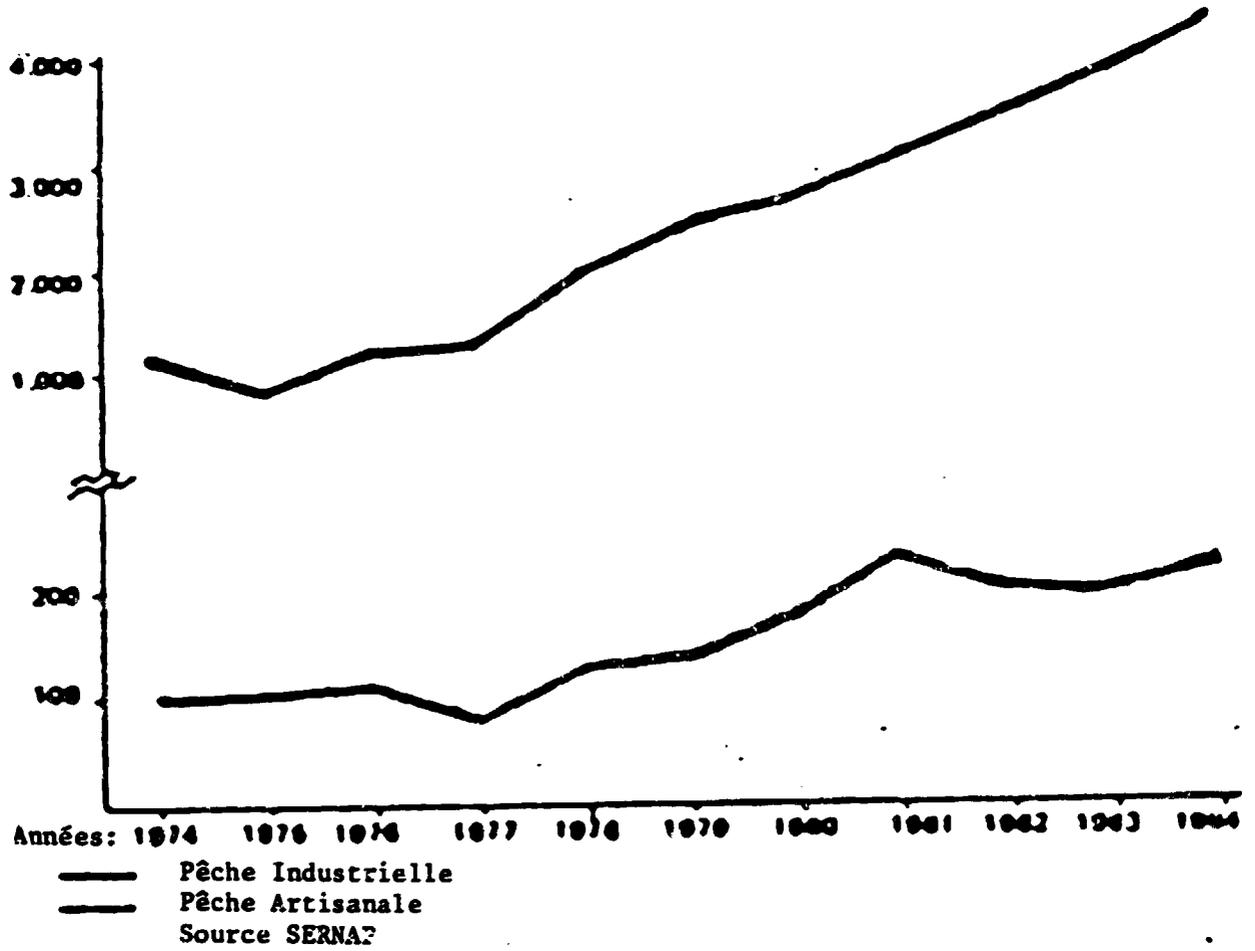
ANNEXE III

VALEUR AJOUTEE DES SOUS-SECTEURS DE PECHE

Sous-secteurs de pêche	1 000 \$ de 1982	% du total de valeur ajoutée		
-Elaboration de farine et huile de poisson	120 585	38,50		
-Capture industrielle de poissons	85 333	27,24		
-Capture artisanale de fruits de mer	35 547	11,35		
-Bateaux usines	23 074	7,36		
-Capture artisanale de poisson	13 767	4,39		
-Industrie de congélation du poisson	7 297	2,33		
-Ramassage d'algues	7 177	2,29		
-Industrie de congélation de fruits de mer	6 659	2,12		
-Industrie de traitement d'algues (Agar-agar)	6 596	2,10		
-Industrie de conserves de poissons	3 402	1,09		
-Industrie de conserves de fruits de mer	2 202	0,70		
-Capture industrielle de fruits de mer	1 312	0,42		
-Capture industrielle de poisson frais réfrigéré	1 131	0,36		
-Culture de fruits de mer	591	0,19		
-Elaboration de poisson sec, salé, fumé	39	0,01		
-Semi-raffinage d'huile de poisson	- 1 400	- 0,45		
	313 312	100,00		
	Population occupée (milliers de pers.)	Pourcentage d'occupation	Participation à la valeur ajoutée	
SECTEUR ARTISANAL	37 000	71,2	18,03	
Capture artisanale de poisson	19 000	36,5	4,39	
de fruits de mer	6 000	11,5	11,35	
Ramassage d'algues	10 000	19,2	2,29	
Personnel d'appui	2 000	3,8	-	
SECTEUR INDUSTRIEL	15 000	28,8	81,97	
TOTAL SECTEUR DE LA PECHE	52 000	100,0	100,0	
	Capital fixe à valeur (millions \$)	% capital fixe	Participation à la valeur ajoutée	
SECTEUR ARTISANAL	47,9	6,35	18,03	
SECTEUR INDUSTRIEL	707,0	93,65	81,97	
- Industrie de la Pêche	580,4	76,88	74,61	
- Bateaux usines	126,6	16,77	7,36	
TOTAL	754,9	100,00	100,00	

DEBARQUEMENT DE PECHE 1974-1984

Milliers de Tonnes



COLOMBIE

1. INTRODUCTION

Le sous-secteur dominant des pêches colombiennes est l'activité artisanale qui se porte en tête dans les nombreuses et riches vallées fluviales et lacustres que le pays possède dans son intérieur. Mais en outre, il a une côte maritime très étendue, tant sur l'océan Atlantique que sur le Pacifique, avec un certain degré d'exploitation sur les zones côtières.

La longueur du littoral maritime est de 2 960 km -1 568 km sur la côte Atlantique, et 1 392 km sur la côte Pacifique-, comptant la Zone Economique Exclusive réservée par la Colombie, avec une surface approximative de 988 000 km².

En dépit des conditions naturelles propices pour l'utilisation des ressources hydrobiologiques maritimes comme les continentales, la contribution du secteur de la pêche au P.I.B. national est de faible signification par comparaison aux autres pays de la région, où le secteur acquiert une plus grande importance en termes macro-économiques et selon une évaluation purement économique. Néanmoins, comme nous verrons plus loin, la pêche exerce dans ce pays une importante fonction socio-économique du fait de la grande quantité d'emplois qu'elle engendre.

L'activité a montré un processus d'expansion durant les décades des années 50 et 60, mais ensuite on a enregistré une tendance prononcée négative à partir de 1974 et jusqu'en 1982, époque à laquelle, sans arriver à renverser la tendance, les chiffres paraissent indiquer une stabilisation.

Les niveaux d'occupation de main d'oeuvre et la valeur de la production brute sectorielle montrent clairement la gravité des conséquences du processus de récession sus-mentionné. Parmi les motivations auxquelles on attribue cette évolution, nous pouvons mentionner comme l'une des plus importantes, la concurrence exercée par les produits de la pêche provenant de pays voisins du Groupe Andin, particulièrement du Pérou et de l'Equateur.

En 1985, il paraît s'opérer un léger rattrapage du secteur, limité par une série de difficultés qu'affrontent les entreprises, qui n'ont pas réussi jusqu'à présent à produire un changement de la composition globale de l'activité, depuis celle purement artisanale jusqu'à celle industrielle.

Indépendamment de l'appréciation qu'on peut faire au moyen de l'évaluation du rattrapage des chiffres de production, il est important de souligner le changement de rythme opéré quant à l'appui officiel du secteur et les politiques de promotion complémentaires, -PROPESCA 1985 - PLANIPES 1985-.

2. IMPORTANCE ECONOMIQUE ET SOCIALE DES PECHERIES

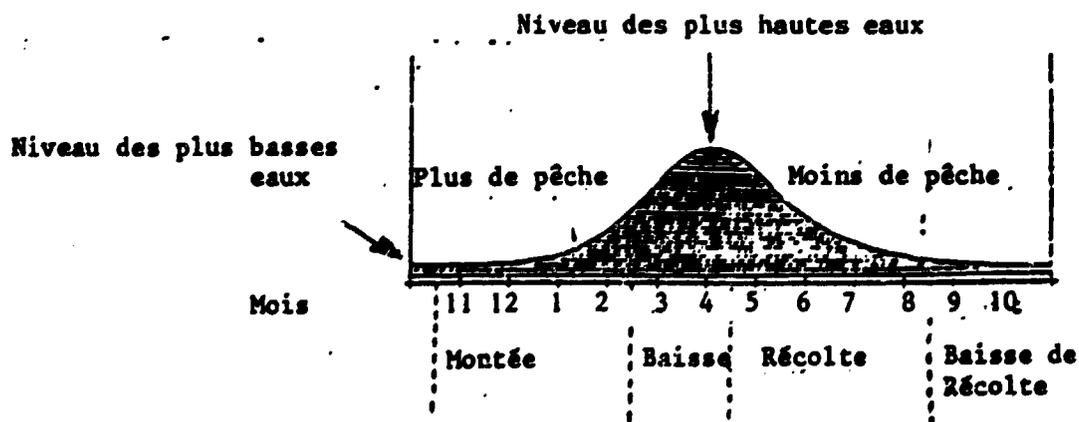
Dans le but de décrire l'importance réelle socio-économique de l'activité de la pêche colombienne, nous devons analyser le sujet sous deux points de vue différents, à savoir : d'un côté, le panorama certainement négatif mis en évidence par les indicateurs économiques quand on se rapporte à la production de la pêche par rapport à l'ensemble des activités productives, et de l'autre, la grande importance qu'acquiert l'activité de la pêche au niveau des emplois qu'elle produit.

Les indicateurs économiques cités sont :

- a) La faible participation en pourcentage -moins de 0,5 %- de la production brute de la pêche dans le montant global du P.I.B. Le Cadre n° 1 nous montre la série de valeurs depuis 1970 à 1983, passant par un minimum de 0,22 % et se stabilisant à un peu moins de 0,5 %.
- b) La basse contribution aux exportations du secteur agricole (produits mineurs seulement), qui est de 5 à 6 %.
- c) Les résultats négatifs de la balance commerciale des produits de la pêche -Cadre n° 3- où nous pouvons voir que dans les années 80, avec certaines oscillations, les importations ont été deux à trois fois plus grandes que les exportations, les résultats de 1984 montrant une amélioration de la tendance.
- d) La stabilisation des niveaux globaux de capture et la stagnation du développement industriel.

L'importance économique-sociale, malgré les chiffres mentionnés antérieurement, est mise en évidence quand nous constatons que le sous-secteur artisanal emploie de façon directe 150 000 personnes, et indirectement environ 900 000 en considérant les familles respectives, et l'industrie qui ajoute approximativement 4 000 emplois.

Nous devons aussi considérer que le nombre élevé d'emplois engendrés par l'activité artisanale comporte le grave problème du développement des tâches inhérentes de façon rentable, seulement durant la période d' "ascension", ce qui provoque un chômage ou un sous-emploi saisonnier prolongé. -Voir graphique-.



3. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

Selon la structure formelle des organismes de l'administration publique en relation avec l'activité de la pêche, le ministère de l'Agriculture, au travers de sa Division des Ressources Naturelles Renouvelables, est l'organisme directeur de l'activité.

Dépendant du ministère de l'Agriculture, l'Institut des Ressources Naturelles Renouvelables (INDERENA) exerce ses fonctions et est en pratique l'organisme spécifique qui s'occupe plus spécialement du sujet des pêcheries.

D'autre part, il existe une série d'organismes publics qui s'occupent de divers aspects, comme : planification (Département National de Planification) ; développement de l'activité industrielle (Institut de Développement Industriel -IFI) ; promotion des exportations (Fonds National de Promotion des Exportations - PROEXPO) ; investigation scientifique et technologique (Fonds Colombien d'Investigation Scientifique et projets spéciaux Francisco José de Caldas -COLCIENCIAS) ; coordination des différentes activités d'investigation (Commission Colombienne d'Océanographie) ; et autres.

Ces multiples organismes, chacun avec sa fonction déterminée, accomplissent dans la pratique leur travail en créant de grands décalages qui engendrent de sérieux vides et superpositions, qui donnent comme résultat de graves complications dans la gestion administrative globale et la désorientation de l'activité privée.

Une preuve de la reconnaissance de cette situation est le fait que l'on a sollicité l'assistance internationale -FAO- pour l'étude de toute la structure administrative aux fins d'élaboration d'une proposition pour sa réorganisation, et la récente désignation d'un Coordinateur National de la Pêche, au niveau du Conseil Présidentiel, avec le but de mettre de l'ordre immédiatement dans les efforts en relation avec la pêche.

4. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET CADRE DE REFERENCE

La situation géographique de la Colombie place le pays dans des conditions d'écologie marine de type tropical, avec des eaux qui possèdent une grande productivité, mais qui le long des 980 000 km² de la Z.E.E., offrent diverses possibilités de développement de la pêche marine au niveau industriel. Ceci est fonction de ce que le volume des ressources qui ont été détectées dans l'Atlantique et le Pacifique a augmenté, ainsi que l'information existante sur les possibles captures de thon, ce qui donne comme résultats des chiffres hautement intéressants.

Nota : La Z.E.E. fut établie par Loi en Colombie en 1978.

Le fait pour le pays d'avoir un littoral maritime étendu sur deux océans augmente la proximité entre les ports de sortie des produits exportés et les importants marchés de consommateurs, ce qui offre un élément pour la compétitivité au niveau du commerce international.

En outre, quant aux ressources intérieures, la particulière orographie avec d'importants bassins hydrographiques, offre la possibilité de l'existence d'une importante activité artisanale, avec des situations énormément changeantes selon les régions et une grande diversité des espèces.

D'autre part, le climat régnant sur les côtes offre l'intéressante possibilité de la réalisation de cultures aux fins d'exploitation commerciale dans des conditions économiques.

LES 200 MILLES ET LES PECHERIES COLOMBIENNES

Comme nous l'avons déjà dit, la Z.E.E. colombienne définit une zone maritime très étendue sur les deux océans, qui détermine la possibilité de programmation d'une politique de pêche nationale, avec la connaissance d'une administration adéquate et d'une utilisation des ressources contenues dans cette zone. Néanmoins, du fait d'une série de facteurs, la souveraineté sur cette zone n'est pas exercée en pratique en ce qui concerne le traitement des ressources bionautiques.

En principe, on ne perçoit pas actuellement une possibilité concrète de changer cette situation de façon concluante dans l'immédiat, bien que quelques efforts soient en cours de réalisation, surtout dans la zone des Caraïbes, comme le montre une convention récemment signée avec la République Dominicaine pour une action conjointe.

5. POTENTIEL DES RESSOURCES DE PECHE

5.1. RESSOURCES MARINES

Les diverses études réalisées dans le pays ont amené à l'estimation du potentiel capturable dans les deux océans à 260 000 tonnes par an, sans considérer quelques espèces côtières, requins, crustacés et mollusques. En outre, on doit prendre en compte la possibilité de réaliser des captures de thon selon les chiffres provenant de la Commission Interaméricaine du Thon Tropical. Quant au thon en particulier, nous pouvons souligner qu'il existe des rapports sur les captures de la part de flottes étrangères en eaux colombiennes, qui atteignent une moyenne annuelle de presque 20 000 tonnes pour la période 1971/80.

L'INDERENA a confectionné deux cartes contenant une liste des ressources et leur distribution dans les océans Pacifique et Atlantique respectivement ; on doit prendre en compte que cet organisme conseille un traitement prudent des estimations, étant donné qu'il n'existe pas la nécessaire continuité dans les tâches de prospection pour leur donner une plus grande sécurité.

En référence à quelques ressources en particulier, disons que la crevette des eaux superficielles est la principale ressource qui a motivé le développement du secteur industriel, et l'INDERENA estime que l'exploitation a atteint dans le Pacifique son rendement maximum utile, et seulement une augmentation limitée dans l'Atlantique. Il existe des ressources de crevettes d'eaux profondes, dont le niveau d'exploitation est réduit, et permettrait un plus important développement. Le reste des espèces identifiées sont considérées aussi sous-exploitées et, parmi elles, le thon, le requin, le saurel, le pagre et petits poissons pélagiques, etc ...

5.2. RESSOURCES DE PECHE CONTINENTALES

On réalise des activités de pêche dans un nombre important de bassins hydrographiques, principalement dans les rios Magdalena, Amazone, Orénoque, Atrato, Catatumbo, Sinu et San Juan, bien que l'exploitation du Magdalena dépasse de beaucoup les autres. Selon des études effectuées, ce bassin, qui a supporté le plus grand effort de pêche, est en outre le plus affecté par la détérioration de l'ambiance en termes généraux. Dépendant du régime du niveau des eaux, le potentiel de ce bassin du Magdalena a été estimé aux alentours de 120 000 tonnes/an.

Dans la majorité des bassins mentionnés, la pêche de poissons ornementaux a montré une certaine activité économique potentielle importante, bien qu'elle ait souffert d'une certaine diminution ces dernières années.

5.3. AQUICULTURE

En fonction des conditions climatologiques favorables, la diversité des espèces et le fait que la Colombie compte une importante quantité de volume d'eau, la culture de poissons, tant intensive qu'extensive, offre de grandes possibilités dans les miroirs d'eau douce.

Comme déjà mentionné, les conditions favorables pour la culture se trouvent aussi dans le cadre de la culture marine qui, dans les dernières années, a été le moteur de la dynamisation des investigations et des investissements productifs, principalement appliqués à la culture de crevettes destinées à l'exportation.

6. UTILISATION DES RESSOURCES

Le niveau moyen annuel des captures totales pour la période 1980/84 fut de 75 000 tonnes, parmi lesquelles 64 % correspondent à la pêche continentale et les 36 % restants à la pêche maritime. Tandis que la pêche continentale s'est montrée particulièrement stable dans la période considérée, la pêche maritime a présenté quelques fluctuations comme résultat de la diminution de la capture des espèces pélagiques destinées à la production de farine et de conserves.

Dans le Cadre n° 5, on a inversé les chiffres correspondant à la production de captures de l'année 1984 et la série statistique 1975/84, correspondant à la pêche maritime, en eaux continentales et totale.

En 1984, les captures totales ont atteint 76 885 tonnes, correspondant à 20 % de la pêche industrielle maritime, 13 % à la pêche artisanale maritime, 65 % à la pêche artisanale continentale, 0,8 % à la production aquicole continentale et 1,2 % à la mariculture.

La production de la pêche continentale qui, comme on le voit, est la partie la plus importante du volume total de captures, provient principalement du bassin du rio Magdalena qui apporte 85 %. Le suivent, dans l'ordre d'importance, celui de l'Amazone, avec 8 %, celui de l'Orénoque, avec 6 %, le 1 % restant correspondant aux bassins des rio Sinu, Atrato et Catatumbo.

La production de mariculture sus-mentionnée correspond aux crevettes, comme résultat d'un processus de développement récent (1984), tout autant que l'aquiculture d'eau douce se base sur des poissons tels que la truite, le "cachama" et le "tilapia".

En général, nous pouvons dire que les poissons vivant dans les eaux intérieures sont destinés à la consommation en frais sur le marché interne. Le ravitaillement du marché interne dépend à 80 % de la production artisanale des eaux intérieures. L'industrie, en échange, a utilisé les petites ressources pélagiques pour la production de farine et d'huile, et actuellement quasi exclusivement des crevettes et quelques autres fruits de mer destinés à l'exportation vers divers marchés.

7. INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

Les divers investissements produits dans le secteur de la pêche colombien ont bénéficié d'un appui relatif du crédit. La majeure partie du crédit provenant des organismes de promotion des investissements -IFI- et des exportations -PROEXPO-, fut réalisée par le secteur industriel. Nous pouvons voir quelques chiffres les concernant dans le cadre suivant.

CREDITS CONCEDES AU SOUS-SECTEUR DE LA PECHE 1970 - 1984

(millions de pesos)

LIGNES DE CREDIT	1970/80	1981	1982	1983	1984	1985*
IFI	350,4	10,0	6,5	70,3	101,0	77,3
F.F. Agro-pastoral ⁽¹⁾	42,3	45,4	64,3	N.D.	N.D.	N.D.
Caisse Agricole ⁽²⁾	33,1	21,2	45,2	N.D.	N.D.	N.D.
PROEXPO ⁽³⁾	2 819,6	660,3	608,4	44,2	32,2	1 460,8
TOTAL	3 245,4	736,9	724,4	114,5	133,0	1 538,1

(1) Inclus les crédits concédés depuis 1974

(2) Inclus les crédits concédés depuis 1971

(3) Inclus diverses lignes de crédit. Dans les dernières années, il s'agit de crédits pour le capital de travail, ces lignes de crédit n'étant pas prises en considération pour l'investissement fixe pour la culture de crevettes.

Comme nous pouvons observer, le secteur de la pêche a utilisé un volume minimum de crédit disponible, en vertu du fait qu'il n'a pas accès aux lignes intégrales qui couvrent les différentes parties des captures, traitement et commercialisation, ce qui place en outre le secteur bancaire en situation de risque et engendre des problèmes de garantie. D'autant que les industries intégrées verticalement doivent solliciter des crédits réescomptables en plusieurs institutions, ce qui représente des coûts additionnels de tractations, et le risque d'obtenir des financements pour une seule de leurs phases.

Les 86,9 % du crédit octroyé en 1970/82 ont eu pour destination la promotion des exportations -essentiellement la crevette- à travers des lignes de crédit de PROEXPO. Les autres activités extractives n'ont pas accès au crédit étant donné que les embarcations et les installations côtières ne sont pas acceptées comme garantie réelle.

8. EXPLOITATION - STRUCTURE DU SECTEUR

8.1. LA FLOTTE ET LE TRAITEMENT INDUSTRIEL

La pêcherie industrielle consacre fondamentalement ses efforts à l'extraction de crevettes dans les eaux superficielles, tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique, cette espèce constituant le principal poste des exportations. Par conséquent, la majeure partie des embarcations qui sont en relation avec l'activité industrielle, est consacrée à la capture de la crevette. Il y a 200 embarcations qui, en 1985, réalisèrent ce type de campagne, représentant 75 % du total. 2,2 % des embarcations capturent la crevette en eaux profondes, 15 % sont consacrés à la pêche de poisson blanc, tandis que 6 bateaux capturent le thon et 15 les langoustes. Un résumé de la composition de cette flotte peut se voir dans le Cadre 4(a), de même l'âge de la flotte crevettière en eaux superficielles peut se voir dans le Cadre 4(b).

En 1984, 61 % de la flotte opérait sous pavillon colombien et le reste sous pavillons étrangers, à travers le système d'affrètement en vigueur dans le pays. En 1985, la participation nationale a baissé à 58 %.

Le débarquement et le traitement partiel de la flotte industrielle se réalise à Tumaco et Buenaventura sur le Pacifique, et Cartagena sur l'Atlantique. Dans le cadre suivant, nous pouvons observer les chiffres estimés pour la capacité de réfrigération installée et le personnel occupé par les établissements industriels en 1985.

ESTIMATION DE LA CAPACITE DE REFRIGERATION INSTALLEE ET PERSONNEL OCCUPE DANS L'INDUSTRIE DE LA PECHE DU PACIFIQUE ET DE L'ATLANTIQUE

Etablissement	Nombre d'établiss.	Capacité de congélation (T/jour)	Conser- vation (T)	Production de glace (T/jour)	Personnel occupé
Buenaventura	9	379	1 455	172	1 601
Tumaco	4	5	239,7	6,5	1 347
TOTAL PACIFIQUE	13	384	1 694,7	178,5	2 948
OCEAN ATLANTIQUE	6	366,5	2 067,5	18	855
TOTAL GENERAL	19	750,5	3 762,2	196,5	3 803

NOTA : Le poste "Personnel" inclut les administratifs, ceux du traitement, de l'extraction et de l'entretien.

Pour la langouste, le coquillage et la pêche blanche, on trouve aussi une infrastructure sur la côte atlantique à Tolu, Rio Hacha, Turbo et San Andrés, ce dernier étant le principal centre.

La flotte possède des services d'appui tels que chantiers navals et ateliers de réparations navales au nombre de 10 -5 sur chaque côte-, avec diverses capacités opérationnelles.

CHANTIERS NAVALS ET CALES

Localisation	Chantiers	Cales	Main d'oeuvre
Cartagena (Atlantique)	3	5	680
Buenaventura (Pacifique)	3	5	58

8.2. LA PECHERIE ARTISANALE

La pêche artisanale s'effectue dans la zone maritime côtière et en eaux continentales par des pêcheurs individuels ou de façon collective en nombre approximatif de 150 000. L'activité se caractérise par une utilisation très limitée des facteurs de production, se servant des techniques et méthodes traditionnelles, avec utilisation intensive de main d'oeuvre, et avec peu d'utilisation de capital. Une autre caractéristique est que la grande partie de la production est destinée à l'autoconsommation, bien que le ravitaillement dans le marché national dépende de ce sous-secteur.

a) Maritime

L'activité artisanale maritime côtière est orientée principalement vers la pêche blanche -comme le bar, le pagre, le mérrou, le corbeau de mer, etc ...- et sa capture représente une faible portion de la disponibilité des ressources. Malgré cela, les pêcheurs rencontrent de grandes difficultés pour accéder avec leurs produits au marché, en raison de la carence de systèmes de conservation et de transport adéquats. Dans de telles conditions, la possibilité de couvrir la potentialité du marché se voit limitée. On a réalisé quelques essais d'organisation d'entreprises de commercialisation, avec peu de succès. Il existe quelques organisations coopératives dans plusieurs régions et l'Association Nationale des Pêcheurs Artisanaux de Colombie (AMPAC) est une importante promotion de ce type de projet, ayant organisé des centres communautaires de développement de la pêche, comme celui du Pumaco, qui vient de réaliser des activités de commercialisation interne. On pousse aussi le développement des centres de culture de crevettes.

Le nombre de pêcheurs liés à ce mode opérationnel a été estimé approximativement à 3 300, parmi lesquels 56 % se localisent dans le Pacifique et 44 % dans l'Atlantique.

b) Continental

Un nombre plus important de familles se consacre à la pêche artisanale dans les vallées intérieures de Colombie. Dans la seule vallée du rio Magdalena à l'époque des crues, le nombre de pêcheurs artisanaux atteint quelque 80 000, parmi lesquels 40 % n'exercent leur activité que durant cette époque.

De la même façon que dans le cas de la pêche artisanale maritime, les captures sont destinées au marché interne et principalement le marché régional, avec une proportion très importante destinée à l'autoconsommation.

Cette pêcherie traverse de sérieuses difficultés, dérivant principalement du caractère hautement périssable du produit, de la dispersion des communautés de pêcheurs, de la difficulté d'adapter les technologies de production, magasinage, conservation et transport, sans compter une commercialisation adéquate. Ceci conduit normalement à des pertes élevées de produit qui, ajoutées aux problèmes de contamination enregistrés ces dernières années dans les écosystèmes des eaux profondes, mettent en danger la stabilité du sous-secteur.

Outre le bassin du Magdalena, il en existe d'autres de grande importance comme ceux de l'Amazone, Orénoque, Sinu, Atrato et Catatumbo.

c) Aquiculture

La production de la pêche dans les zones contrôlées est une activité économique très développée ces dernières années en Colombie. Elle a d'énormes possibilités de développement, tant maritimes que continentales, étant donné la grande disponibilité de ressources hydriques, la grande extension des zones couvertes par les barrages de retenue et marécages, et les conditions écologiques, en général, et climatiques très adéquates.

En 1984, fonctionnaient 5 fermes, 3 dans les Caraïbes et 2 dans le Pacifique, avec un total de 457 hectares, et déjà en 1985 fonctionnèrent 7 fermes qui projetaient des développements pour près de 1 000 hectares additionnels. En outre, durant 1985, de nombreux projets qui augmenteraient à bref délai ce chiffre de façon significative ont été présentés.

Cette activité de développement pose la possibilité future d'améliorer grandement les résultats de la balance commerciale de la pêche, quoique hautement défavorable, et bien que le but de la production soit les exportations.

Le système actuel de la culture est extensif, mais va vers une rapide transformation vers les systèmes semi-intensifs ou intensifs. L'industrie a dû importer des larves de *P. vannamei* depuis Panama, ce qui a conduit à des études pour l'établissement de laboratoires pour la production de larves dans le pays.

De plus, on a réalisé dans le domaine de l'aquiculture marine des expériences pilotes pour la culture d'huîtres de palétuvier dans l'Atlantique et de crabes dans le Pacifique.

En ce qui concerne l'aquiculture continentale, la truite est l'espèce la plus cultivée, et il existe dans le pays 30 fermes d'élevage de truites qui ont produit en 1984 approximativement 400 tonnes.

On commence actuellement la culture de "cachama", "mojarra" argentée et crevette d'eau douce, tandis que l'aquiculture de poissons ornementaux est considérée comme une industrie susceptible d'un certain développement.

8.3. LES PERSPECTIVES D'EXPLOITATION

On perçoit actuellement un plus grand appui officiel au secteur à travers l'analyse de quelques décisions prises dans le sens de sa promotion.

En fonction des ces perspectives, le secteur privé paraît se trouver plus intéressé à investir pour soutenir le développement de la zone industrielle, fondamentalement à base de l'exploitation de crevettes de culture, spécialement dans la ceinture côtière tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique.

Dans ce sens, nous pouvons dire qu'il existe des demandes qui impliquent la mise en demeure d'une assistance financière et la reconnaissance de différentes subtilités de la politique de promotion, de la part des 50 projets que nous pouvons diviser de la façon suivante :

- a) Pour la culture de crevettes, 16 projets en eaux saumâtres et deux projets en eau douce,
- b) Cinq projets d'installation de laboratoires d'élevage de larves de crevettes,
- c) Un projet pour l'exploitation de langoustes
- d) Un projet pour l'exploitation de bigorneaux
- e) Huit projets en relation avec la culture de truites et un de "mojarras",
- f) Trois projets pour l'exploitation de poissons ornementaux,
- g) Un projet pour la fabrication d'aliments à base d'algues et quatre projets pour la fabrication de divers aliments pour poissons,
- h) Un projet pour la construction de quais,
- i) Cinq projets pour l'augmentation de la flotte marine pour l'exploitation de poissons -pélagiques et démersaux-.

Il est intéressant de souligner la saine politique de stimulation du développement de l'élevage de larves, pour donner une plus grande sécurité et indépendance au développement des exportations de crevettes. Les chiffres correspondants aux projets révisés par PROEXPO pour son plan 1984/90, en relation avec ses budgets, ont été publiés.

8.4. LA TECHNOLOGIE APPLIQUEE A LA PECHE ET LE TRAITEMENT

Les embarcations utilisées pour la pêche industrielle maritime disposent de deux filets de chaque côté pour la zone des Caraïbes et un filet par côté dans le Pacifique. L'ancienneté de la flotte constitue une des principales limites pour le développement du sous-secteur, particulièrement dans le Pacifique, dans lequel 67 % de la flotte dépasse les dix ans d'ancienneté (dans le cadre 4(b), on apporte des éléments plus importants sur les âges des différents groupes de bateaux). Dans les Caraïbes, 12 % du total dépasse les dix ans. Les embarcations pour la capture du thon sont en leur totalité sous pavillon étranger et emploient la technique du cercle, et parfois des lignes avec gauls.

La capture de la crevette s'effectue avec le système de traîne latérale. Les espèces démersales sont capturées avec des lignes à hameçon et palangre ; la langouste se capture avec des pièges et par plongeon. Pour la pêche des pélagiques, on utilise l'épervier.

Comme évaluation générale de ces méthodes, nous pouvons dire que le système de traîne latérale est peu sélectif, avec la perte qui s'ensuit de rendement économique. Les systèmes de capture des thonidés sont plus sélectifs.

Quant à la technique appliquée pour la conservation à bord de la crevette des eaux superficielles, on peut la considérer comme adéquate. On conserve par systèmes de réfrigération mécanique et, dans quelques cas, avec de la glace en morceaux et des cuves réfrigérées dans quelques bateaux du Pacifique. Il existe une gamme assez variée quant au niveau de la mécanisation.

La pêche maritime artisanale, de son côté, utilise les moyens plus simples comme les hamacs, tramails, éperviers, palangres, lignes d'hameçon et plongeon dans le cas de la capture des bigorneaux et de la langouste.

Quant aux installations à terre qui servent d'appui à la pêche marine, les moyens pour la manipulation, le traitement et la conservation sont faibles et sont employés quasi exclusivement pour la réfrigération.

Le développement de l'activité industrielle de la pêche en Colombie n'ayant débuté que de fraîche date, fait que pratiquement, il n'existe pas d'application de technologies propres, les producteurs locaux devant incorporer les machines et les équipements importés. Il faut souligner l'avance obtenue dans ces derniers temps par l'industrie de la crevette, qui est en train de prendre sa vie propre.

Quant à ce qui a rapport au progrès de la pêche continentale, une des difficultés pour la rationalisation des systèmes est la grande diversité des espèces extraites, malgré le fait que, par exemple dans la vallée du Magdalena, le "bocachico" (*Prochilodus reticulatus*) représente environ 60 % du poisson mobilisé. Une difficulté majeure pour l'implantation de lignes de travail plus techniques pour l'utilisation d'une meilleure infrastructure, est le caractère particulièrement stationnaire des captures.

Les principaux attirails de pêche utilisés dans la pêche continentale sont les hamacs, les éperviers, les tramails, les filets a "gallera", bien qu'il existe une grande diversité d'attirails mineurs comme les harpons, les nasses, les traînes, calandres ou cordeaux, la majorité d'entre eux se caractérise par leur simplicité technique, suivant les niveaux et les conditions économiques du milieu.

De même que la pêche artisanale maritime, celle-ci possède une infrastructure déficiente de magasinage, la production de glace étant déficiente. Il sera nécessaire alors de donner un meilleur appui à ce sous-secteur. L'AMPAC est en train de travailler dans ce sens, en prenant une idée introduite par la FAO en 1978, dans la Réunion Régionale de Panama. Il s'agit des CESPAs, Centres de Service de la Pêche Artisanale, qui constitue un système d'extension en chaîne, avec le but d'assister les pêcheurs dans les domaines des techniques et méthodes de pêche, la commercialisation et la formation en général, 20 centres de ce type étant déjà implantés dans différentes régions.

9. COMMERCIALISATION

9.1. LE MARCHÉ INTERNE

La consommation interne de poisson dans le pays est assez réduite, atteignant une moyenne de 4 à 4,5 kg par tête et par an dans les derniers temps. Mais en outre, dans la réalité, cette consommation n'est pas répartie uniformément dans toute la population, ne serait-ce que par exemple en 1981, moins de la cinquième partie des foyers colombiens -881 430- a acheté du poisson comme partie des biens de la corbeille familiale, ce qui a entraîné pour eux une consommation de 14,2 kg par personne et par an. Ceci peut s'expliquer par l'autoconsommation qui existe dans les groupes sociaux liés à l'exploitation de la pêche artisanale.

Malgré la basse consommation moyenne précitée, il s'est présenté une rapide croissance de la dépense par tête en poisson durant la décade antérieure. La participation du poisson dans les dépenses alimentaires est passée de 1,3 % en 1970 à 2,4 % en 1981 -évaluée en valeurs constantes-.

La consommation limitée peut s'expliquer essentiellement par les habitudes, le manque de confiance envers la qualité du produit, les bas revenus, la commercialisation déficiente, la méconnaissance des espèces et les prix élevés relativement aux autres aliments.

On estime que l'élasticité de la demande de poisson est sensible aux augmentations des revenus, raison pour laquelle la demande augmentera à mesure que s'améliorera le niveau des revenus moyens. Mais si nous analysons le niveau de traitement, nous voyons qu'il y a un meilleur succès à mesure qu'augmente le niveau des revenus, du poisson congelé, des filets et des tranches, et qu'il diminue pour le poisson frais, sec et entier.

Le bas taux de croissance de l'offre d'origine nationale et la diminution des importations tendent à réalimenter la structure défavorable des prix vers les produits de la pêche.

9.2. LE COMMERCE EXTERIEUR

Si on extrait les chiffres contenus dans le Cadre n° 3 en relation avec les exportations, les importations et la balance commerciale pour la période 1970/1984, la Colombie s'est transformée en un importateur net de produits de pêche. En effet, jusqu'en 1975, la balance commerciale de pêche était très proche de l'équilibre. A partir de la dite année, elle devient négative, montrant un déficit croissant, sauf la brusque diminution enregistrée en 1984. Cette situation est le produit de la stabilisation des valeurs des exportations et la grande croissance des importations.

Cette situation n'obéit pas seulement à des déficiences structurelles de l'activité de la pêche en elle-même, mais bien au retard variable enregistré dans la période 1976/1982, et les avantages obtenus par l'Equateur et le Pérou pour le placement de leurs produits dans le cadre des relations commerciales particulières établies par le Groupement Andin. Il en est ainsi dès que les importations proviennent principalement de la région, se distribuant de la façon suivante : 63 % de l'Equateur, 20 % du Chili et 17 % du Pérou. L'Equateur fournit au pays de la farine de poisson et des conserves de sardines ; du Pérou, on importe principalement du poisson réfrigéré et des filets congelés, et du Chili, des graisses et huiles semi-raffinées, de l'Equateur des conserves.

La grande croissance des importations a eu un impact négatif sur la production nationale. La valeur brute de la production pour le poste de l'élaboration du poisson, crustacés et autres produits marins (consommation intermédiaire, plus valeur ajoutée) se réduit à 33 % dans la période 1970/81, la réduction s'accroissant à partir de 1977 et provoquant la sortie du marché de plusieurs entreprises nationales.

Le point fort des exportations colombiennes est constitué par les crevettes et les poissons ornementaux, mais leur croissance jusqu'à 1980 s'est transformée en une légère, mais constante, chute jusqu'en 1983, avec un certain redressement en 1984. La production nationale colombienne n'a pas connu de stimulants équivalents à ceux des autres pays du Pacte Andin, qui aient pu la mettre en position de pouvoir les concurrencer.

Il convient de signaler que le dégonflement du solde défavorable de la balance commerciale en 1984 est le résultat d'une nouvelle politique du gouvernement qui, au secours de l'activité, apporte préalablement une restriction des importations. L'amélioration de la position s'est obtenue grâce à la diminution de 45 % des importations de farine et de la poudre de poisson principalement.

10. POSSIBILITES DE COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

La Colombie se trouve dans une situation très favorable quant aux occasions de recevoir la coopération de pays de la région, en fonction de quoi ils possèdent une large expérience dans les différentes modalités d'exploitation et de profit que le pays pourrait envisager ou stimuler en fonction des caractéristiques des ressources disponibles et des conditions pour l'aquiculture.

Parmi ses voisins, l'Equateur a une grande expérience dans la culture et la manipulation des crevettes et dans la fabrication de conserves type sardine. Le Pérou sert de référence pour l'industrialisation destinée à la production de farine de poisson à partir de petits pélagiques et le Chili peut servir d'exemple et d'appui dans le développement de l'industrie frigorifique.

D'un autre côté, en rapport avec l'évaluation des ressources marines, l'expérience du Chili, Pérou et Equateur. avec la récente signature d'une convention pour un travail conjoint, offre une intéressante possibilité pour la Colombie quant à une meilleure connaissance des ressources du Pacifique. Dans la zone des Caraïbes, il existe aussi la possibilité de réaliser ce type de tâche en équipe avec d'autres pays.

Quant à l'assistance technique et financière de la part des organismes internationaux, le pays procède actuellement à un vaste plan de travail. Dans ce plan existent six lignes de travail qui reçoivent l'appui de la FAO et de la Z.E.E. ; trois reçoivent l'assistance de la FAO et une est soutenue par financement national pour partie du FONADE. Les sujets de travail sont en relation avec les aspects institutionnels, aquiculture, pêche commerciale exploratrice, commercialisation, formation et informatique.

Il est évident que les nécessités d'appui régional et international ne s'épuisent pas avec les indications ci-dessus mentionnées, et ces plans devront être suivis par d'autres qui puissent produire un étalement de la transformation définitive du panorama de la pêche en Colombie, en concordance avec les caractéristiques des ressources et leur potentialité. La continuité dans les lignes de travail sera nécessaire pour la mise à profit des efforts prévus qui reçoivent l'appui de la FAO, AID, JICA, OEA, PNUD, CIDD et des pays comme les Etats Unis, la Pologne, le Canada, le Japon, l'Espagne, Taiwan, etc ...

LES CONTREPARTIES

La situation du pays quant au captage dans des conditions adéquates des apports reçus au travers de la coopération internationale, permettra un profit acceptable. Le pays compte des universités et des instituts d'investigation qui ont réussi à former un capital significatif de professionnels en doctrines concernant cette activité.

Les 25 institutions qui, sous une forme quelconque, s'acquittent de tâches liées à la mer ou à l'activité de la pêche, comptent ensemble 233 professionnels et 188 techniciens, mettant à part en termes quantitatifs ceux formés en Biologie Marine et Biologie Générale, et dans une bien moindre proportion, en Ingénierie de la Pêche et Océanographie.

Parmi ces institutions, ont participé dans les différents projets d'assistance technique internationale, l'INDERENA, DNP, ministère de l'Agriculture, COLCIENCIAS et la Commission Océanographique, principalement avec la collaboration des universités dans quelques cas. La majorité d'entre elles continuera à agir dans les nouveaux plans tracés par le PLANIPES, dans le cadre du PROPESCA.

LES INVESTIGATIONS DE PECHE

En octobre 1985, a été publié le PLANIPES, Plan National d'Investigations de la Pêche, qui se définit comme une stratégie pour engendrer la formation scientifique et technologique nécessaire pour une action nationale orientée vers l'exécution de programmes d'investissement et d'élargissement de l'infrastructure des services du secteur. A partir d'un diagnostic général, on a établi certaines priorités qui comprennent des activités dans le domaine de la Biologie de la Pêche, l'aquiculture, la technologie d'extraction et de traitement des produits de pêche.

Jusqu'à présent, outre l'inexistence d'une structure institutionnelle ordonnée et efficace consacrée spécialement au secteur de la pêche, les fonds appliqués à l'investigation scientifique et technologique dans ce domaine ont été très rares. Dans la période 1971/76, on a affecté une moyenne de 16,9 millions par an, dans la période 1977/79 une moyenne de 74,5 millions et finalement, dans la période 1980/82, un montant moyen de 144,9 millions. L'augmentation est un reflet de la reconnaissance de l'importance des activités d'investigation et de développement technologique. Néanmoins, la relation entre ce qui est consacré à l'investigation et le produit intérieur brut du sous-secteur, a atteint seulement 0,9 %. La majeure partie de ces fonds a été utilisée par les organismes gouvernementaux, et en très petites proportions par le secteur universitaire.

Le PLANIPEZ établit les priorités pour les divers sujets, plaçant en premier lieu la pêche continentale, et ensuite la pêche blanche, les bouquets, les produits préparés à base de sardine, les graisses et huiles, les fruits de mer, les farines, les poissons ornementaux, et pour finir, la préparation du thon. Il apparaît nécessaire de considérer comme plus important l'approvisionnement local de la consommation humaine directe à partir de l'exploitation artisanale des eaux continentales. Les sujets d'étude les plus importants en relation avec la pêche continentale sont : l'amélioration de la connaissance basique de la biologie, la distribution spatiale et temporelle des diverses espèces avantageuses ; la connaissance du milieu naturel ; la contamination chimique, physique et organique et son action dégradante ; l'utilisation des barrages de retenue ; l'amélioration technologique des techniques et méthodes de pêche, etc ... Dans le cas de la pêche maritime, en premier lieu, l'évaluation des ressources et leur potentiel ; détermination des principales sources de capture des espèces d'importance commerciale, aussi bien pélagiques que demersales ; étude sur l'utilisation et l'efficacité des techniques et méthodes de capture.

D'autre part, en relation avec la génération, l'adaptation et le transfert de technologie, on définit les lignes fondamentales suivantes :

- a) Pour les produits provenant d'eaux intérieures : études sur la stabilité et la conservation durant le magasinage des produits ; études sur les techniques de manipulation durant la pêche, dans les lieux de réserve et de conditionnement ou d'élaboration ; études sur les nouveaux produits et méthodes d'élaboration et de conservation.
- b) Pour les produits provenant des eaux maritimes : études sur le temps et les conditions de magasinage ; techniques appropriées pour la manipulation à bord et sur terre ; amélioration des niveaux d'élaboration et de conservation des produits ; investigation et développement technologique pour l'amélioration générale des produits orientés principalement vers la consommation interne.

Quant à l'aquiculture, on prévoit la réalisation de diverses investigations orientées vers la recherche d'espèces aptes à être cultivées, en tenant compte de la diversité élevée des organismes aquatiques, non seulement natifs, mais aussi nomades, adaptables aux conditions ambiantes du pays, avec la perspective de la génération de nouvelles sources protéiques tant pour la consommation interne que pour l'exportation. Les espèces prioritaires identifiées, sur lesquelles on espère développer complètement les connaissances technologiques, sont : les crevettes, les "cachamas", les truites, "ciclidos" (spécialement avec *O. niloticus*), la carpe miroir, les silurides (bagre pintado, habile et baveux, spécialement), les "caracidos" (bocachico, dorade et petite alose) et les "mugilidos". Les programmes sont dirigés vers la repopulation, la production industrielle, semi-industrielle et de subsistance.

11. PROJET ET POLITIQUE DE LA PECHE

En 1984, les lignes générales pour la politique de la pêche furent définies par l'INDERENA en considérant parmi les objectifs ce qui suit : multiplier par cinq la production de la pêche nationale au travers de l'investigation sur les aspects pratiques des différentes pêcheries, la mise à profit de la coopération technique nationale, la programmation de plans de développement qui envisagent les aspects de l'extraction, du traitement et de la commercialisation, l'utilisation de nouvelles technologies et l'esquisse de mécanismes efficaces pour la mise en ordre de toutes les phases du développement de la pêche, encourager la diversification des espèces exploitées, la formation du personnel des entreprises et l'utilisation rationnelle du potentiel des eaux intérieures par le biais de stimulants pour l'aquiculture. Le résultat de cette action devra se traduire par une augmentation des exportations devant se substituer aux importations. En outre, le marché interne sera stimulé par l'appui publicitaire et les tâches de divulgation qui tendront à éduquer le consommateur.

On a aussi pris en compte en 1984 la nécessité du perfectionnement du cadre légal qui définit la participation dans la question des diverses institutions gouvernementales. En 1985, on a élaboré un plan de travail dénommé PROPESCA, qui a pour but de dépasser les déficiences en matière d'information autour du potentiel de pêche, la stabilité des captures et des volumes qui peuvent être fournis ; donner une réponse aux principales limitations technologiques qui affectent le développement de la pêche, moyennant le perfectionnement des techniques de pêche et de la culture ; orienter les activités scientifiques et technologiques vers les zones et les activités les plus prometteuses ; proposer des alternatives sur la conservation, la transformation, le magasinage et le transport des produits de pêche.

Pour un appui concret à cette activité, on donnera priorité au financement de l'intégralité des projets de pêche, en faisant appel au Fonds National de Garanties ; en étendant la zone de pêche de l'IFI ; en engendrant la coordination avec les entreprises de pêche privées et les coopératives de pêcheurs artisanaux pour la commercialisation des produits de la pêche dans le marché interne, en stimulant la consommation moyenne par des campagnes de divulgation ; en stimulant les exportations, en encourageant les investissements étrangers ; en créant le Fonds National de la Pêche avec l'apport du secteur privé pour l'appui intégral de l'activité ; en désignant un Coordinateur National de la Pêche au niveau de la Présidence de la Nation, avec la mission de promouvoir l'exécution de la politique d'encouragement à la pêche et de garantir la coordination et la souplesse institutionnelle.

Les projets que PROEXPO a réalisés pour la période 1984/90, en accord avec l'appui précité à l'activité en termes généraux, se traduisent en chiffres officiels, observant qu'on espère des augmentations réellement importantes dans la production de bouquets et de crustacés, de poisson blanc et de crevettes de culture.

12. CONCLUSIONS

En termes potentiels, et à base des ressources que compte le pays tant dans sa plate-forme continentale étendue sur les deux océans, et garantie par la délimitation et la mise en vigueur de la Z.E.E. et l'existence en son intérieur de très importants bassins hydrographiques, il existe la possibilité d'un grand développement du secteur de la pêche.

Pour que cela soit possible, on devrait créer une série de règles de base qui rendent possible le développement de l'activité du secteur en termes plus favorables que ceux qu'on a enregistrés historiquement. Dans ce sens, l'activité industrielle devra compter avec les conditions économiques qui la placent en position d'être en concurrence avec les pays du Groupe Andin et dans le marché international en général. La mise en place d'une politique cambiste et tarifaire adéquate sera fondamentale dans cet aspect. En outre, on devra trouver une solution à travers un efficace Fonds de Garantie au problème de la difficile obtention de lignes de crédit intégrales.

Nous devons souligner aussi que la pêche marine bute contre la difficulté du manque de sécurité existant dans les eaux colombiennes, qui met en situation de haut risque, non assurable, les embarcations de pêche, leurs équipages et les entreprises elles-mêmes. On a déjà enregistré des faits de piraterie qui découragent les entrepreneurs de risquer leur capital dans ce type d'opération.

Quant au secteur artisanal, malgré l'important travail développé par l'Association Nationale des Pêcheurs Artisans (AMPAC), un meilleur appui est nécessaire pour l'organisation de ses conditions opérationnelles, l'octroi de financement pour l'amélioration des moyens de production -attirails de pêche- comme l'implantation d'un système de commercialisation qui rende possible l'expansion de la demande interne en termes de rentabilité. Il sera d'importance fondamentale pour l'amélioration du niveau de vie des pêcheurs et de leurs familles, de trouver des sources d'emploi qui seraient complémentaires à la stabilité du travail de ce sous-secteur.

Il devient inévitable d'envisager la réorganisation institutionnelle de tout l'appareil gouvernemental qui, à travers les différentes institutions, de façon désordonnée, est en relation avec le secteur de la pêche, en créant peut-être un organisme qui rassemble tous les efforts et qui, de façon pluridisciplinaire, couvre l'ensemble des problèmes de la pêche nationale.

Dans toute cette tâche de redéfinition des axes de travail, remise en ordre institutionnelle et amélioration des techniques de manipulation et de commercialisation, l'appui des organismes internationaux, avec leur conseil et le financement des études respectives, sera d'une particulière utilité.

CADRE 1PARTICIPATION DE LA PECHE ET DE LA CHASSE DANS LE PIB

Années	Millions de pesos courants	Participation %	Millions de pesos courants	Participations %
1970	599	0,45	994	0,35
1971	517	0,33	712	0,22
1972	839	0,44	1 481	0,42
1973	1 053	0,43	1 574	0,42
1974	1 471	0,46	1 651	0,42
1975	1 744	0,43	1 744	0,43
1976	2 306	0,43	1 922	0,45
1977	3 181	0,44	2 024	0,46
1978	4 049	0,44	2 105	0,44
1979	5 076	0,43	2 210	0,44
1980	6 113	0,39	2 208	0,42
1981	8 190	0,41	2 364	0,44
1982 ^P	9 651	0,39	2 310	0,44
1983			2 633	

Source : DANE - Comptes Nationaux de Colombie, 1970-1981

^P = Prévisionnel

CADRE 2

PARTICIPATION DES EXPORTATIONS DE PECHE DANS LE TOTAL DES
EXPORTATIONS MINEURES ^{1/} DU SECTEUR AGRICOLE

(Dollars constants de 1970)^{2/}

	Produits de la pêche ^{3/}		Total Exportations mineures du secteur		Participation au total des exportations mineures du secteur agricole
	\$ constants	\$ courants	\$ constants	\$ courants	
1966	1 210	1 095	54 774	49 570	2,2
1967	1 821	1 650	72 563	65 724	2,5
1968	3 124	2 907	94 567	87 853	3,3
1969	4 496	4 339	110 652	106 763	4,1
1970	4 830	4 830	115 289	115 279	4,2
1971	5 707	5 895	110 413	120 253	4,9
1972	9 222	9 951	166 206	179 329	5,5
1973	8 757	10 684	152 965	196 620	5,7
1974	8 754	12 693	181 860	263 666	4,8
1975	8 066	12 785	234 085	371 027	3,4
1976	13 010	21 571	186 716	309 574	7,0
1977	12 228	21 509	213 253	375 113	5,7
1978	12 256	23 249	205 812	390 430	6,0
1979	13 198	28 179	205 497	438 741	6,4
1980	14 541	35 392	269 548	656 081	5,4
1981	12 565	33 361	241 671	641 642	5,2
1982	12 061	32 710	194 464	527 394	6,2
1983	9 959	27 367	190 555	522 655	5,2

Source : DANE - Annuaire du Commerce Extérieur

1/ Chapitres 01 à 24 et 55 de la Classification Nabandina, à l'exclusion du chapitre 09

2/ Affecté par l'indice de prix supérieur du commerce en général des Etats Unis

3/ Poissons, crustacés et mollusques - Chapitre 03 de la Classification Nabandina

CADRE 3BALANCE COMMERCIALE DES PRODUITS DE LA PECHE

(CIF - Milliers US Dollars)

Années	Exportations	Importations	Balance
1970	4 828,8	5 785,9	- 957,1
1971	5 894,6	15 420,5	- 9 525,9
1972	9 950,8	7 245,2	2 705,6
1973	10 685,8	10 350,6	335,2
1974	12 628,1	18 170,7	- 5 542,6
1975	11 867,5	10 248,8	1 618,7
1976	21 557,5	23 752,6	- 2 195,1
1977	21 484,4	29 617,2	- 8 132,8
1978	23 236,9	39 595,8	- 16 358,9
1979	28 169,7	61 863,2	- 33 693,5
1980	35 348,1	61 418,5	- 26 070,4
1981	33 353,4	81 759,5	- 48 406,1
1982	32 581,1	81 512,8	- 48 931,7
1983	27 224	75 434,0	- 48 210,0
1984	31 300	59 189,8	- 27 880,8

Source : DNP-UEA-DRNR - avec base de DANE, Annuaire du Commerce Extérieur
Plusieurs numéros

CADRE 4 (a)

FLOTTE DE PECHE ACTIVE EN COLOMBIE EN 1984

Zone	Crevettes eaux superfic.	Crevettes eaux profondes	Poisson blanc	Thon	Langouste	Pavillon		Total batea
						National	Etranger	
Caraïbes	86	2	22	4	15	48	81	129
Pacifique Moyen	90	4	18	1		97	16	113
Pacifique Sud	24	-	-	1		24	1	25
TOTAL	200	6	40	6	15	169	98	267

Source : INDERENA - Statistique - Sous-Direction de la Pêche et de la Faune Terrestre

CADRE 4 (b)

AGE DE LA FLOTTE DE CREVETTIERS EN EAUX SUPERFICIELLES
DANS L'ATLANTIQUE ET LE PACIFIQUE COLOMBIEN

Age des bateaux à moteur	Pacifique		Atlantique	
	Bateaux à moteur	%	Bateaux à moteur	%
Moins de 5 ans	19	17 %	29	71 %
De 6 à 10 ans	18	16 %	7	17 %
De 11 à 15 ans	52	45 %	4	10 %
De 16 à 20 ans	19	22 %	1	2 %
De 21 à 25 ans	5	4 %	-	-
Plus de 25 ans	1	1 %	-	-
TOTAL	114		41	

Source : INDERENA - Section Pêche Industrielle - Sous-Direction de Pêche et Faune Terrestre

CADRE N° 5PRODUCTION DE LA PÊCHE NATIONALE EN 1984 ET SERIE 1975/1984

(en tonnes)

Pêche industrielle maritime	15 181,0
Pêche artisanale maritime	10 024,0
Pêche artisanale continentale	50 146,0
Production d'aquiculture continentale	620,0
Production d'aquiculture marine *	914,0
TOTAL	76 885,0

Année	Pêche maritime	Eaux continentales	Total (1)
1975	24 500	42 210,1	66 710,1
1976	23 600	51 601,3	75 271,3
1977	21 791	42 390,9	64 181,9
1978	22 966	56 957,7	79 923,7
1979	14 858	48 805,5	63 663,5
1980	29 254	47 120,1	76 364,1
1981	46 971	48 004,0	94 975,6
1982	22 386	49 000,0	71 386,0
1983	12 212	45 343,0	57 556,0
1984	25 205	50 146,0	75 351,0

Source : Statistiques INDERENA - FAO

(1) On se réfère à la pêche contrôlée ; la pêche non contrôlée est estimée par INDERENA à 30 %, y compris les crustacés et les mollusques.

* Les éléments de 1984 proviennent du Bureau des Statistiques INDERENA. La production d'aquiculture n'est pas incluse (1 534 tonnes).

Source : INCOMEX, tableau DANE 1980-1983
INCOMEX 1984

EXPORTATIONS COLOMBIENNES DE PRODUITS DE LA PECHE

- 1980 - 1984

(Volume : tonnes - Valeur : 1 000 \$ US)

Description	1980		1981		1982		1983		1984
	Vol.	Valeur	Vol.	Valeur	Vol.	Valeur	Vol.	Valeur	Valeur
Poissons morts ou réfrigérés excepté les filets	-	-	450	225	844	792	351	699	-
Poissons morts congelés, excepté les filets	-	-	1 254	1 139	1 041	1 532	1 069	1 550	2 277
Autres poissons secs ou en saumure	1	3	-	-	1	11	11	124	280
Filets frais	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Filets congelés	-	-	1	4	-	-	-	-	-
Poissons fumés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	1	3	1 704	1 368	1 886	2 335	1 431	2 373	2 561
Langoustes fraîches	15	158	-	-	-	-	-	-	-
Langoustes congelées	17	204	-	-	-	-	9	157	666
Langoustines congelées	1 761	16 628	1 496	14 788	1 730	20 037	1 140	14 447	2 760
Autres crustacés et mollusques congelés	822	4 767	462	2 928	394	2 613	890	8 597	2 341
Autres crustacés et mollusques frais	13	40	4	190	19	755	9	19	608
Crustacés et mollusques secs et salés	-	-	-	-	-	-	2	14	228
Total partiel	2 628	21 797	1 962	17 916	2 143	23 405	2 050	23 234	27 678

usques secs et salés	-	-	†	-	-	-	2	14	228
1	2 628	21 797	1 962	17 916	2 143	23 405	2 050	23 234	27 678
aux	217	12 220	285	14 083	146	6 851	94	1 759	1 061
reproduction ou triel	23	249	-	-	-	-	-	-	-
és et mollusques ation humaine	-	-	1	3	-	-	-	-	-
morue brute	-	-	1	2	-	-	-	-	-

ORE N° 6

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS GENERALES SUR LA REGION

1. LE CADRE LEGAL

Pour faire une rapide révision de la situation dans laquelle se trouvent les instruments légaux liés à l'activité de la pêche de la région, nous devons considérer deux aspects fondamentaux. D'un côté, l'attitude et la position concrète devant les nouvelles modalités de limitation de la frange côtière des 200 milles, avec la Zone Economique Exclusive, et de l'autre, la législation interne qui fait la régulation de la pêche dans chaque pays, comme la structure institutionnelle du secteur.

1.1. L'ATTITUDE DES PAYS DE LA REGION AVANT LA DELIMITATION DES 200 MILLES DE Z.E.E.

Indépendamment des diversités sérieuses, la région, et particulièrement le Chili, l'Equateur et le Pérou ont été des pionniers dans l'adoption du concept de la frange de 200 milles comme la Z.E.E., en étendant dans cette zone leur souveraineté à partir de la Déclaration de Santiago, le 18 août 1952. A partir de cette instance, les conférences sur le droit de la mer ont eu cela pour thème fondamental, jusqu'à ce que, dans la troisième, les concepts s'affirment définitivement en décidant que l'Etat Riverain possède vis à vis de la Z.E.E. "des droits de souveraineté aux fins d'exploration, d'exploitation, de conservation et d'administration des ressources naturelles". Quant à la nature juridique de cette Z.E.E., on peut dire que les positions sont divisées en trois catégories. En premier lieu, celle qui soutient que la Z.E.E. est une nouvelle catégorie qui ne fait pas partie de la "mer territoriale", ni de la "haute mer" -par exemple, l'Argentine ; une autre qui persiste à considérer la zone comme "mer territoriale" -tels le Brésil et le Pérou-, et enfin, plusieurs pays pour lesquels la Z.E.E. est la "haute mer", avec certains droits exceptionnels pour les pays riverains.

En général, il reste accepté que malgré les "droits souverains", un Etat côtier ne pourrait s'insurger par l'inaction quant à l'utilisation des ressources, à moins d'être virtuellement obligé de les explorer et de les exploiter de la façon optimale. Le fait que le pays riverain détermine le montant des ressources et des captures permises est très important.

Ceci place les pays de la région face à la nécessité et à l'obligation de la coopération entre ceux du littoral commun, pour la correcte évaluation des ressources.

1.2. LES NORMES QUI REGULENT LA PECHE DANS CHAQUE PAYS ET LES STRUCTURES INSTITUTIONNELLES

Ceci est le domaine possible où l'on remarque dans la région les plus grandes erreurs ou la moindre attention, et par conséquent, où il y a beaucoup à faire dans l'immédiat, mais avec une vue sur le futur.

Dans les pays où l'Etat possède une participation majeure dans l'activité, on tombe dans le contrôle excessif au niveau de la fiscalité, sans établir des règles claires pour l'orientation de développement privé dans la direction la plus adéquate pour les nations. Le cas typique de cette situation est l'Argentine, qui ajoute en outre la superposition de fonctions entre différents organismes du gouvernement. Mais la situation la plus commune dans la région est l'inexistence d'une structure institutionnelle et de normes légales pour un suivi correct de l'évolution des pêcheries qui, en constatant les nécessités du secteur, puisse l'assister et l'appuyer pour un meilleur développement en fonction des moyens et des ressources disponibles.

2. LE NIVEAU DE MISE A PROFIT DES RESSOURCES

Quant à la mise à profit des ressources, des panoramas très disparates et pratiquement opposés dans les positions extrêmes se présentent. Pendant qu'au Chili, on paraît atteindre le niveau maximum de mise à profit des ressources pélagiques les plus importantes, en Argentine les estimations du R.M.S. pour le colin décroissent, le Pérou souffre déjà depuis des années de l'effondrement de la pêcherie la plus importante du monde, et dans le sud du Brésil, on a sur-pêché presque toutes les espèces du système écologique de la Lagune de Los Patos ; en d'autres zones, comme le littoral colombien, l'exploitation est quasi inexistante et les ressources marines utilisables sont disponibles dans la zone.

Comme évaluation de type général, disons que la région dispose d'un bon nombre de ressources sous-exploitées ou inexploitées, bien qu'en moyenne et souvent, on veuille démontrer à partir de là la valeur de l'optique des pays qui possèdent de grandes flottes et ont besoin de lieux de pêche appartenant à des tiers pour leurs opérations.

On doit souligner comme positive la croissante participation de la production destinée à la consommation humaine directe.

Dernièrement, le plus grand effort de pêche a été orienté vers les sardines, harengs, anchois, qui représentent plus de 40 % du total, et les saurels, mulets et "papardas", avec 10 % approximativement.

D'un autre côté, les pêcheries de crevettes, thon, langoustes, colin et autres sont moins volumineuses, mais ont une haute valeur dans le marché international, représentant d'importantes sources génératrices de devises.

Une spéciale attention est accordée à l'impulsion donnée dans quelques pays à l'aquiculture, et surtout celle d'eau saumâtre, qui pourrait être dans un temps relativement court une activité avec une vie propre, comme cela a été réussi avec le grand développement de la culture des crevettes en Equateur. Le Chili, le Mexique, le Pérou et la Colombie se profilent comme importants producteurs dans le domaine de la mariculture et en relation avec la culture de crevettes, moules, huîtres, en plus de la nouvelle grande production de coquilles Saint Jacques au Pérou, résultant des modifications produites par le phénomène de "El Nino". En Argentine, la croissance explosive des exportations de bouquets et la brusque diminution actuelle des ressources imposent aux industriels l'étude de l'alternative de la mariculture comme une façon nécessaire de couvrir le manque d'approvisionnement naturel. Même dans les pays où l'industrie de la pêche a été jusqu'à présent inexistante, la culture de bouquets et de crevettes en eaux saumâtres motive aujourd'hui la mise en place d'importants investissements, avec pour objet d'apporter au marché externe des produits de haute valeur.

3. L'INFRASTRUCTURE POUR LA MANUTENTION ET LE TRAITEMENT, ET LEUR CAPACITE

La faible attention accordée jusqu'à présent par les gouvernements de la région à l'activité de la pêche est mise en évidence par la non-disponibilité des moyens adéquats d'infrastructure portuaire et de commercialisation au niveau de la première vente. En outre, dans les cas où on a réalisé d'importants investissements dans ce sens, on n'a pas travaillé en liaison avec ceux pour qui étaient réalisés ces travaux, fait confirmé par la faible assimilation des avantages offerts par les utilisateurs, comme cela arrive par exemple dans les grands terminaux de pêche construits au Pérou et les postes de débarquement de la pêche artisanale en Amazonie brésilienne.

Quant à ce qui se rapporte à l'infrastructure de manutention et de traitement appartenant à l'activité privée, on a obtenu dernièrement

d'importantes progressions de telle façon qu'actuellement, la majorité des pays de la région avec d'importantes ressources de pêche utilisables de façon industrielle, possèdent une capacité de traitement en accord avec le volume des ressources disponibles et, en quelques cas, surdimensionnée. Les pays qui jusqu'à présent n'ont pas développé leur industrie de pêche, étant donné les difficultés économiques dont ils souffrent et la charge que représente une balance commerciale négative pour la pêche, se trouvent acculés à essayer de remplacer les importations selon les possibilités, même les importations de matières premières.

En résumé, la région étant considérée globalement, les activités de pêche continuent à être principalement de réduction grâce à la forte demande extérieure et à la possibilité d'opérations rentables de production de farine de poisson. D'autre part, la production destinée à la consommation humaine directe a enregistré une croissance qui n'est pas en concordance avec les demandes alimentaires. Ceci a comme conséquence, en grande partie, le fait que l'activité de la pêche s'est structurée principalement sur la base des exportations et en outre, parce que souvent les produits industriels restent peu accessibles aux populations qui possèdent en grande partie un bas niveau d'achat.

4. LA TECHNOLOGIE

Dans les premières années, il s'est manifesté un certain intérêt de la part des gouvernements latino-américains pour développer les technologies, dans le but de trouver des alternatives à la production destinée à la consommation humaine, en améliorant l'utilisation des espèces disponibles en grands volumes, et en obtenant à leur tour des produits avec des possibilités de consommation massive de par leur bas prix. Cuba, Mexique, Pérou ont effectué des percées importantes à ce sujet, suivis par l'Equateur, le Salvador, le Nicaragua et le Venezuela.

Les pays qui ont développé l'industrie de la réduction (Pérou et Chili), l'industrie frigorifique (Argentine et Uruguay) et la conserverie (Equateur, Pérou et Chili), dans le but d'accéder aux marchés externes avec leurs produits, ont dû incorporer des technologies qui leur permettent d'être concurrentiels internationalement. C'est ainsi que les différentes étapes du cycle productif ont dû s'optimiser. Des faits qui se détachent dans cette direction sont le haut rendement des bateaux de pêche qui capturent les ressources pélagiques au Chili et l'efficacité mise en jeu dans le traitement de ces ressources pour l'obtention de la farine de poisson.

Dans la zone de production du poisson blanc congelé en Argentine et Uruguay, on a obtenu des niveaux de rendement remarquables dans l'utilisation de la main d'oeuvre, des machines et équipements disponibles sur le marché. Particulièrement en Argentine, on est arrivé à produire localement pratiquement toutes les machines et équipements, à l'exception des machines à débiter les filets et quelques éléments de haute technologie de l'équipement frigorifique. De fait, s'est développée en Argentine toute une industrie fournissant la pêche, qui est arrivée à exporter des usines clés en mains dans la branche frigorifique. A ce sujet en particulier, comme pour celui de la conserverie, le Brésil a également obtenu dans une grande mesure l'autoravitaillement technologique.

Pour le degré de décollement atteint en ce qui concerne l'application des technologies appropriées à l'activité de la pêche de la région, il existe la possibilité que la solution, dont ont besoin les pays moins pourvus dans ce sens, puisse se trouver dans la région.

5. CARACTERE DE LA COMMERCIALISATION

En considérant les exportations de produits de pêche de la région dans un ensemble, on observe que dans la période 1980/84, elles accusent une moyenne ascendante, tandis que les importations tendent à décroître. Ainsi, en 1980, les importations ont atteint un montant équivalent à 24 % des exportations, tandis qu'en 1984, elles représentèrent 16 % du volume exporté, la balance commerciale des produits de la pêche enregistrant un excédent moyen pour les cinq années de 1 700 millions de dollars.

Bien que l'industrie de la pêche d'exportation soit structurée en Amérique Latine autour d'une gamme étroite de produits, on a enregistré dans les dernières années une certaine tendance à la diversification. Le Chili, avec environ 50 % du total exporté par la région, se trouve en tête, la seconde place étant occupée par le Pérou, puis ensuite l'Argentine, l'Uruguay, l'Equateur, le Mexique et Cuba.

Si nous considérons la production totale de la région et ses exportations, nous noterons la grande orientation qui existe vers le marché externe auquel se destinent plus de 60 % de la production.

Si nous analysons l'ensemble des produits exportés et importés par la région, nous verrons qu'il existe de grandes possibilités d'augmenter l'auto-ravitaillement régional.

Quant à la consommation interne, quelques pays ont essayé de l'augmenter moyennant des programmes d'éducation du consommateur et diverses campagnes de promotion. Leur succès a été très relatif, mettant en évidence que la consommation de poisson n'est pas une habitude enracinée dans la population latino-américaine. Il apparaît clairement, d'autre part, que les possibilités de développement seraient en relation avec la production de variantes fiables quant à leur qualité et de bas prix. La consommation existante se dirige principalement vers les produits frais et réfrigérés, ce qui fait que, étant donné l'inadaptation des chaînes de froid et de commercialisation, la majeure partie de ces produits est consommée dans des lieux proches des lieux de débarquement.

6. PROBLEMES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Du fait de ce qui est mentionné auparavant en relation avec les limitations de la consommation interne, il est naturel que les projets industriels soient associés aux perspectives centrées sur le marché externe. Cela suppose une capacité nécessaire de rechange avec certains niveaux de qualité, quantité et prix compatibles avec la participation à ces marchés. Cela sera associé à la disponibilité de matière première avec régularité, et à des conditions économiques avec l'utilisation de technologies adéquates, équipements, machines, installations et personnel idoine, et en outre, la possibilité de compter sur un financement en volume et coût approprié.

Dans le meilleur des cas, et dans quelques rares pays, les entrepreneurs peuvent compter sur tous ces éléments, excepté les conditions financières favorables, ce qui constitue l'une des principales barrières pour le développement.

Ce défaut de financement n'est pas fortuit, si ce n'est qu'il s'intègre dans les difficultés économique-financières d'ordre général et dans la désaffection vis à vis du secteur de la part des gouvernements qui, en général, n'ont pas su promouvoir une politique de développement intégral pour l'activité de la pêche. Dans beaucoup de cas, cela vient du fait que les Etats ne possèdent pas de structures institutionnelles spécifiques capables d'envisager les possibilités et d'employer les moyens nécessaires.